

Aux urnes citoyens !

«Ce livre rassemble l'ensemble de mes chroniques publiées de 2012 à 2016. J'espère que le lecteur pourra y trouver quelques pistes utiles pour ses réflexions et ses engagements. L'année qui s'ouvre aura une forte dimension électorale en France, avec pas moins de trois primaires au cours de l'automne 2016 (droite, gauche, écologistes) suivies des scrutins présidentiels et législatifs au printemps 2017. Le livre traite largement des bilans plus que mitigés des quinquennats Sarkozy et Hollande, tout en consacrant ses plus longs développements aux questions européennes et internationales. A la suite de la publication en 2013 du *Capital au 21^e siècle*, j'ai eu la chance d'aller débattre de la montée des inégalités dans un grand nombre de pays, du Mexique à l'Inde en passant par l'Afrique du Sud, le Brésil, le Moyen-Orient ou la Chine. De nombreuses chroniques reprises ici se nourrissent directement de ces échanges avec des étudiants, militants, lecteurs, auteurs, acteurs de la société civile et du monde économique, culturel et politique. J'en ressors avec une conviction : les questions économiques ne sont pas des questions techniques qu'il faudrait abandonner à une petite caste d'experts. Il est nécessaire que les citoyens puissent se faire leur propre opinion, sans se laisser impressionner...»

THOMAS PIKETTY

Thomas Piketty est économiste, directeur d'études à l'EHESS, professeur à l'École d'économie de Paris, et auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels *Peut-on sauver l'Europe ? Chroniques 2004-2012* (Les Liens qui Libèrent), et *Le Capital au XXI^e siècle* (Seuil).

ISBN 979-10-209-0443-0

DÉP. LÉG. : OCTOBRE 2016
19,50 € TTC France



Thomas Piketty

Aux urnes citoyens !

LLL

THOMAS PIKETTY

AUX URNES CITOYENS !



Aux urnes
citoyens!

DU MÊME AUTEUR

Le Capital au XXI^e siècle, collection «Les Livres du nouveau monde»,
Le Seuil, 2013.

Peut-on sauver l'Europe ? Chroniques 2004-2012, Éditions Les liens qui
libèrent, 2012.

Pour une révolution fiscale, (avec Camille Landais et Emmanuel Saez),
La République des idées/Seuil, 2011.

*Pour un nouveau système de retraite: Des comptes individuels de
cotisations financés par répartition*, (avec Antoine Bozio), éditions
Rue d'Ulm/ CEPREMAP, 2008.

Vive la gauche américaine! Chroniques 1998-2004, Libération/Éd. de
l'Aube, 2004.

L'Économie des inégalités, collection «Repères», La Découverte, 2004.

Les Hauts Revenus en France au XX^e siècle: inégalités et redistribution,
1901-1998, Grasset, 2001.

L'Économie des inégalités, la Découverte, 1997.

Introduction à la théorie de la redistribution des richesses, Economica,
1994.

Thomas Piketty

Aux urnes citoyens!

Chroniques 2012-2016

LLL LES LIENS QUI LIBÈRENT

© Éditions Les Liens qui Libèrent, 2016
ISBN : 979-10-209-0443-0

Sommaire

Préface	11
<i>Septembre 2016</i>	
CSG progressive contre TVA sociale	21
<i>17 janvier 2012</i>	
Divergences franco-allemandes	25
<i>14 février 2012</i>	
Universités : les mensonges de Sarkozy	29
<i>13 mars 2012</i>	
Le vide sarkozyste	33
<i>9 avril 2012</i>	
Hollande, un nouveau Roosevelt pour l'Europe?	37
<i>7 mai 2012</i>	
Une seule solution : le fédéralisme	41
<i>4 juin 2012</i>	
Quel fédéralisme, et pour quoi faire ?	45
<i>2 juillet 2012</i>	
Assez d'attentisme! Vite, de l'action!	49
<i>24 septembre 2012</i>	

AUX URNES CITOYENS !

Non-cumul, indemnités : indéfendables députés <i>22 octobre 2012</i>	53
Le socialisme de l'usine à gaz <i>19 novembre 2012</i>	57
Merkhollande et zone euro : un égoïsme à courte vue <i>17 décembre 2012</i>	61
Vive l'école le mercredi! <i>28 janvier 2013</i>	65
Élections italiennes : l'Europe est responsable <i>25 février 2013</i>	69
Pour un impôt européen sur la fortune <i>25 mars 2013</i>	73
Les deux mensonges de Jérôme Cahuzac <i>22 avril 2013</i>	77
Changer d'Europe pour surmonter la crise <i>17 juin 2013</i>	81
La croissance peut-elle nous sauver? <i>24 septembre 2013</i>	85
FMI : encore un effort! <i>21 octobre 2013</i>	89
Faillite silencieuse à l'université <i>18 novembre 2013</i>	93
De l'école à l'université, opacité et inégalité <i>16 décembre 2013</i>	97
François Hollande, social cafouilleur à répétition <i>27 janvier 2014</i>	101
<i>Libé</i> : c'est quoi, être libre? <i>24 février 2014</i>	105
François Hollande, cet entêté <i>24 mars 2014</i>	109
De l'oligarchie en Amérique <i>21 avril 2014</i>	113

SOMMAIRE

Aux urnes, citoyens! <i>19 mai 2014</i>	117
De l'Égypte au Golfe, une poudrière inégalitaire <i>16 juin 2014</i>	121
Du coût exorbitant d'être un petit pays <i>8 septembre 2014</i>	125
CICE, la verrue de François Hollande <i>6 octobre 2014</i>	129
Le capital à Hongkong? <i>3 novembre 2014</i>	133
Le capital selon Carlos Fuentes <i>1^{er} décembre 2014</i>	137
2015 : quels chocs pour faire bouger l'Europe? <i>29 décembre 2014</i>	141
Propager la révolution démocratique au reste de l'Europe <i>26 janvier 2015</i>	145
Sauver les médias <i>23 février 2015</i>	149
La double peine des classes populaires <i>23 mars 2015</i>	153
Doit-on toujours payer ses dettes? <i>20 avril 2015</i>	157
Prime d'activité : encore une réforme ratée <i>18 mai 2015</i>	161
Laïcité et inégalité : l'hypocrisie française <i>15 juin 2015</i>	165
Pour une Europe ouverte <i>7 septembre 2015</i>	169
Le capital en Afrique du Sud <i>5 octobre 2015</i>	173
Le tout-sécuritaire ne suffira pas <i>22-23 novembre 2015</i>	177

AUX URNES CITOYENS !

Les pollueurs du monde doivent payer <i>28 novembre 2015</i>	181
Changer l'Europe, maintenant <i>22 décembre 2015</i>	187
Retour sur la censure de l'amendement Ayrault-Muet <i>31 décembre 2015.</i>	191
2007-2015 : une si longue récession <i>8 janvier 2016</i>	193
Capital et inégalité en Inde <i>17 janvier 2016</i>	199
Combattre les inégalités, en France et en Europe <i>28 janvier 2016</i>	203
Le choc Sanders <i>15 février 2016</i>	207
De l'inégalité en Amérique <i>18 février 2016</i>	211
L'Europe devient-elle islamophobe? <i>15 mars 2016</i>	221
Sur la situation migratoire en Europe <i>31 mars 2016</i>	225
LuxLeaks, Panama Papers : l'hypocrisie européenne <i>12 avril 2016</i>	229
Pour un noyau dur européen <i>14 mai 2016</i>	233
Loi Travail : un effroyable gâchis <i>2 juin 2016</i>	237
Repenser l'impôt sur le patrimoine <i>12 juin 2016</i>	243
Reconstruire l'Europe après le Brexit <i>28 juin 2016</i>	247
Le scandale APB <i>12 juillet 2016</i>	257
Le gouvernement souhaite-t-il vraiment la mixité sociale? <i>31 août 2016</i>	261

Préface

Septembre 2016

Ce livre rassemble mes chroniques mensuelles publiées dans Libération de janvier 2012 à octobre 2015, puis dans Le Monde de novembre 2015 à juillet 2016, sans aucune correction ou réécriture.¹ Certains textes ont mieux vieilli que d'autres, et les répétitions ne sont pas toujours absentes. J'espère que le lecteur indulgent pourra toutefois y trouver quelques pistes utiles pour ses réflexions et ses engagements.

L'année qui s'ouvre aura une forte dimension électorale en France, avec pas moins de trois primaires au cours de l'automne 2016 (droite, gauche, écologistes) suivies des scrutins présidentiels et législatifs au printemps 2017. Le livre traite largement des bilans plus que mitigés des quinquennats Sarkozy et Hollande, et au-delà du présidentielisme à la française, tout en consacrant ses plus longs développements aux questions européennes et internationales. À la suite de la publication en 2013 du « Capital au 21^e siècle », j'ai eu la chance d'aller débattre

1. Il fait suite au recueil publié en 2012 sous le titre « Peut-on sauver l'Europe ? Chroniques 2004-2012 » (éditions LLL), et à celui publié en 2004 sous le titre « Vive la gauche américaine ! Chroniques 1998-2004 » (éditions de l'Aube).

AUX URNES CITOYENS !

de la montée des inégalités dans un grand nombre de pays, du Mexique à l'Inde en passant par l'Afrique du Sud, le Brésil, le Moyen-Orient ou la Chine. De nombreuses chroniques se nourrissent directement de ces échanges avec des étudiants, militants, lecteurs, auteurs, acteurs de la société civile et du monde économique, culturel et politique.

En France comme dans tous les pays, l'engagement politique ne saurait se résumer aux élections. La démocratie repose avant tout sur la confrontation permanente des idées, le refus des certitudes toutes faites, la remise en cause sans concession des positions de pouvoir et de domination. Les questions économiques ne sont pas des questions techniques qu'il faudrait abandonner à une petite caste d'experts. Ce sont des questions éminemment politiques dont chacun doit se saisir pour se faire sa propre opinion, sans se laisser impressionner. Il n'existe pas de loi économique: il existe simplement une multiplicité d'expériences historiques et de trajectoires à la fois nationales et globales, faites de bifurcations imprévues et de bricolages institutionnels instables et imparfaits, au sein desquelles les sociétés humaines choisissent et inventent différents modes d'organisation et de régulation des relations de propriété et des rapports sociaux. Je suis convaincu que la démocratisation du savoir économique et historique et de la recherche en sciences sociales peut contribuer à changer les rapports de force et à la démocratisation de la société dans son ensemble. Il existe toujours des alternatives: telle est sans doute la première leçon d'une perspective historique et politique sur l'économie. Un exemple particulièrement clair est celui de la dette publique: on voudrait nous faire croire aujourd'hui que les Grecs et autres Européens du Sud n'ont d'autre choix que de repayer d'énormes excédents budgétaires pendant des décennies, alors même que l'Europe s'est bâtie dans les années 1950 sur l'annulation des dettes du passé, en particulier au bénéfice de l'Allemagne et de la France, ce qui a permis d'investir dans la croissance et dans l'avenir.

PRÉFACE

Ces échanges m'ont également conforté dans l'idée que les inégalités secrétées par le capitalisme mondialisé et dérégulé actuel n'ont pas grand-chose à voir avec l'idéal de mérite et d'efficacité décrit par les gagnants du système. Avec des variations infinies entre les pays, l'inégalité moderne combine des éléments anciens, faits de rapports de domination brute et de discriminations raciales et sociales, avec des éléments plus nouveaux, conduisant parfois à des formes de sacralisation de la propriété privée et de stigmatisation des perdants plus extrêmes encore que lors des phases antérieures de mondialisation. Tout cela dans un contexte où les progrès de la connaissance et de la technologie, la diversité et l'inventivité des créations culturelles, pourraient permettre un progrès social sans précédent. Malheureusement, faute d'une régulation adéquate des forces économiques et financières, la montée des inégalités risque fort d'exacerber les crispations identitaires et les replis nationaux, dans les pays riches comme dans les pays pauvres et émergents.

Si l'on tente de faire le bilan de la période 2012-2016, l'événement le plus marquant et le plus dramatique est sans doute la guerre en Syrie et en Irak et l'embrasement du Moyen-Orient, avec au passage une remise en cause radicale et peut-être durable du système de frontières mises en place dans la région par les puissances coloniales lors des accords Sykes-Picot de 1916. Les origines de ces conflits sont complexes, impliquant à la fois des antagonismes religieux anciens et des trajectoires modernes infructueuses de construction de l'État. Mais il est bien évident que les interventions occidentales récentes – en particulier lors des deux guerres d'Irak de 1990-1991 et 2003-2011 – ont joué un rôle décisif. Si l'on se situe dans une perspective de plus long terme, il est frappant de constater que le Moyen-Orient – défini ici comme la région allant de l'Égypte à l'Iran, en passant par la Syrie, l'Irak et la péninsule arabique, soit environ 300 millions d'habitants – constitue non seulement la région la plus instable du monde, mais également la plus inégalitaire. Compte tenu de l'extrême concentration des ressources pétrolières dans des territoires sans population (inégalités

territoriales qui sont d'ailleurs à l'origine de la tentative d'annexion du Koweït par l'Irak en 1990), on peut estimer que les 10 % des individus les plus favorisés de la région s'approprient entre 60 % et 70 % du total des revenus, soit davantage que dans les pays les plus inégalitaires de la planète (entre 50 % et 60 % des revenus pour les 10 % les plus favorisés au Brésil et en Afrique du Sud, environ 50 % aux États-Unis), et bien plus qu'en Europe (entre 30 % et 40 %, contre environ 50 % il y a un siècle, avant que les guerres et l'État social et fiscal ne viennent égaliser les conditions).

Il est également marquant de constater que les régions les plus inégalitaires de la planète trouvent pour partie leurs origines dans un lourd passif historique en termes de discriminations raciales (cela est évident pour l'Afrique du Sud et les États-Unis, mais également pour le Brésil, qui comptait environ 30 % d'esclaves lors de l'abolition de 1887), ce qui n'est pas le cas au Moyen-Orient. Dans cette région, les inégalités massives ont une origine beaucoup plus « moderne », et directement liée au capitalisme contemporain, avec à son cœur le rôle clé du pétrole et des fonds financiers souverains (ainsi bien sûr que des frontières coloniales, largement arbitraires lors de leur mise en place, et depuis lors protégées militairement par les pays occidentaux).

Si l'on ajoute à cela les discriminations professionnelles (et parfois vestimentaires) massives auxquelles font face en Europe les populations d'origine arabo-musulmanes, et le fait qu'une fraction désœuvrée et fanatisée de cette jeunesse tente maintenant d'y importer les conflits moyen-orientaux, le cocktail devient véritablement explosif. La solution ici, en France et en Europe, n'est évidemment pas d'ajouter une couche de stigmatisation, comme certains sont maintenant tentés de le faire avec cette triste affaire de burkini (ainsi donc on pourrait tout exprimer avec ses vêtements, des jupes très courtes, des jupes plissées, des cheveux colorés, des T-shirts rocks ou révolutionnaires, sauf ses convictions religieuses? tout cela n'a

PRÉFACE

évidemment aucun sens), mais bien plutôt de promouvoir l'accès à la formation et à l'emploi. Il faut également cesser de privilégier nos relations vénales avec les émirs et s'intéresser davantage au développement équitable de la région.

La solution là-bas, au Moyen-Orient, n'est certes pas l'invasion généralisée du territoire de son voisin. Mais il faut accepter un débat apaisé sur le système de frontières et le développement de formes régionales d'intégration politique et de redistributions. Concrètement, l'Égypte se retrouve aujourd'hui au bord de l'asphyxie financière, et risque de se faire imposer par le FMI une purge budgétaire destructrice, alors que la priorité devrait être d'investir dans la jeunesse du pays, qui fait face à des infrastructures publiques et un système éducatif et sanitaire totalement sinistrés. Ce pays de plus de 90 millions d'habitants, tout près d'une nouvelle explosion sociale et politique, quelques années après que les pays occidentaux aient validé l'annulation des premières élections réellement démocratiques jamais tenues, tout en ponctionnant au passage quelques milliards par la vente d'armes au nouveau régime militaire, va sans doute tenter de quémander un nouveau prêt à ses proches voisins saoudiens et émiratis, qui ont des milliards à ne savoir qu'en faire, mais qui très probablement ne lâcheront pas grand-chose. Un jour ou l'autre, ces redistributions et ces solidarités à l'intérieur du Moyen-Orient devront se faire dans un cadre plus démocratique et plus prévisible, un peu comme les fonds régionaux européens, qui sont pourtant loin d'être parfaits, mais qui par comparaison sont tout de même un peu moins insatisfaisants.

De ce point de vue, il est permis de penser que le Brexit (ou tout du moins le vote par 52 % des Britanniques en mai 2016 en faveur de la sortie de l'Union Européenne, car le Brexit effectif est encore bien loin) est le second événement le plus marquant de la période 2012-2016. Moins dramatique évidemment que le développement de la guerre en Syrie et en Irak, le Brexit n'est pas seulement une défaite terrible pour l'Union Européenne.

Il s'agit également d'une triste nouvelle pour toutes les régions du monde, qui plus que jamais ont bien besoin de formes originales et réussies d'intégration politique régionale. Une Union européenne réussie pourrait être une des inspirations pour une Ligue Arabe plus intégrée, ainsi que pour de futures unions politiques régionales sud-américaines, africaines ou asiatiques, unions régionales qui pourraient également jouer un rôle central pour débattre des enjeux et des redistributions d'ampleur véritablement mondiale, à commencer bien sûr par la question du changement climatique. À l'inverse, une Union européenne en échec, dont les peuples consultés veulent partir au plus vite, ne peut qu'alimenter le scepticisme sur le dépassement de l'État-nation et renforcer les replis identitaires et nationalistes un peu partout dans le monde.

Le paradoxe est là. Plus que jamais, les différents pays considèrent qu'ils ont besoin d'accords et de traités internationaux pour assurer leur développement, en particulier sous forme de règles assurant la libre circulation des biens, des services et des capitaux (et dans une moindre mesure des personnes), et d'ailleurs le Royaume-Uni va s'empresse de renégocier de telles règles avec les pays de l'Union européenne. Mais dans le même temps on peine à développer les espaces de délibération démocratique permettant de débattre du contenu de ces règles, et les mécanismes de prise de décision collective et transnationale dans lesquelles les peuples et les différentes classes sociales pourraient se reconnaître, au lieu de sentir sans cesse sacrifier au profit des plus riches et des plus mobiles. Le vote en faveur du Brexit n'est pas seulement la conséquence de la xénophobie grandissante d'un électorat anglais vieillissant, et de la faible participation électorale de la jeunesse. Il traduit une profonde lassitude face à l'incapacité de l'Union européenne à se démocratiser et à s'intéresser aux plus fragiles.

Les dirigeants allemands et français qui se sont succédé depuis 2008 portent également une lourde responsabilité : par leur gestion catastrophique de la crise de la zone euro, ils ont

PRÉFACE

objectivement donné envie de fuir cette machine infernale. Par leur gestion égoïste et à courte vue de la crise (consistant grosso modo à se réfugier derrière les très bas taux d'intérêt de leur pays pour refuser à l'Europe du sud une véritable restructuration des dettes publiques, refus qui d'ailleurs se poursuit encore aujourd'hui), ils ont réussi la prouesse de transformer une crise venue initialement du secteur financier privé américain en une crise européenne durable des dettes publiques, alors même que ces dettes n'étaient pas plus élevées en zone euro qu'aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Japon à la veille de la crise de 2008.

Je veux cependant conclure par une note d'optimisme, car dans le fond tout est réversible, et le plus important est de débattre de la suite. Surtout, je veux être optimiste car je pense que les hommes et les femmes ont des capacités infinies de coopération et de création, pour peu qu'ils se donnent de bonnes institutions. Les hommes et les femmes sont bons; ce sont les institutions qui sont mauvaises et peuvent être améliorées. L'espoir demeure, car il n'y a rien de naturel ou d'immanent dans la solidarité ou son absence: tout dépend des compromis institutionnels que l'on se donne. Aucune loi naturelle ne conduit les Franciliens ou les Bavarois à avoir plus de solidarité pour les Berrichons ou les Saxons que pour les Grecs ou les Catalans. Ce sont les institutions collectives que l'on se donne – institutions politiques, règles électorales, systèmes sociaux et fiscaux, infrastructures publiques et éducatives – qui permettent à la solidarité d'exister ou de disparaître.

Au risque de lasser le lecteur, qui verra ces mêmes idées exposées à de multiples reprises dans les chroniques qui suivent, je voudrais donc redire ici qu'une refonte démocratique des institutions européennes pourrait permettre de faire progresser la solidarité et de mettre en place de meilleures stratégies de développement pour notre continent. Concrètement, les conseils de chefs d'État et des ministres des finances, qui tiennent lieu de gouvernance à l'Europe depuis des décennies,

constituent une machine à dresser les intérêts nationaux les uns contre les autres, et empêchent toute prise de décision majoritaire et apaisée, à l'issue d'un débat public et contradictoire. Le Parlement européen est une institution plus prometteuse, sauf qu'elle est trop largement hors-sol, et qu'elle contourne entièrement les Parlements nationaux, qui malgré toutes leurs imperfections demeurent le socle sur lequel se sont bâtis la démocratie et l'État social européen au 20^e siècle. D'une façon ou d'une autre, la solution passe par une implication plus forte des Parlements nationaux, idéalement par la création d'une véritable Chambre parlementaire de la zone euro composée de membres des Parlements nationaux, au prorata des populations et des groupes politiques. On pourrait ainsi bâtir une véritable souveraineté démocratique européenne sur la base des souverainetés parlementaires nationales, ce qui donnerait une légitimité démocratique forte pour adopter les mesures sociales, fiscales et budgétaires qui s'imposent. De multiples autres solutions complémentaires sont possibles. Une chose de certain : il faut tout faire pour contraindre les candidats à toutes les primaires et aux élections futures à s'engager précisément sur ces questions. Il n'est pas suffisant de se plaindre de l'Europe actuelle : il faut mettre des solutions précises de réforme sur la table et en débattre collectivement pour aboutir au meilleur compromis possible.

Pour conclure sur une autre note optimiste, je voudrais dire, plus généralement, que je n'ai aucune nostalgie pour le monde enchantée des « Trente Glorieuses » (qui s'accompagnait lui aussi de multiples discriminations et inégalités, notamment patriarcales et post-coloniales), et que je ne souscris nullement à l'idée fautive selon laquelle la belle marche en avant vers le progrès social aurait été irrémédiablement interrompue par la montée du néo-libéralisme à partir des années 1980-1990. En vérité, malgré toutes les difficultés, le lent processus de construction de l'État social européen s'est par certains côtés poursuivi depuis les années 1990-2000, avec par exemple le développement de l'assurance maladie universelle en France

PRÉFACE

(qui avait auparavant un système très segmenté et illisible, ce qui malheureusement est toujours le cas pour les retraites), l'institution d'un salaire minimum national au Royaume-Uni et en Allemagne (même si cela traduit en partie une réponse imparfaite au déclin syndical), la création de sièges décisionnels pour les salariés dans les conseils d'administration en France et peut-être bientôt au Royaume-Uni (même si cela reste très timide par rapport aux systèmes en place depuis des décennies en Allemagne et en Suède, systèmes qui pourraient eux-mêmes être améliorés), ou encore le développement de règles anonymes dans plusieurs pays européens permettant de favoriser une plus grande égalité d'accès à l'éducation (même si le manque de transparence et de délibération démocratique autour de ces mécanismes demeure criant). Ces débats continueront, et les décisions précises dépendront avant tout de la capacité des citoyens et des différents groupes sociaux à se battre et à aller au-delà des barrières de la connaissance et des égoïsmes à courte vue. La fin de l'histoire n'est pas pour demain.

CSG progressive contre TVA sociale

Libération, 17 janvier 2012

Selon toute vraisemblance, le Gouvernement s'apprête à annoncer, demain, lors du sommet social, un transfert massif de cotisations sociales vers un mélange de TVA et de CSG. S'il choisit de suivre le scénario haut présenté par le Medef en novembre, la réforme pourrait consister à transférer près de 50 milliards de cotisations patronales vers la TVA (afin d'alléger le coût du travail) et plus de 20 milliards d'euros de cotisations salariales vers la CSG (afin d'augmenter les salaires nets à la veille des élections et de mieux faire passer la pilule de la hausse de TVA). Face à un tel activisme de dernière minute, la gauche ne peut pas se contenter de critiquer l'agitation perpétuelle du président candidat, prêt à tout pour sauver son poste. La réforme du financement de la protection sociale est une vraie question. L'opposition doit saisir cette occasion pour sortir du cafouillage fiscal des deux dernières semaines et montrer au pays qu'elle est prête à gouverner, en formulant des contre-propositions précises, à la fois plus justes et plus efficaces que celle de la droite.

De quoi s'agit-il? Notre système de protection sociale repose trop fortement sur des cotisations sociales assises sur les seuls salaires. Cela peut se justifier pour le financement des revenus de remplacement (retraites, allocations-chômage). Mais la

AUX URNES CITOYENS !

particularité française est d'avoir aussi utilisé les cotisations pour financer des dépenses sociales telles que l'assurance maladie et la politique familiale. Le problème a été en partie résolu pour les cotisations salariales maladie et famille, progressivement remplacées depuis 1990 par la CSG, prélèvement qui a le mérite de reposer sur tous les revenus, d'où un rendement très élevé : près de 12,5 milliards d'euros par point (5,5 milliards pour les salaires du secteur privé, 2 pour ceux du secteur public, 1 pour les revenus des non salariés, 3 pour les revenus de remplacement, et 1 pour les revenus de patrimoines : intérêts, dividendes, loyers), ce qui permet d'alléger la pression sur les salaires¹. Mais rien n'a été fait pour le plus gros morceau, c'est-à-dire les cotisations patronales. Actuellement, le taux de cotisation patronale est de 12,8 % pour la maladie et de 5,4 % pour la famille, soit au total 18,2 % du salaire brut (et plus de 20 % si l'on ajoute les divers prélèvements institués pour financer la construction, la formation, etc., qui n'ont aucune raison de reposer sur les seuls salaires). S'imaginer qu'on va transférer de telles masses de cotisations (plus de 110 milliards d'euros, soit deux fois l'impôt sur le revenu!) sur la TVA est irréaliste. Outre les arguments habituels sur son injustice, il faut souligner que l'assiette de la TVA est étroite (moins de 6 milliards d'euros par point de TVA à taux plein, soit deux fois moins que la CSG), ce qui s'explique par l'existence de taux réduits (coûteux bien que peu efficaces du point de vue du ciblage), mais aussi par le fait que de nombreuses consommations échappent à la TVA (services immobiliers et financiers notamment), et que les plus aisés ne consomment qu'une partie de leur revenu.

Dans le scénario haut du Medef, il faut porter le taux plein de TVA à 25 % (et le taux réduit à 12 %) pour financer le transfert de 2,1 points de cotisation maladie et des 5,4 points de cotisation famille, soit 7,5 points de cotisation patronale. Pour transférer la totalité des 18,2 points, il faudrait porter la TVA à plus de 35 %! Le choc sur le pouvoir d'achat serait d'autant plus rude

1. <http://www.revolution-fiscale.fr/annexes-simulateur/Donnees/pdf/CSG1.pdf>

que la TVA, comme tous les impôts indirects, est aveugle dans sa répartition, et ne permet pas d'épargner les bas revenus. La TVA sociale n'est tout simplement pas à la hauteur de l'enjeu. La CSG constitue potentiellement un bien meilleur outil pour mener une réforme d'ampleur des cotisations patronales. À deux conditions.

D'abord, il faut obliger par la loi les employeurs à augmenter les salaires bruts des salariés déjà en place d'un montant équivalent à la baisse de cotisations. La baisse de coût du travail – pour un salaire brut donné – s'appliquera aux nouvelles embauches et aux augmentations de salaire, mais ne doit pas se faire sur le dos de ceux qui ont déjà un emploi! Ensuite, il faut créer une vraie CSG progressive. On a trop longtemps contourné l'obstacle en bidouillant des mécanismes *ad hoc* pour les bas revenus : les retraites et allocations-chômage inférieures à un certain seuil de revenu fiscal sont exonérées de CSG ou taxées à taux réduit, les bas salaires se voient rembourser entre la moitié et les trois quarts de leur CSG au moyen de la prime pour l'emploi (avec un an de retard). Il faut un barème progressif s'appliquant à toutes les formes de revenus de la même façon. Par exemple, pour obtenir les mêmes 12 milliards d'euros de rendement, on peut soit taxer tous les revenus à 1 %, soit appliquer un taux progressif passant de 0 % pour les revenus inférieurs à 2 000 euros bruts mensuels à 1 % entre 2 000 et 4 500 euros, puis 2 % au-delà de 4 500 euros. En permettant de concilier efficacité dans le prélèvement et justice dans la répartition, la CSG progressive est le seul substitut crédible de la TVA sociale.

Divergences franco-allemandes

Libération, 14 février 2012

Les chiffres pour l'année 2011 viennent de tomber. L'inquiétant déficit commercial français atteint désormais 70 milliards d'euros (plus de 3 % du PIB français), alors que le colossal excédent allemand s'établit à 160 milliards d'euros (plus de 6 % du PIB allemand). Jamais, depuis 1950, le déficit français n'avait été aussi élevé (le précédent record datait de 1980-1982 : 2 % du PIB). Jamais, depuis 1950, l'excédent allemand n'avait été aussi fort (pour mémoire, l'excédent chinois est de 3 %).

Pourtant, en 2002, quand la droite est revenue aux affaires, les deux pays avaient un excédent commercial comparable (2 % du PIB), le même taux de chômage (8 %), un déficit public voisin (2 % du PIB). Sur la période 1980-2010, la balance commerciale française est en moyenne exactement équilibrée. Aujourd'hui, le taux de chômage atteint 10 % en France (6 % en Allemagne), et le déficit budgétaire 5 % du PIB (1 % outre-Rhin).

La droite, qui aime se faire passer pour bonne gestionnaire, est seule au pouvoir en France depuis dix ans. La vérité est que son bilan économique est calamiteux. L'appareil productif est en piteux état, la formation et l'innovation ont été délaissées au profit de ridicules subventions aux heures supplémentaires, et on a assisté à une gabegie sans précédent d'argent public, avec

des cadeaux fiscaux insensés accordés aux donateurs de l'UMP. L'ISF va ainsi rapporter en 2012 deux fois moins d'argent qu'en 2007, alors même que les patrimoines ont progressé de 30 %, tout cela en pleine crise des finances publiques. Et comme les excuses habituelles ne fonctionnent plus – «C'est la faute des gouvernements précédents!» –, le pouvoir en place désigne les chômeurs (près de 5 millions d'inscrits à l'ANPE, autre record) et les immigrés à la vindicte populaire. Si l'on ajoute à cela que nous avons un président affabulateur, qui passe son temps à enchaîner les mensonges factuels devant des dizaines de millions de Français, la conclusion est claire : l'alternance politique est devenue une question de salubrité publique.

Mais cette situation économique inquiétante exige de la gauche audace et imagination. La gauche doit relever ce défi d'abord au niveau de la politique européenne. L'Allemagne a sa part de responsabilité dans cette grande divergence entre les deux pays. En comprimant excessivement sa demande intérieure (la part des salaires a baissé de 5 % du PIB outre-Rhin depuis 2002), elle a joué une stratégie qui n'est pas généralisable à l'ensemble de l'Union européenne. Avec des excédents commerciaux de 6 % du PIB par an, l'Allemagne pourrait s'acheter en cinq ans la capitalisation totale du CAC 40 ou bien la totalité de l'immobilier parisien (environ 800 milliards d'euros pour chaque lot). L'Allemagne n'a pas besoin de telles réserves ! Et l'union monétaire ne peut fonctionner correctement avec de tels déséquilibres. La France et l'Allemagne ont au contraire besoin d'une Europe forte et unie permettant de reprendre le contrôle d'un capitalisme financier mondialisé devenu fou. Il faut pour cela un nouveau traité européen fondé sur une stratégie de croissance, une dette publique commune, et l'union des parlements nationaux des pays souhaitant aller de l'avant. L'Allemagne, plus avancée que nous dans sa réflexion sur l'union politique, doit et peut entendre ce message.

La France a aussi sa part de responsabilité dans cette divergence franco-allemande. Dans cette campagne, François Hollande a le mérite de dire où il prendra les 30 milliards d'euros de recettes supplémentaires permettant de rééquilibrer nos

finances publiques. Mais les réformes de structure sont pour l'instant quasi absentes de son programme. Le financement de notre protection sociale repose trop lourdement sur le travail, et il doit être profondément réformé. En gros, sur les 40 points de cotisations patronales pesant sur les salaires bruts, seule la moitié peut se justifier (cotisations retraites et chômage), et le reste (maladie, famille, formation, construction...) doit reposer sur des assiettes fiscales plus larges. La bonne solution est la mise en place d'une véritable CSG progressive, à la fois plus juste et plus efficace que la TVA sociale. Plus généralement, notre système fiscal est archaïque, complexe, imprévisible pour les agents économiques. Il doit d'urgence être simplifié et modernisé. Nous sommes par exemple le seul pays à n'être pas passé au prélèvement à la source. Or, voici que le délégué à la fiscalité de François Hollande, Jérôme Cahuzac, vient d'expliquer avec fierté que rien ne serait fait dans le quinquennat, et qu'il faudrait plusieurs mandats pour envisager une telle réforme... alors même que tous nos voisins l'ont faite en une seule année, à des époques où l'informatique n'existait pas! Tout cela n'est pas à la hauteur de la situation. On pourrait multiplier les exemples. Sur les retraites, c'est l'ensemble du système qu'il faut remettre à plat, en unifiant les différents régimes, de façon à consolider et dynamiser les trajectoires professionnelles complexes, et mettre en place des comptes individuels de droit à la formation. L'alternance ne doit pas se faire par défaut.

Universités : les mensonges de Sarkozy

Libération, 13 mars 2012

Au palmarès des mensonges les plus éhontés du quinquennat qui s'achève, l'enseignement supérieur et la recherche occupent une place à part. «Priorité des priorités», «grande cause nationale», «effort financier sans précédent» : les superlatifs n'ont pas manqué pour expliquer au pays et convaincre les médias que le pouvoir en place avait fait de l'investissement dans le capital humain un axe central de sa politique. Pourtant, les universitaires n'ont cessé de manifester, et s'apprêtent selon toute vraisemblance à voter massivement pour l'alternance. Alors, qui a raison ? Les enseignants-chercheurs sont-ils d'irréductibles gauchistes, des ingrats incapables de reconnaître quand la droite mène enfin une action positive et leur accorde des moyens supplémentaires ? Ou bien Sarkozy a-t-il de nouveau menti avec un tel aplomb que beaucoup d'observateurs s'y sont laissé prendre ? La vérité oblige à dire que nous sommes une fois de plus dans ce second cas de figure, celui du président affabulateur.

Reprenons le fil des lois de finances et des documents budgétaires. En 2012, le budget total de la recherche et de l'enseignement supérieur sera de 25,4 milliards d'euros (soit un peu plus de 1,2 % du PIB). Sur ce total, la moitié ira aux formations supérieures et à la recherche universitaire (12,5 milliards

d'euros). Cette somme représente la totalité des moyens allant aux universités et aux diverses écoles et instituts, quel que soit leur ministère de rattachement. L'autre moitié ira aux aides pour les étudiants (2,2 milliards) et aux divers organismes de recherches : CNRS, ANR, Inra, Inserm, mais aussi recherche spatiale, nucléaire, etc. (10,7 milliards).

En 2007, la répartition globale était très proche, et le budget total de la recherche et de l'enseignement supérieur atteignait 21,3 milliards d'euros, dont 10,7 milliards pour les formations supérieures et la recherche universitaire. Sur cinq ans, la progression est donc de 19,2 % pour le total, et de 16,8 % pour la part concernant les universités et écoles. Il faut bien sûr retrancher l'inflation, laquelle entre janvier 2007 et janvier 2012 s'élève à 9,7 %. La croissance réelle atteint alors péniblement 7 %-8 % sur cinq ans, soit à peine plus d'1 % par an. On peut se consoler en notant que c'est légèrement mieux que la croissance du PIB sur la même période. Mais si l'on ajoute à cela que le nombre d'étudiants a lui-même progressé d'environ 5 % (passant de 2,2 à 2,3 millions), alors la conclusion est claire. Au cours du quinquennat 2007-2012, malgré les discours, l'investissement dans le capital humain a presque stagné en France. Les rares moyens nouveaux ayant en outre été concentrés sur quelques pôles, au moyen d'appels d'offres de plus en plus complexes et bureaucratiques (l'inflation sur le nombre de sigles a largement dépassé celle des budgets : Pres, Labex, Idex, Equipex...), avec au passage la création de structures gigantesques et sans doute ingouvernables (Les Idex parisiens atteignent les 100 000-150 000 étudiants chacun, quand Harvard, MIT, Stanford en alignent moins de 40 000. S'imagine-t-on vraiment que cela nous permettra de monter trois fois plus haut dans les classements?), il n'est pas étonnant que les budgets de base aient quant à eux franchement baissé. Il n'est pas étonnant non plus que les universitaires, qui *a priori* savent compter et ont vu autour d'eux les baisses de crédits et les suppressions de postes, et qui souvent ont fait le choix de revenir de pays beaucoup plus rémunérateurs pour eux (ou de ne pas y partir), en aient plus qu'assez de se faire traiter d'ingrats et de nantis.

En tout état de cause, ce n'est pas avec ce type de quinquennat que nous allons rattraper notre retard sur les pays les plus avancés. En attribuant les moyens des organismes de recherches aux étudiants (ce qui est douteux), on arrive péniblement à une dépense totale de l'ordre de 10 000 euros par étudiant en France, quand les États-Unis dépassent les 30 000 euros. À ce rythme, il faudrait plusieurs siècles pour combler un tel fossé ! Que l'on ne s'y trompe pas : c'est grâce à cet investissement dans leurs campus que les États-Unis conservent leur suprématie économique et leur influence intellectuelle et culturelle, malgré les failles de plus en plus évidentes de leur modèle politique et social hyperinégalitaire. Pour que la France trouve sa place dans le XXI^e siècle, nous devons enfin faire le choix du capital humain et fixer des priorités budgétaires claires. Avec 6 milliards d'euros, on peut augmenter de 50 % les moyens de toutes les universités et écoles – et cela nous préparera bien plus efficacement pour l'avenir que les 6 milliards dépensés chaque année pour subventionner les heures supplémentaires, ou bien les 6 milliards de recettes annuelles perdus en ISF et en droits de successions. Il est plus que temps que la campagne s'empare de cette question avec des engagements précis.

Le vide sarkozyste

Libération, 9 avril 2012

Le plus frappant, dans le programme dévoilé par le candidat Sarkozy le 5 avril, c'est le vide. Sidéral. Sur le calage macroéconomique d'ensemble, on est quasiment dans le copier-coller de François Hollande. Dans les documents mis en ligne en janvier, le candidat socialiste avait annoncé une trajectoire d'évolution des dépenses et des recettes conduisant à une réduction du déficit de 4,5 % du PIB en 2012 à 0 % en 2017, et de la dette de 88,7 % à 80,2 % du PIB. Trois mois plus tard, après beaucoup de cogitations, aidé par tout l'appareil d'État, le président en place annonce une trajectoire permettant de réduire le déficit de 4,4 % en 2012 à un excédent de 0,5 % en 2017, et la dette de 89,2 % à 80,2 %. Dans le plan Hollande, la réduction de 4,5 points du déficit reposait sur 2,7 points de baisses de dépenses, et 1,8 de hausses de prélèvements. Pour Sarkozy, la réduction de 4,9 points du déficit repose sur 3,7 points de baisse de dépenses, et 1,2 point de hausse de prélèvements. Autrement dit, un gros tiers de l'effort repose sur les hausses de prélèvement chez Hollande, contre un petit quart chez Sarkozy. La vérité est que l'écart est insignifiant, compte tenu des incertitudes inhérentes à de tels exercices. Les deux candidats misent avant tout sur le fait que les dépenses progresseront moins vite que le PIB.

La vraie différence est que Hollande, quelles que soient ses insuffisances, dit assez clairement où il prendra les recettes supplémentaires (impôt sur la fortune, revenus du capital, successions, etc.), alors que le président sortant fait tout pour cacher son programme fiscal antisocial (taxe sur les mutuelles, TVA, gel du barème, etc.).

Si l'on regarde les détails des mesures annoncées par le président sortant le 5 avril, c'est encore pire. Un seul exemple : Sarkozy annonce en bonne place une « baisse des charges salariales » permettant « d'intégrer la prime pour l'emploi (PPE) dans les salaires nets ». Excellente idée... tellement bonne qu'elle a déjà été adoptée en 2000 par le gouvernement Jospin, avec la baisse de CSG sur les bas salaires. Sauf que cette mesure avait été immédiatement censurée par le Conseil constitutionnel, ce qui avait conduit à la création de la PPE. Pour régler enfin le problème tout en respectant le principe d'égalité devant l'impôt, il faut aller jusqu'au bout d'une réforme fiscale d'ensemble et mettre en place un véritable impôt progressif prélevé à la source, fusionnant CSG, impôt sur le revenu et PPE. C'est la seule façon de prendre en compte l'ensemble des revenus et les charges de famille des salariés concernés, comme le demande le Conseil. Encore un effort, et Sarkozy en arrivera au programme fiscal de Hollande... dont le calendrier d'application mériterait par ailleurs d'être précisé et accéléré.

La vérité, c'est que le programme de Sarkozy manque terriblement de souffle. En 2007, les mesures étaient aussi nombreuses qu'inutiles. En 2012, Sarkozy se retrouve à copier Hollande, voire Jospin, apparemment sans même s'en rendre compte.

Alors, pour combler le vide, il reste les mensonges. Avec son aplomb habituel, le président sortant continue de nier les cadeaux aux plus riches. Vendredi matin, sur RTL, il s'en est pris à l'institut des politiques publiques de l'École d'économie de Paris, qualifié « d'organisme Théodule dont personne ne connaît ni l'intérêt, ni l'importance, ni la crédibilité ».

La crédibilité de Nicolas Sarkozy est quant à elle parfaitement établie : c'est celle d'un menteur, incapable de faire la moindre

addition. D'après la loi de finances qui vient d'être adoptée, l'ISF rapportera en 2012 à peine 3 milliards d'euros, contre 4,5 milliards d'euros en 2007. Pourtant, d'après l'Insee et la Banque de France, le patrimoine des Français a progressé d'environ 20 % entre 2007 et 2012 (passant de 8 800 à 10 600 milliards). À taux d'imposition constant, l'ISF aurait donc dû rapporter 5,4 milliards d'euros en 2012, et non 3 milliards. C'est donc un cadeau de 2,4 milliards aux 1 % des Français les plus fortunés, en pleine crise des finances publiques. Si l'on fait le même calcul pour les droits de successions, alors on obtient un cadeau de 2,6 milliards d'euros. Soit au total 5 milliards d'euros de recettes annuelles perdues sur ces deux impôts. Et si l'on se place à taux d'imposition constant par rapport à 2002, ce qui permet de prendre en compte les baisses de droits de successions de 2004-2005 (Sarkozy à Bercy), alors la perte de recettes annuelles dépasse les 10 milliards d'euros en 2012 (3,2 pour l'ISF, et 6,9 pour les successions). Une telle gabegie d'argent public au bénéfice des patrimoines, alors même que ces derniers se portent à merveille, et que les caisses de l'État sont vides, est sans précédent. Il est plus que temps de changer de président.

Hollande, un nouveau Roosevelt pour l'Europe ?

Libération, 7 mai 2012

François Hollande va-t-il devenir l'équivalent d'un Roosevelt pour l'Europe? La comparaison peut faire sourire. Il faut pourtant se rappeler que le poids des événements et le poids des idées font souvent jouer aux hommes politiques des rôles qui les dépassent. Quand il devient président en 1933, Roosevelt ne connaît pas précisément la politique qu'il va mener. Mais il sait que la crise de 1929 et les politiques d'austérité ont mis les États-Unis à genoux, et que la puissance publique doit reprendre le contrôle d'un capitalisme financier devenu fou. En 2012, quatre années après le déclenchement de la crise financière mondiale de 2008, Hollande se retrouve dans la même situation. Quand il a lancé sa campagne, il ne savait pas qu'il la finirait en proposant de taxer à 75 % les revenus supérieurs à un million d'euros. Mais il est vite parvenu à la même conclusion que Roosevelt : seule l'arme fiscale permet de mettre un coup d'arrêt à l'explosion insensée des très hautes rémunérations.

Le principal enjeu auquel Hollande va devoir faire face, c'est l'Europe. Le point central est qu'on ne sortira pas durablement de la crise actuelle si l'on se contente de mettre en place quelques «project bonds», ces obligations européennes permettant de financer des investissements dans l'énergie et les

infrastructures. Un tel outil est utile, mais ne doit pas masquer que le principal enjeu est ailleurs. Si l'on ne s'engage pas clairement dans la voie de la mutualisation des dettes publiques européennes, alors la crise recommencera. Une monnaie unique avec 17 dettes publiques différentes, sur lesquelles les marchés peuvent librement spéculer, sans que les États puissent desserrer l'étau en dévaluant leur monnaie, cela ne marche pas. Un tel système a déjà mené la Grèce à la catastrophe, et finira par conduire l'euro à sa perte.

Et il faut cesser de dire qu'il ne sert à rien d'évoquer cette question parce que l'Allemagne serait opposée à toute mutualisation des dettes. D'abord, il est toujours préférable d'indiquer précisément l'objectif vers lequel on tend, ne serait-ce que pour prendre date et faire en sorte que cet objectif soit atteint un jour. Ensuite, l'Allemagne est bien moins conservatrice qu'on aime le dire en France. La vérité est que de nombreux responsables européens – et pas seulement à gauche, loin de là – attendent du nouveau président français qu'il fasse des propositions audacieuses dans cette direction. Guy Verhofstadt, président du groupe centriste au Parlement européen, vient ainsi de déclarer que seule une mutualisation des dettes européennes permettrait de faire baisser durablement les taux d'intérêt. Si la Federal Reserve américaine devait chaque matin choisir entre la dette du Wyoming et celle du Texas, alors elle aurait du mal à mener une politique monétaire sereine. Tant que la Banque centrale européenne sera placée dans une situation aussi absurde, elle ne pourra jouer pleinement son rôle au service de la stabilité financière. Et l'on continuera d'inventer des usines à gaz inefficaces, comme celle consistant à prêter 1 000 milliards d'euros aux banques privées dans l'espoir qu'elles le prêteront aux États, ou encore de prêter de l'argent au FMI pour qu'il nous le prête en retour...

Plusieurs propositions sont déjà sur la table. Les «sages» allemands (collège d'économistes conseillant la chancellerie, peu réputés pour leurs penchants gauchistes) avaient proposé en novembre que toute la dette supérieure à 60 % du PIB soit mutualisée au niveau européen, y compris sur la dette

allemande. D'autres pensent qu'il vaut mieux commencer par mettre en commun les dettes publiques à court terme. Il faut maintenant trancher et avancer.

Et il faut surtout en tirer les conclusions qui s'imposent en ce qui concerne l'union politique. Joshka Fisher, ancien ministre allemand des Affaires étrangères, a proposé de créer une nouvelle chambre regroupant des députés issus des commissions des finances et des affaires sociales des pays souhaitant aller de l'avant. Cette union des parlements nationaux pourrait avoir la haute main sur une agence européenne de la dette, et fixerait les montants d'emprunts autorisés, à l'issue d'une délibération publique et démocratique. Une telle chambre aurait l'avantage d'être plus resserrée que le Parlement européen, et de rassembler les personnes qui auront ensuite à assumer politiquement les conséquences de leurs décisions dans chaque pays concerné. Ce serait une façon originale d'aller vers les États-Unis d'Europe tout en s'appuyant sur les souverainetés nationales, à la mesure de la construction européenne.

Sur toutes ces questions, l'Europe attend beaucoup de François Hollande. Tout commence maintenant.

Une seule solution : le fédéralisme

Libération, 4 juin 2012

Que sortira-t-il de la négociation européenne en cours? Le risque serait que la France se contente par facilité de se donner le beau rôle en faisant porter à l'Allemagne la responsabilité d'un possible échec sur les eurobonds. Or en réalité, aucune proposition française précise n'est sur la table.

En apparence, les choses sont claires : la France propose de mutualiser les dettes publiques européennes, afin que l'ensemble des pays membres bénéficient de taux d'intérêt bas et prévisibles et se mettent à l'abri de la spéculation. Il s'agit de la seule façon de régler durablement les problèmes de la zone euro. À partir du moment où chaque pays renonce à la possibilité de dévaluer sa monnaie, il est indispensable d'obtenir en échange la stabilité financière au niveau fédéral, faute de quoi le système explosera à plus ou moins brève échéance. Là où le bât blesse, c'est que la France rechigne à tirer les conséquences politiques d'une telle proposition. Si l'on décide de créer une dette commune, il n'est pas possible de laisser ensuite chaque pays décider seul de la quantité de dette commune qu'il souhaite émettre. La mutualisation des dettes implique un bond en avant vers l'union politique et le fédéralisme européen. Les Allemands sont en réalité plus avancés que nous sur cette

question, comme en témoigne la proposition de la CDU d'élire au suffrage universel le président de l'Union européenne. Dans une interview récente, le président de la Bundesbank avait beau jeu de moquer les supposées positions françaises sur les eurobonds, alors même que la question du fédéralisme européen et des délégations de souveraineté n'a même pas été évoquée pendant la campagne et que les dirigeants français continuent aujourd'hui encore d'ignorer la question.

Il y a pourtant urgence, et des solutions existent. Pour que l'Europe devienne enfin démocratique, il faut que les décisions concernant la dette commune soient prises dans une enceinte parlementaire fédérale, à l'issue de débats publics et contradictoires. Les conciliabules entre chefs d'État ne peuvent durablement tenir lieu de gouvernance. Or, le Parlement européen peut difficilement jouer ce rôle, à la fois parce qu'il comprend des pays extérieurs à la zone euro, et parce que les parlementaires nationaux ne peuvent être dépossédés de leur pouvoir budgétaire. Une solution concrète pourrait être de créer une chambre budgétaire propre à la zone euro, en unissant les commissions des finances et des affaires sociales du Bundestag allemand, de l'Assemblée nationale française et des différents pays souhaitant aller de l'avant. Un ministre des Finances de la zone euro, à la tête d'un Trésor européen, serait responsable devant cette chambre et formerait l'embryon d'un gouvernement fédéral de l'Europe. Contrairement à une idée répandue, une telle innovation n'est pas hors d'atteinte. Les pays qui le souhaitent peuvent parfaitement conclure un traité mettant ces règles en place, tout en laissant la possibilité aux autres de les rejoindre par la suite. Les pays européens viennent en quelques mois de se mettre d'accord sur un traité ne réglant rien des problèmes de la zone euro. Pourquoi ne pourrait-on pas avec quelques mois supplémentaires aboutir à un traité additionnel qui règle enfin les problèmes ?

En laissant le président du Conseil européen préparer le sommet du 28 juin, le gouvernement français entend certes remettre les institutions communautaires au centre du jeu, ce qui est louable. Mais si la France n'indique pas précisément

jusqu'où elle est prête à aller sur les eurobonds et l'union politique, alors le risque d'échec est évident, d'autant plus que des propositions moins ambitieuses mais relativement précises sont déjà sur la table. La plus détaillée est le « fonds de rédemption » proposé en novembre par les « sages » allemands. L'idée est de mutualiser toutes les dettes supérieures à 60 % du PIB (en masse, l'Italie serait la première concernée, suivie de l'Allemagne, puis de la France et de l'Espagne). Le fonds serait alimenté par des recettes fiscales affectées venant de chaque pays en proportion des dettes mises en commun. Quand ces dettes viendront à échéance, le fonds empruntera avec la garantie solidaire de tous, ce qui évitera aux pays d'aller seuls sur les marchés. Initialement rejeté par Merkel, ce plan vient d'être repris par le SPD et les Verts allemands, et fait de plus en plus d'adeptes à la CDU. Le dispositif, pensé comme purement temporaire, a ses limites. Le seuil de 60 % et l'ampleur du « roll over » [report] risquent de contraindre un pays comme l'Italie à devoir retourner sur les marchés d'ici quelques années. La proposition ne comporte pas de volet sur l'union politique, ce qui est problématique, compte tenu des conséquences que les décisions du fonds auront pour les budgets nationaux.

Il reste que cette proposition a le mérite d'exister. La France serait bien inspirée de mettre son propre plan sur la table. En repoussant sans cesse les choix sur les eurobonds et le saut fédéral, l'Europe joue avec le feu.

Quel fédéralisme, et pour quoi faire ?

Libération, 2 juillet 2012

En repoussant les choix importants, les responsables européens réunis à Bruxelles vendredi dernier n'ont fait que gagner un peu de temps. La perspective d'union bancaire, avancée importante, reste malheureusement floue. La question des eurobonds n'a même pas été évoquée. La raison en est simple : aucune proposition française précise d'union budgétaire et politique permettant de mettre en place concrètement les eurobonds n'avait été formulée. Trois ans après le début de la crise de l'euro, on continue de faire croire qu'on pourra en venir à bout en accumulant rustines et sommets de la dernière chance, rituellement conclus par des conférences de presse nocturnes et des cris de victoire.

Mais la difficulté reste entière : quelle forme originale et pragmatique pourrait prendre le fédéralisme européen ? Tout le monde sent bien que l'euro ne peut survivre sous sa forme actuelle. Mais en même temps le saut fédéral fait peur, en partie pour de bonnes raisons, dont il faut urgemment débattre afin de dépasser ces craintes. Dans ces colonnes (18 juin), Bruno Amable expliquait que le saut fédéral risquait fort d'être un « saut mortel » pour la protection sociale. L'argument de Bruno Amable, précis et effrayant, est le suivant. Les systèmes européens de protection sociale sont fragiles. Ils sont le produit de

compromis nationaux spécifiques et de valeurs de solidarités patiemment construites dans le cadre des États nations. Tout cela risquerait d'être remis en cause dans le cadre d'un vaste État fédéral, où les conflits ethniques ou nationaux l'emportent souvent sur le conflit de classes. Concrètement, les États-Unis d'Amérique n'ont pas développé d'État providence car ils ne voulaient pas payer pour les Noirs, et les États-Unis d'Europe risqueraient de démanteler le leur car ils ne veulent pas payer pour les Grecs.

Là où le bât blesse, je crois, dans ce raisonnement, c'est que rien ne nous oblige dans le cadre du fédéralisme européen à tout uniformiser et à tout mettre en commun. La règle doit être simple : il faut mettre en commun ce que nous n'arrivons pas à faire seuls. Rien de plus, rien de moins. Il serait inutile et contre-productif de fusionner les systèmes de retraite des différents pays. Nous avons déjà du mal, au niveau français, à modifier les règles, rapprocher les différents régimes, articuler le droit à la retraite avec celui à la formation continue. Il y a peu de chances que le problème se simplifie et que le débat soit plus serein en étant déplacé à un niveau plus élevé. Même chose pour la fusion CSG-impôt sur le revenu ou la semaine de quatre jours à l'école : pour l'essentiel, ces débats et ces compétences doivent rester au niveau national. Par contre, il existe des domaines, comme la régulation des marchés financiers et des paradis fiscaux, où chaque pays ne peut pas grand-chose seul, et où le bon niveau d'intervention est clairement européen. Dans l'économie mondiale, la France et l'Allemagne pèsent à peine plus que la Grèce ou l'Irlande. En continuant de nous diviser, nous nous plaçons dans la main des spéculateurs et des fraudeurs. Ce n'est pas la meilleure façon de défendre le modèle social européen.

C'est pourquoi il faut d'urgence mettre en commun les dettes publiques de la zone euro, afin que les marchés cessent d'imposer des taux d'intérêt erratiques et déstabilisants aux uns et aux autres, et l'impôt sur les bénéfices des sociétés, qui est aujourd'hui massivement contourné par les sociétés multinationales. Ce sont ces deux outils, et ces deux outils seulement, qu'il faut mutualiser et placer sous l'autorité d'une instance

QUEL FÉDÉRALISME, ET POUR QUOI FAIRE ?

politique fédérale. Concrètement, si l'on crée une chambre budgétaire de la zone euro, alors c'est cette chambre qui décidera à la majorité, à l'issue d'un débat public et démocratique, sur proposition d'un ministre des Finances européen responsable devant cette chambre, du volume de dette publique commune que le Trésor européen pourrait émettre chaque année. Mais chaque parlement national resterait ensuite entièrement libre du niveau global de prélèvements et de dépenses, et bien sûr de leur répartition. Concrètement, si l'on décide que le déficit européen est de 3 % du PIB, alors cela n'empêche nullement un pays d'avoir 50 % du PIB en dépenses et 47 % en prélèvements, et un autre d'en avoir 40 % et 37 %. Un tel système exige un nouveau traité entre les pays souhaitant aller de l'avant, cela n'est nullement hors d'atteinte, pour peu que la volonté politique existe, en particulier en France. Espérons que le débat sur le fédéralisme européen puisse enfin avoir lieu dans les mois qui viennent.

Assez d'attentisme! Vite, de l'action!

Libération, 24 septembre 2012

Le début du quinquennat Hollande est-il aussi mauvais qu'on le dit? Oui, malheureusement. Certes les circonstances ne sont pas faciles, et le nouveau président n'est pas près de nous faire regretter l'ancien. Il reste qu'on observe sur tous les sujets un attentisme et une indécision bien inquiétants pour un début de mandat.

Sur le plan européen, la France n'a formulé aucune proposition concrète permettant d'avancer vers l'union politique et budgétaire et la mutualisation des dettes publiques, seule solution durable à la crise. En conséquence, on se retrouve à faire de l'austérité à marche forcée, prétendument pour rétablir notre crédibilité, alors que tout le monde sait que cette politique conduira à plus de récession et plus d'endettement. On perd du temps à ratifier un traité dont on sait déjà qu'il ne règlera aucun des problèmes structurels de la zone euro. Cerise sur le gâteau, on laisse Angela Merkel parler toute seule de l'union politique et dérouler ses propositions, qui ont au moins le mérite d'exister (élection d'un président de l'UE au suffrage universel), mais qui sont loin d'être les plus adaptées (la priorité devrait plutôt être d'établir un parlement démocratique au niveau de la zone euro, sans doute à partir des parlements nationaux). Pendant

ce temps, le reste du monde continue d'avancer, d'investir dans l'avenir et de distancer l'Europe.

Sur le plan national, toutes les réformes de fond sont ajournées. La réforme fiscale, mère de toutes les batailles pendant la campagne du candidat Hollande, se limitera à quelques bricolages, alors que nous aurions besoin d'une refondation complète, à notre portée. La France est depuis longtemps le seul pays développé à ne pas avoir mis en place le prélèvement à la source : qu'importe, elle le restera cinq années de plus. La France brille par l'empilement de plusieurs impôts directs, avec des assiettes mitées se superposant les unes aux autres suivant des règles distinctes : qu'à cela ne tienne, on créera une tranche à 75 % avec une troisième assiette, distincte à la fois de celle de l'impôt sur le revenu et de celle de la CSG, et encore plus percée que les deux premières. Une chose est sûre : au royaume des usines à gaz, les conseillers fiscaux seront rois.

Sur le coût du travail et la compétitivité, le président Hollande a certes déclaré que les cotisations patronales ne pouvaient continuer de peser sur les seuls salaires, et qu'il allait sur-le-champ commander un rapport pour réformer le financement de la protection sociale. Quelle bonne idée ! Si bonne que Lionel Jospin avait eu la même en 1997. Il avait donc commandé un rapport, ce qui lui avait permis de constater un an plus tard que la question était bien complexe, et qu'il était urgent de ne rien faire. Espérons que cela se termine mieux cette fois. D'autant plus que la question est centrale.

Le taux global de cotisations patronales est d'environ 40 % en France : pour verser 100 euros en salaire brut, l'employeur paie 140 euros en salaire super-brut (et le salarié touche 80 euros en salaire net). C'est beaucoup trop. Sur ces 40 %, seule la moitié peut se justifier (cotisations retraites et chômage), et le reste (maladie, famille, formation, construction...), devrait reposer sur des assiettes fiscales plus larges. Le mouvement a été engagé puisque le taux de cotisation patronale est divisé de moitié au niveau du smic. Mais le taux remonte en flèche dès lors qu'on dépasse le salaire minimum, et retrouve son niveau de 40 % dès 1,6 fois le smic. Le gouvernement sortant, en

ASSEZ D'ATTENTISME ! VITE, DE L'ACTION !

prolongeant partiellement le taux réduit jusqu'à 2,1 fois le smic, s'était orienté dans la bonne direction, et le nouveau pouvoir aurait été bien inspiré de maintenir cette baisse, mais avec un autre financement. À terme, l'objectif doit être de réduire à 20 % le taux de cotisation patronale sur tous les salaires. Comment faire pour financer cela ? Le problème est que la TVA sociale ne sera jamais à la hauteur de l'enjeu : la hausse nécessaire serait énorme, et frapperait de façon aveugle le pouvoir d'achat. La TVA écomodulable envisagée par le gouvernement serait encore moins efficace : on peut espérer transférer ainsi un ou deux points de cotisations, mais pas plus.

Le bon outil est la CSG, car son assiette est beaucoup plus large que celle de la TVA, et parce qu'elle seule permet de répartir les efforts de façon juste et transparente sur tous les revenus, à condition de mettre enfin en place une vraie CSG progressive avec un taux modulable suivant le niveau de revenu. Faut de quoi, le transfert de cotisations patronales pèsera sur les retraités et salariés modestes, et donc ne se fera pas.

Seule une réforme fiscale d'ensemble permet de résoudre ces contradictions. Rien n'indique à ce stade que le gouvernement ait le courage et la volonté pour cela, mais il n'est pas interdit d'espérer.

Non-cumul, indemnités : indéfendables députés

Libération, 22 octobre 2012

Le changement à l'Assemblée nationale, c'est pour quand? Visiblement pas pour tout de suite. Comme sur tant d'autres sujets, tous les efforts de renouvellement et de transparence semblent renvoyés à une date indéterminée. On savait déjà les députés-maires et sénateurs-maires socialistes peu pressés de respecter leur parole sur le non-cumul des mandats. Avant les élections, ils s'étaient engagés devant les électeurs de choisir au plus tard en septembre quel mandat ils souhaitaient conserver. Qu'importe : ils expliquent maintenant que le plus simple est de garder les deux, et que tout cela doit attendre le vote d'une loi. On voit déjà revenir les arguments éculés sur la nécessité d'un ancrage local pour assurer son travail au Parlement.

Pourtant, aucun autre pays européen ne pratique le cumul, et rien n'indique que les parlementaires y font moins bien leur travail qu'en France. Voici maintenant que le même conservatisme semble s'imposer sur la question du régime indemnitaire des parlementaires. De quoi s'agit-il? Actuellement, les députés reçoivent chaque mois une indemnité parlementaire de 7 100 euros, soumise à l'impôt, et une indemnité représentative de frais de mandat (IRFM) de 6 400 euros, totalement exonérée. Le problème est que cette IRFM ne fait en pratique

l'objet d'aucun contrôle, et s'apparente à un complément de revenu : en gros, les députés doublent leur salaire, sans le dire, et sans payer les impôts correspondants. Contrairement à ce qui se passe à l'étranger, les députés français n'ont aucun justificatif à envoyer à l'Assemblée. Ils reçoivent directement leur IRFM sur un compte en banque personnel, la dépense comme ils l'entendent, et n'ont aucune instruction claire sur les limites à ne pas franchir. Jusqu'à quel point les costumes et les tailleurs, les loyers et les meubles, les restaurants et les réceptions, peuvent-ils être facturés sur l'IRFM? Personne ne le sait : après tout, tout cela est nécessaire pour assurer dignement son mandat. Or le nouveau président de l'Assemblée, Claude Bartolone, vient de réaffirmer qu'il était hors de question de changer ce régime, car il faudrait compenser les députés français du fait qu'ils seraient relativement peu rémunérés en Europe. Un tel argument est irrecevable : avec 7 100 euros, le député français n'est effectivement pas le mieux payé; mais avec 13 500 euros, dont la moitié non imposable, il dépasse tout le monde. Si l'on considère qu'une rémunération de 7 100 euros est insuffisante, par exemple parce qu'un député doit se payer un logement à Paris, en plus de celui dans sa circonscription, alors il faut assumer publiquement une (légère) augmentation, de manière transparente, et évidemment soumettre l'ensemble de la rémunération aux mêmes impôts que les rémunérations de tous les Français, tout en mettant fin au régime opaque de l'IRFM. Il en va de même pour le régime de retraite des députés, totalement dérogatoire par rapport au droit commun. En particulier, il suffit pour les députés de cotiser vingt ans pour obtenir une retraite à taux plein, ou lieu de quarante ans pour le reste des citoyens. Une excuse souvent évoquée est que les députés acquittent une double cotisation retraite. L'argument est scandaleux, car ces cotisations ne financent qu'une infime partie des retraites en question : pour l'essentiel, c'est l'État – et donc les contribuables – qui cotise double.

Un autre argument entendu est qu'il faudrait donner aux députés une compensation à cause du caractère risqué et aléatoire de leur carrière. Pour la petite histoire, les « pigeons », eux

aussi, ont récemment utilisé cet argument du « risque » pour défendre le régime fiscal dérogatoire réservé aux plus-values. Dans les deux cas, on frôle l'indécence : il existe beaucoup de catégories de Français qui ont des carrières au moins aussi précaires que les députés ou les « pigeons », et il n'est clairement pas viable de concevoir un régime spécial de retraite ou des règles fiscales particulières pour chacune de ces professions. Il serait préférable d'appliquer aux députés les mêmes règles de retraite que tout le monde, quitte là encore à assumer une augmentation de leur rémunération. Il ne s'agit ni de démagogie ni d'antiparlementarisme. C'est tout le contraire : je respecte au plus haut point le travail parlementaire. Mais notre système fiscal et social est asphyxié par les régimes dérogatoires de toute nature, et l'honneur des députés devrait être de le simplifier, pas de défendre leur propre niche. Les parlementaires, qui prétendent bien connaître le terrain, ne semblent pas se rendre compte des ravages produits dans l'opinion par leur régime de retraite et par leurs indemnités non imposables. Il serait beaucoup plus facile de faire accepter les réformes courageuses dont nous avons besoin aujourd'hui si les parlementaires commençaient par donner l'exemple.

Le socialisme de l'usine à gaz

Libération, 19 novembre 2012

Lors de sa conférence de presse, François Hollande a annoncé, non sans fierté, qu'il défendait un « socialisme de l'offre », favorisant la « production », par opposition à un socialisme « plus traditionnel », « axé sur la demande ». Quel beau sujet de dissertation pour le bac, et quelle bonne idée de choisir le côté de la production ! C'est toujours mieux qu'un socialisme sans production... Le problème est qu'au-delà de cette posture rhétorique archiconvenue (contrairement à ce qu'on entend ici et là, les socialistes français ont depuis longtemps expérimenté des politiques de l'offre, avec la baisse d'un tiers du taux de l'impôt sur les sociétés entre 1988 et 1993), on voit surtout se dessiner dans les mesures Ayrault-Hollande de cet automne un socialisme de la niche et de la complexité fiscale, catastrophique pour le modèle social français, qu'il faudrait immédiatement moderniser et réformer. Un socialisme de l'usine à gaz, en quelque sorte.

On connaissait déjà la niche des « pigeons », accordée aux plus-values : de nombreuses pages ajoutées au Code des impôts, sans aucun intérêt pour l'efficacité économique, et encore moins pour la justice fiscale. Voici venu le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), fer de lance du plan compétitivité du Gouvernement, et qui n'est en réalité qu'une

énorme usine à gaz en construction. C'est l'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire : au lieu de se lancer dans une réforme de fond des cotisations sociales, ce qui aurait demandé courage et détermination au Gouvernement comme aux partenaires sociaux, on contourne l'obstacle en ajoutant une couche de complexité à un système fiscal-social qui en comporte déjà beaucoup trop.

De quoi s'agit-il? Quiconque a déjà embauché un salarié connaît la difficulté de savoir les taux exacts de cotisations à appliquer. Il faut additionner de multiples taux (plusieurs régimes de retraite, assurance-chômage, maladie, famille), prendre en compte tous les prélèvements additionnels (construction, logement, formation, taxe sur les salaires, variant suivant les secteurs d'activité et la taille de l'entreprise, sans parler des innombrables régimes dérogatoires dépendant de l'âge du salarié ou de sa date d'embauche (on vient d'ailleurs d'en ajouter un, avec le contrat de génération). Au terme de calculs fastidieux, et de beaucoup de temps perdu avec le comptable, on aboutit *grosso modo* aux chiffres suivants. Le taux global de cotisations patronales est de l'ordre de 40 % (pour verser 100 euros en salaire brut, l'employeur paie 140 euros en salaire super-brut), dont à peu près la moitié pour les cotisations retraites et chômage. Le taux est réduit à environ 20 % pour le smic¹, mais les 40 % sont appliqués dès que le salaire atteint 1,6 fois le smic ; tout cela avec des variations suivant les secteurs et le temps de travail (on la fait courte).

Quant au salarié qui souhaiterait connaître son pouvoir d'achat, il fait face à un labyrinthe encore plus ubuesque. Il lui faut distinguer CSG déductible et non déductible, salaire net de CSG mais brut d'impôt sur le revenu, sans parler du chèque de prime pour l'emploi (PPE) que quelque 8 millions de salariés modestes reçoivent avec un an de retard et qui leur rembourse une partie de la CSG prélevée un an plus tôt... C'est sans doute le sommet de l'absurdité fiscale, tout du moins jusqu'à aujourd'hui.

1. Voir «Assez d'attentisme! Vite, de l'action!»

LE SOCIALISME DE L'USINE À GAZ

Car voici que nos vigoureux socialistes de l'offre, non contents de ne rien changer à ce fatras incompréhensible, décident d'y ajouter une couche, avec un crédit d'impôt remboursant aux entreprises, l'année suivante, l'équivalent de 6 % de leur masse salariale, prélevée l'année précédente sous forme de cotisations sociales. C'est, en gros, l'équivalent de la PPE pour les entreprises. Et, comme il se doit, ce mécanisme de crédit d'impôt sur les sociétés comporte toutes sortes d'exceptions : en sont notamment exclues les fondations, associations (particulièrement présentes dans l'enseignement supérieur), la recherche, la santé, secteurs d'avenir, hautement concurrentiels, et dans lesquels il n'est pas évident d'attirer en France la main-d'œuvre qualifiée.

Quel est l'effet de tout cela? Un énorme gaspillage d'argent public, car presque personne ne maîtrise ces règles, sauf peut-être les très grandes entreprises. Et encore, ces dernières devraient en toute logique calculer que ces dispositifs de crédit d'impôt se sont toujours caractérisés par une instabilité chronique et une imprévisibilité quasi totale à l'horizon de quelques années, et ne prendre par conséquent aucune décision qui les engage au-delà. Pour résumer : le Gouvernement jette l'argent public par les fenêtres au moment où il n'en a pas, tout cela financé par une hausse de la TVA sur les plus modestes. Le Gouvernement précédent avait au moins eu le bon goût d'utiliser ce même argent pour mettre en place une véritable baisse des cotisations sociales au-delà d'1,6 smic. Une seule question : pourquoi tant de bricolage?

Merkhollande et zone euro : un égoïsme à courte vue

Libération, 17 décembre 2012

Pourquoi la France et l'Allemagne ne poussent-elles pas dans le sens de l'union politique et budgétaire de la zone euro ? Pour une raison simple : les deux pays bénéficient actuellement de taux d'intérêt extrêmement bas (moins de 1 %) et se lavent les mains du fait que l'Italie et l'Espagne paient des taux supérieurs à 5 % et s'enfoncent dans la crise. C'est de l'égoïsme à courte vue : nous allons tous souffrir de la récession qui s'installe dans la zone euro. Sans compter que personne ne peut prévoir les réactions politiques violentes que tout cela pourrait finir par susciter en Europe du Sud ou ailleurs. Au mieux, l'Europe aura perdu une décennie à se disputer et à ne pas investir dans l'avenir. Pourtant, nous avons le meilleur modèle social du monde et nous devrions avoir les meilleures universités de la planète pour gagner la bataille de l'intelligence et du développement durable au XXI^e siècle.

Au petit jeu des égoïsmes nationaux, difficile de savoir qui est le plus coupable. L'Allemagne accumule des excédents commerciaux beaucoup trop élevés : personne n'a besoin de telles réserves et par définition, une telle stratégie ne peut fonctionner si chacun la suit. Mais la France, outre qu'elle se montre incapable de réformer et de moderniser son système

économique, fiscal et social, n'a fait en réalité aucune proposition précise permettant de mettre en commun les dettes publiques. La seule proposition concrète à ce jour reste celle du fonds de rédemption, formulée il y a tout juste un an par des économistes allemands conseillant la chancellerie. L'idée est de mettre en commun toutes les dettes nationales excédant 60 % du PIB. La proposition est loin d'être parfaite. Il lui manque notamment un volet politique : une fois le fonds constitué, le déficit annuel et le rythme de désendettement et d'émission de dette commune devraient être fixés par un parlement budgétaire de la zone euro, à l'issue d'une délibération publique et démocratique – le contraire des sommets de chefs d'État et de ministres qui tiennent lieu aujourd'hui de gouvernance à l'Europe. Il reste que la proposition a le mérite d'exister et que la France n'a même pas daigné y répondre et formuler sa propre version.

Alors, que faire? D'abord, redire qu'une monnaie unique avec 17 dettes publiques différentes, cela ne peut pas marcher. La perte de souveraineté monétaire doit être compensée par l'accès à une dette publique mutualisée et un taux d'intérêt bas et prévisible. Il faut se rendre compte qu'avec une dette publique de l'ordre de 100 % du PIB, les vagues spéculatives sur les taux d'intérêt ont des effets énormes et dévastateurs sur les finances publiques. L'Italie a actuellement un excédent primaire de 2,5 % du PIB (les impôts dépassent les dépenses publiques de 2,5 % du PIB) et seuls les intérêts de la dette plongent le pays dans le déficit et la spirale de la dette. À titre de comparaison, le budget total de toutes les universités, grandes écoles, formations supérieures, en France et en Italie, est de l'ordre de 0,5 % du PIB. Quelles qu'aient été les erreurs de gestion passées – et il y en a eu – cela n'a pas de sens d'imposer à l'Italie, à l'Espagne et à la Grèce un tel coût et une telle impossibilité d'investir dans l'avenir. Personne ne peut réformer son pays avec une pareille incertitude au-dessus de la tête.

L'union politique et fiscale de la zone euro est également la seule façon de répartir équitablement les efforts. Un des effets de la crise a été le grand retour de l'impôt sur le patrimoine.

Rien d'étonnant à cela : en Europe, les patrimoines privés se situent aujourd'hui à des niveaux inconnus depuis la Belle Époque, alors que les revenus stagnent. En Espagne, l'impôt sur la fortune, supprimé en 2008 par Zapatero, a été réintroduit en 2011. En Allemagne, le SPD veut recréer un impôt général sur le patrimoine. En Italie, la plus grande partie des nouvelles recettes fiscales levées par le gouvernement Monti provient d'un alourdissement de l'impôt sur les propriétés immobilières et les actifs financiers. Même le FMI, dont la doctrine fiscale se résume généralement à la promotion de la TVA, a applaudi. Le problème est qu'il est impossible de mener correctement ce type de réforme sans coopération européenne, et en particulier sans échange automatique d'informations sur les actifs financiers détenus à l'étranger. C'est ainsi que l'Italie s'est retrouvée à introduire une taxe de 0,5 % sur l'immobilier (non délocalisable) et de seulement 0,1 % sur les actifs financiers, alors même que ces derniers représentent l'essentiel des patrimoines les plus élevés.

D'un côté, les bailleurs de fonds demandent à la Grèce de faire payer ses citoyens les plus fortunés; mais de l'autre, on refuse de mettre en place l'union fiscale permettant de réaliser cet objectif et on pousse au contraire l'Europe du Sud à se lancer dans une vaste braderie d'actifs publics à bas prix. La cohérence et le courage, c'est pour quand?

Vive l'école le mercredi!

Libération, 28 janvier 2013

Et si les vraies réformes n'étaient pas là où on les attendait? Pendant la campagne, François Hollande avait beaucoup parlé des impôts et des retraites. Il faut se résoudre à l'évidence : il n'y aura sans doute pas de réforme fiscale ambitieuse, ni de réforme systématique des retraites. Par contre, on commence à voir se dessiner des changements d'importance dans des domaines imprévus. Cela n'excuse pas l'inertie fiscal-social, mais c'est toujours bon à prendre. D'abord dans le domaine de la gouvernance démocratique.

Le fait d'accorder des voix délibératives – et non seulement consultatives – pour les représentants des salariés dans les conseils d'administration des grandes sociétés, comme cela se pratique depuis longtemps en Allemagne, sans qu'il soit nécessaire d'avoir la moindre participation au capital (on est donc très loin de la participation gaullienne), est tout sauf accessoire.

De même, il faut saluer la décision courageuse de donner aux membres extérieurs des conseils d'administration des universités – en particulier les représentants des collectivités territoriales et des entreprises – le pouvoir de choisir le président des établissements. En 2007, la droite avait étrangement improvisé une autogestion intégrale : le choix du président était réservé

aux représentants élus des enseignants-chercheurs, avec pour conséquence une confusion totale entre le rôle des instances de gestion et celui des instances scientifiques.

Voici maintenant venu le temps des réformes dans l'école, avec en particulier la question de l'école le mercredi dans le primaire. Qu'on ne s'y trompe pas : il s'agit d'une réforme fondamentale, sans doute une des plus importantes du quinquennat. D'abord, en instituant pour la première fois l'école cinq jours sur cinq, du lundi au vendredi, comme cela se pratique dans tous les pays sauf la France, le ministre Vincent Peillon revient (enfin) sur un compromis daté établi sous la III^e République. Au moment d'instituer l'école publique, gratuite et obligatoire pour tous, on avait en effet accepté de laisser à l'Église un jour par semaine, qui fut le jeudi, de 1882 à 1972, puis le mercredi, pour former les consciences. Près d'un siècle et demi plus tard, plus grand monde ne va au catéchisme, et il est temps de revenir sur cette anomalie, d'autant que ce mercredi sans école est une source inacceptable d'inégalité sociale : les enfants bobos font toutes sortes d'activités culturelles épanouissantes, les autres zonent devant la télé ou dans des centres aérés mal encadrés (pas facile de trouver des personnels compétents et motivés qui acceptent de travailler une demi-journée par semaine). Ensuite, cela conduit à des journées très longues pour les enfants les quatre autres jours. Enfin et surtout, et cela n'a pas assez été souligné, le mercredi sans école met une pression énorme sur les parents pour qu'ils s'arrêtent de travailler le mercredi, et en pratique ce sont les mères de jeunes enfants qui subissent une pression disproportionnée. Cela a des conséquences extrêmement dommageables sur l'inégalité hommes-femmes des carrières professionnelles : si vous savez que les jeunes mères de famille seront systématiquement indisponibles pour les réunions le mercredi, allez-vous leur confier les mêmes responsabilités qu'aux pères? Évidemment non. En mettant fin à cette regrettable particularité française, et en instituant un service public d'éducation fonctionnant du lundi au vendredi, pour les enfants et les parents, ce gouvernement œuvrerait puissamment pour la réduction des inégalités hommes-femmes.

VIVE L'ÉCOLE LE MERCREDI!

Dans ces conditions, que penser du mouvement de grève lancé par les instituteurs parisiens le 22 janvier? S'agissant d'enseignants qui sont *a priori* en faveur de la laïcité, de l'égalité sociale, et de l'égalité hommes-femmes, on peut être surpris, et l'accusation de corporatisme – il n'est pas agréable de se mettre à travailler le mercredi quand on a en partie choisi sa profession pour avoir cette journée libre – n'est pas infondée. En 2002, un puissant mouvement de grève du même type avait conduit Delanoë à abandonner son projet d'école le mercredi. Il serait désastreux et scandaleux qu'il en aille de même en 2013.

Pour autant, l'attitude du gouvernement n'est pas exempte de tout reproche. Il est logique, pour une réforme de cette ampleur, de mettre les moyens qui s'imposent, et d'afficher une détermination claire. L'été dernier, Ayrault avait semblé lâcher son ministre sur l'école le mercredi. Avant Noël, Hollande avait alimenté la fronde en reportant la réforme sur deux ans. Comme sur tant d'autres sujets, il serait temps que le pouvoir en place apprenne à trancher et à assumer ses choix.

Élections italiennes : l'Europe est responsable

Libération, 25 février 2013

Vue de France, l'incroyable remontée de Berlusconi pendant la campagne italienne, et plus généralement le score élevé du vote populiste et l'instabilité politique qui s'annonce, semble difficile à comprendre. Il existe certes une irréductible particularité berlusconienne italienne. Il serait cependant trop facile de tout renvoyer à cet exotisme transalpin, sans rapport avec nos propres réalités et nos propres responsabilités. La France a, elle aussi, des tropismes électoraux surprenants, à commencer par le vote lepéniste, père et fille, qui ne cesse d'étonner les observateurs étrangers.

L'engouement pour l'humoriste Beppe Grillo, qui a séduit nombre d'électeurs de gauche en proposant tout à la fois un revenu minimum et un référendum pour sortir de l'euro, avec le soutien d'intellectuels et d'écrivains comme Dario Fo, n'est pas sans rappeler l'engouement pour Coluche, qui, fin 1980 et début 1981, dépassait 15 % dans les sondages, avec le soutien de Pierre Bourdieu et Gilles Deleuze, avant de se retirer de la course à la présidentielle. Dans les deux cas, on observe la même défiance à l'égard des élites politiques jugées carriéristes, et du manque de courage et de clarté de leurs engagements. Est-on bien sûr que cela ne pourrait jamais se reproduire en France ?

Si l'élection italienne attire notre attention, c'est avant tout parce que la défiance croissante des Italiens vis-à-vis de l'Europe, alors qu'ils étaient jusqu'à récemment les plus Européens de tous, est en partie due à notre égoïsme et à notre frilosité. L'Union européenne, en particulier les dirigeants de ses deux principales puissances économiques et politiques, l'Allemagne et la France, porte une énorme responsabilité dans la situation catastrophique dans laquelle se trouve aujourd'hui la zone euro, situation qui pèse de plus en plus lourdement sur le climat politique dans les pays de l'Europe du Sud.

L'étincelle peut à tout moment se rallumer en Grèce ou en Espagne, où se déroulera en 2014 un vote à haut risque sur l'indépendance de la Catalogne. On dit souvent que la Banque centrale européenne (BCE), seule institution fédérale forte, a réussi à convaincre les marchés financiers qu'elle serait toujours là pour venir au secours de l'euro, et que cela aurait permis de sortir de la crise. En vérité, une banque centrale ne peut à elle seule garantir la pérennité d'une union monétaire. La meilleure preuve, c'est que l'Italie et l'Espagne continuent de payer des taux d'intérêt bien plus élevés que l'Allemagne et la France. En 2012, l'Italie a fortement réduit les dépenses et augmenté les impôts, en particulier en créant un nouvel impôt sur le patrimoine immobilier (ainsi que sur les actifs financiers, mais à un taux 8 fois plus faible, faute de coopération européenne adéquate), à tel point que le pays se retrouve en excédent budgétaire primaire : les impôts dépassent les dépenses de 2,5 % de PIB. Le problème est que cette politique a plongé le pays dans la récession, sans que pour autant il sorte de la spirale de la dette : les intérêts payés sur la dette publique dépassent les 5 % du PIB, si bien que le déficit secondaire – le seul qui compte pour l'évolution de la dette – est supérieur à 2,5 % du PIB. Les efforts consentis par la population semblent vains.

Mario Monti est adulé par le reste de l'Europe mais, pour les Italiens, tout cela semble absurde. Évidemment, Berlusconi propose de rembourser le nouvel impôt, et Beppe Grillo de sortir de l'euro. À dire vrai, il s'agit d'une situation traditionnelle pour l'Italie, qui se retrouve régulièrement à la tête de forts

excédents primaires afin de faire face à la charge des intérêts créés par les déficits précédents. Sur l'ensemble de la période 1970-2010, l'Italie est le seul pays du G8 en situation de quasi-équilibre primaire (en moyenne, les dépenses n'ont presque pas dépassé les recettes). Il est aussi celui dont la dette a le plus fortement progressé, car les intérêts de la dette ont dépassé en moyenne les 6 % du PIB (contre 2 % à 3 % partout ailleurs). La nouveauté, c'est que jusqu'ici l'Italie pouvait dévaluer sa monnaie pour sortir des passes difficiles et relancer la machine. Avec l'euro, les pays ont renoncé à leur souveraineté monétaire. La contrepartie devrait être une dette publique mutualisée, permettant à chacun de bénéficier de taux d'intérêt bas et prévisibles. Cela exigerait le vote en commun du déficit, de façon transparente et démocratique, sans doute en rassemblant les membres des commissions des finances des parlements nationaux pour créer un véritable parlement budgétaire de la zone euro. Si l'Allemagne et la France ne sortent pas enfin de leur égoïsme pour proposer une telle solution, le risque est fort de provoquer de nouvelles secousses politiques, plus graves encore que le vote italien.

Pour un impôt européen sur la fortune

Libération, 25 mars 2013

La crise chypriote illustre certaines des contradictions les plus épineuses auxquelles se trouve confrontée la mondialisation financière. De quoi s'agit-il? Chypre est une île d'un million d'habitants qui a rejoint l'Union européenne en 2004 puis la zone euro en 2008. Son secteur bancaire est hypertrophié, avec des bilans dépassant huit fois le PIB annuel, et des dépôts atteignant quatre fois le PIB. Il s'agit à la fois des dépôts des Chypriotes et de dépôts étrangers, notamment russes, attirés par la faible fiscalité et le côté peu regardant des autorités locales. On nous dit que ces dépôts russes incluent d'énormes sommes individuelles et l'on imagine donc des oligarques dont les avoirs se chiffrent en dizaines de millions d'euros. C'est sans doute vrai, mais aucune statistique, même approximative, n'a été publiée par les autorités européennes ou par le FMI. Ces institutions elles-mêmes n'en savent sans doute pas grand-chose et elles ne se sont jamais donné les moyens de faire des progrès sur cette question pourtant centrale. Une telle opacité ne facilite pas un règlement pacifique et rationnel du conflit.

Le problème du jour, en effet, est que les banques chypriotes n'ont plus cet argent : il a été investi dans des titres grecs aujourd'hui dévalués et des investissements immobiliers en

partie illusoire. Fort naturellement, les autorités européennes hésitent à renflouer les banques sans contrepartie, surtout s'il s'agit *in fine* de renflouer des millionnaires russes.

Après des mois de réflexions, les membres de la désormais célèbre Troïka (Commission européenne, BCE, FMI) ont eu la désastreuse idée de taxer tous les dépôts bancaires presque au même taux : 6,75 % jusqu'à 100 000 euros, et 9,9 % au-delà. La légère progressivité ne doit pas faire illusion : pour tout un chacun, il s'agit bien de frapper de la même façon les livrets A et les oligarques. Face aux oppositions, on parle maintenant d'exempter les dépôts inférieurs à 100 000 euros, et de taxer plus fortement les dépôts plus élevés. Mais cela reste très flou (on s'oriente apparemment vers une approche banque par banque), et surtout le mal est fait : les petits déposants européens ne savent plus s'ils peuvent faire confiance aux autorités qui les gouvernent.

La version officielle est que cette quasi-«flat tax» a été adoptée à la demande du président chypriote, qui aurait voulu taxer lourdement les petits déposants pour éviter de faire fuir les plus gros. Sans doute est-ce en partie le cas (on ne le saura jamais : toutes les négociations ont eu lieu à huis clos). La crise chypriote illustre le drame des petits pays dans la mondialisation, qui pour sauver leur peau et trouver leur niche, sont parfois prêts à se livrer à la concurrence fiscale la plus féroce pour attirer les capitaux les moins recommandables.

Mais l'excuse ne tient qu'à moitié : la flat tax a été adoptée à l'unanimité par l'Eurogroupe. Il serait temps que les gouvernements européens apprennent à assumer publiquement leurs responsabilités. Cette crise démontre la nécessité d'instituer un parlement budgétaire de la zone euro, afin que ces questions puissent être débattues et tranchées démocratiquement, au grand jour.

Cette crise illustre aussi et surtout l'incapacité des grands pays à mettre en place les outils permettant de réguler efficacement les crises financières, et de répartir les efforts et les pertes de façon juste et acceptable par tous. Le problème de la ponction sur le patrimoine des Chypriotes est l'étroitesse de

son assiette (il suffit apparemment pour y échapper de transférer ses dépôts sur des comptes titres ou d'autres actifs non taxés) et son manque criant de progressivité, unique dans l'histoire. À titre de comparaison, le taux de l'impôt sur la fortune est en 2013 de 0 % jusqu'à 1,3 million d'euros, 0,7 % jusqu'à 2,6 millions, et monte à 1,5 % au-delà de 10 millions. On trouve aussi nombre d'exemples historiques de ponction temporaire et progressive sur le capital. L'impôt de solidarité nationale institué en 1945 comprend un double prélèvement exceptionnel, sur la valeur présente des patrimoines (à des taux allant de 0 % à 20 % pour les fortunes les plus élevées), et sur les enrichissements survenus entre 1940 et 1945 (à des taux allant jusqu'à 100 % pour les enrichissements les plus importants). Pour prélever ce type d'impôt, il faut bien sûr des déclarations individuelles de patrimoine rassemblant les actifs détenus dans les différentes banques. Les moyens modernes facilitent cette tâche : avec des transmissions automatisées d'informations entre pays, on pourrait même avoir des déclarations préremplies. Or, c'est précisément cette perspective d'un impôt international sur la fortune que rejette la Troïka, et en particulier le FMI, par conservatisme et idéologie. D'où l'idée de flat tax, qui peut être prélevée au niveau de chaque banque, mais qui est profondément injuste et inefficace. Au moins la crise chypriote a-t-elle le mérite de poser clairement ce débat.

Les deux mensonges de Jérôme Cahuzac

Libération, 22 avril 2013

Il y a deux affaires Cahuzac. La première est le mensonge à propos du compte suisse, mensonge gravissime parce qu'il détruit symboliquement ce qui était la seule force de François Hollande face à Nicolas Sarkozy : moins de proximité avec l'argent fou, fin des cadeaux aux plus riches. Mais il y a aussi un second mensonge : Jérôme Cahuzac incarne le reniement de la gauche sur ses promesses de réforme fiscale ambitieuse. Voilà une gauche qui s'apprête tranquillement à augmenter la TVA sur toute la population au 1^{er} janvier prochain, en plein marasme économique, alors même qu'elle avait exclu toute hausse de cette nature quand elle était dans l'opposition.

Le problème est que ce second mensonge est d'abord l'œuvre de François Hollande, qui n'a fait qu'utiliser Jérôme Cahuzac pour dissimuler son manque de courage et le flou de ses convictions, avec l'aide, bien sûr, des quelque 300 députés socialistes, qui ont voté comme un seul homme la hausse de TVA en décembre, six mois après avoir été élus sur un programme rigoureusement contraire. Tout cela pour mettre en place un crédit d'impôt qui est une véritable usine à gaz, et ne fait qu'ajouter une couche de complexité supplémentaire à un système fiscal-social qui en compte déjà beaucoup trop. Cela

fait réfléchir sur les méfaits du présidentielisme à la française. En privé, les députés, comme les membres des cabinets ministériels, ne se privent pas de dire tout le mal qu'ils pensent de ce prétendu plan de compétitivité. Mais en public personne n'ose contredire les arbitrages du monarque républicain. Comment en est-on arrivé là ? Revenons en arrière.

En 2011, tout le monde considère que la gauche a un programme fiscal, avec pour objectif central une refondation de l'impôt sur le revenu. Le Parti socialiste vient de l'adopter officiellement par un vote solennel des militants : « Nous procéderons à la fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG pour créer un impôt moderne car prélevé à la source, qui s'adaptera donc plus rapidement aux évolutions de carrière et de vie. » Pendant la primaire, à l'automne 2011, tous les candidats font semblant d'être d'accord sur ce programme. En vérité, il aurait suffi de gratter un peu pour se rendre compte qu'il n'en est rien. Aucun des « détails » importants (assiette, barème, calendrier...) n'a été arbitré, et le fameux programme est en fait très flou et peu contraignant. Pourquoi les bonnes questions n'ont-elles pas été posées au bon moment ? Sans doute parce qu'une partie des journalistes dits « politiques » confondent en réalité la politique et le peuple, et ne s'intéressent pas à ce qu'ils considèrent être les « détails » des programmes fiscaux – sauf bien sûr quand il s'agit de leurs propres impôts. Toujours est-il que François Hollande commence à faire marche arrière peu de temps après avoir été désigné candidat. Jérôme Cahuzac, plus connu pour ses compétences en implants capillaires qu'en matière fiscale, et qui a été nommé porte-parole du candidat sur le budget et les impôts, fait alors cette déclaration incroyable : la fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG ne pourra se faire qu'en fin de mandat, et uniquement en cas de « consensus bipartisan ». En langage clair, cela veut dire qu'on ne fera rien. Depuis quand le PS et l'UMP adoptent-ils ensemble des réformes fiscales ? Et qui Hollande nomme-t-il pour s'occuper des impôts après son élection ? Jérôme Cahuzac. La boucle est bouclée.

Évidemment, la réforme est ajournée. Pour remplir le vide, on invente alors un invraisemblable crédit d'impôt, financé par

un tripatouillage indigne sur les taux de TVA. Car, non contente d'augmenter de 6 milliards d'euros la TVA au 1^{er} janvier prochain, la gauche poursuit le mensonge en tentant de faire croire que les plus pauvres seront épargnés. Le taux ne sera-t-il pas réduit de 5,5 % à 5 % ? Effectivement, si vous dépensez tout votre salaire en paquets de pâtes chez Lidl, alors vous gagnez 0,5 % de pouvoir d'achat (moins que l'inflation). Mais si vous faites des folies, attention ! Le père François vous taxera avec son gros bâton. Plus c'est gros, plus ça passe ? Eh bien ! non, justement, cela ne passe pas. Ce mélange de cynisme et d'incompétence risque fort de se terminer très mal pour nous tous. La réforme fiscale reviendra un jour ou l'autre, parce qu'elle est inévitable. Seule une CSG progressive permet de mener une politique efficace de pouvoir d'achat en faveur des salariés modestes et d'envisager une réforme ambitieuse du financement de la protection sociale. François Hollande est maintenant confronté à ce choix : soit il abandonne la réforme du système fiscal-social français aux présidents suivants ; soit il y contribue.

Changer d'Europe pour surmonter la crise

Libération, 17 juin 2013

Cinq ans après le début de la crise financière, les États-Unis ont renoué avec la croissance. Le Japon est en passe de faire de même. Seule l'Europe semble durablement enfermée dans la stagnation et la défiance : notre continent n'a toujours pas retrouvé son niveau d'activité de 2007. Notre crise de la dette semble insurmontable, alors même que notre niveau d'endettement public est plus faible que dans le reste du monde riche.

Le paradoxe ne s'arrête pas là. Notre modèle social est le meilleur du monde, et nous avons toutes les raisons de nous unir pour le défendre, l'améliorer et le promouvoir. Le total des patrimoines (actifs immobiliers et financiers, nets de toutes les dettes) détenus par les Européens est le plus élevé du monde, loin devant les États-Unis et le Japon, très loin devant la Chine. Contrairement à une légende tenace, ce que les Européens possèdent dans le reste du monde est nettement plus élevé que ce que le reste du monde possède en Europe.

Alors pourquoi notre continent, malgré tous ces atouts sociaux, économiques et financiers, ne parvient-il pas à surmonter la crise ? Parce que nous continuons de nous diviser sur des détails, et que nous nous complaisons à demeurer un nain politique et une passoire fiscale. Nous sommes gouvernés par

des petits pays en concurrence exacerbée les uns avec les autres (la France et l'Allemagne seront bientôt minuscules à l'échelle de l'économie-monde), et par des institutions communes totalement inadaptées et dysfonctionnelles. Après la chute du Mur et le choc de l'unification allemande, les dirigeants européens avaient décidé en quelques mois la création de la monnaie unique. Cinq ans après le déclenchement de la plus grave crise économique depuis les années trente, on attend toujours un courage équivalent. Le défi à relever est pourtant clair. Une monnaie unique avec 17 dettes publiques différentes, et 27 politiques fiscales cherchant avant tout à siphonner les recettes du voisin, cela ne fonctionne pas. Or pour unifier les dettes publiques et mettre en place l'union budgétaire et fiscale, il faut revoir fondamentalement l'architecture politique de l'Europe.

Le cœur du problème est le Conseil des chefs d'État – et ses déclinaisons au niveau ministériel (Conseil des ministres des Finances, Eurogroupe, etc.). On feint de croire qu'il peut tenir lieu de chambre parlementaire souveraine à l'Europe : une chambre représentant les États, aux côtés du Parlement européen représentant les citoyens. Cette fiction ne fonctionne pas, et ne fonctionnera jamais, pour une raison simple : on ne peut pas organiser une démocratie parlementaire sereine, publique et contradictoire avec un seul représentant par pays. Une telle instance mène naturellement à l'affrontement des égoïsmes nationaux et à l'impuissance collective. Cela va au-delà des personnes : le Merkhollande ne fonctionne pas mieux que le Merkozy. Le Conseil est utile pour fixer les règles générales ou négocier des changements de traité. Mais pour conduire au quotidien une véritable union fiscale et budgétaire, pour voter souverainement le niveau du déficit public et l'adapter à l'évolution de la conjoncture (à partir du moment où l'on mutualise les dettes, on ne peut pas continuer de choisir son déficit chacun dans son coin), pour fixer démocratiquement l'assiette et le taux des impôts qui doivent être mis en commun (à commencer par l'impôt sur les sociétés, aujourd'hui massivement contourné par les multinationales), il nous faut un véritable parlement budgétaire de la zone euro. Le

plus naturel serait de le bâtir à partir des parlements nationaux – par exemple, en rassemblant les députés des commissions des finances du Bundestag, de l'Assemblée nationale, etc., qui pourraient siéger ensemble une semaine par mois pour prendre les décisions communes. Ainsi, chaque pays serait représenté par 30 ou 40 personnes et non par une seule. Les votes ne se réduiraient pas à des affrontements nationaux : les députés PS voteraient souvent avec le SPD, l'UMP avec la CDU. Et surtout, les débats seraient publics et contradictoires, et déboucheraient sur une décision majoritaire claire et nette. On sortirait de l'unanimité de façade des Conseils des chefs d'État, lesquels nous annoncent régulièrement à 4 heures du matin qu'ils ont sauvé l'Europe, avant qu'on se rende compte, dans la journée qui suit, qu'ils ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils ont décidé. La palme de l'irresponsabilité revient sans doute aux décisions prises à l'unanimité par l'Eurogroupe et la Troïka au sujet de Chypre, que personne n'était prêt à assumer publiquement dans les jours qui suivirent.

Le problème est que les gouvernements en place semblent attachés à ce système. Des libéraux allemands aux socialistes français, on est généralement d'accord pour penser que le pouvoir politique européen doit demeurer au Conseil des chefs d'État. Pourquoi cette frilosité? L'explication officielle est que les Français ne veulent pas du fédéralisme, et qu'il serait suicidaire de se lancer dans un changement de traité. Étrange argument : à partir du moment où l'on a choisi il y a plus de vingt ans de partager notre souveraineté monétaire, et où l'on se fixe des règles extrêmement tatillonnes sur les déficits publics (comme le seuil de 0,5 % et les pénalités automatiques fixées par le nouveau traité, adopté l'an dernier), nous sommes de fait dans un système fédéral. La question est simple : veut-on aller sans cesse plus loin dans le fédéralisme technocratique, ou est-on enfin prêt à miser sur le fédéralisme démocratique?

La croissance peut-elle nous sauver ?

Libération, 24 septembre 2013

Est-il bien raisonnable de miser sur le retour de la croissance pour régler tous nos problèmes? Certes, il est toujours préférable d'avoir 1 % de croissance de la production et du revenu national plutôt que 0 %. Mais il est temps de réaliser que cela ne résoudra pas l'essentiel des défis auxquels les pays riches doivent faire face en ce début de 21^e siècle.

La production peut croître pour deux raisons : du fait de la croissance de la population, et du fait de la croissance de la production par habitant, c'est-à-dire de la productivité. Au cours des trois derniers siècles, la production mondiale a progressé en moyenne de 1,6 % par an, dont 0,8 % par an au titre de la population et 0,8 % au titre de la production par habitant. Cela peut sembler minuscule. Mais il s'agit en réalité d'un rythme très rapide, dès lors qu'il se prolonge durablement. De fait, cela correspond à une multiplication par plus de 10 de la population mondiale en trois siècles, qui est passée d'environ 600 millions d'habitants vers 1700 à 7 milliards aujourd'hui. Il paraît peu probable que ce rythme de croissance démographique se poursuive à l'avenir. La population a déjà commencé à diminuer dans plusieurs pays européens et asiatiques. D'après les prévisions des Nations Unies, c'est

l'ensemble de la population mondiale qui devrait se stabiliser au cours de ce siècle.

Pour ce qui concerne la production par habitant, on peut tout à fait imaginer que la croissance passée – 0,8 % par an depuis trois siècles – se poursuive à l'avenir. Je ne suis pas un tenant de la décroissance. Les innovations technologiques peuvent très bien continuer et permettre une croissance immatérielle et non polluante indéfinie. À condition toutefois d'inventer des énergies propres, ce qui n'est pas gagné. En tout état de cause, le point important est que même si la croissance continue, elle ne dépassera sans doute pas 1-1,5 % par an. Les croissances de 4 % ou 5 % par an observées en Europe pendant les Trente Glorieuses, voire davantage en Chine aujourd'hui, correspondent toujours à des situations purement transitoires de rattrapage de pays par rapport à d'autres. Dès lors que l'on se situe à la frontière technologique mondiale, aucun pays n'a jamais connu de croissance durablement supérieure à 1-1,5 % par an.

Dans ces conditions, il est presque inévitable que la croissance s'établisse au 21^e siècle à un niveau nettement inférieur au rendement du capital, c'est-à-dire ce que rapporte en moyenne un patrimoine au cours d'une année (sous forme de loyers, dividendes, intérêts, profits, plus-values, etc.), en pourcentage de sa valeur initiale. Ce rendement est en général de l'ordre de 4-5 % par an (par exemple, si un appartement valant 100 000 euros a une valeur locative de 4 000 euros par an, le rendement est de 4 %), et peut atteindre 7-8 % par an pour les actions et les patrimoines les plus élevés et les mieux diversifiés.

Or cette inégalité entre rendement du capital (r) et croissance de la production (g), que l'on peut noter $r > g$, donne naturellement une importance démesurée aux patrimoines constitués dans le passé, et conduit mécaniquement à une concentration extrême de la richesse. On commence à en voir les signes depuis quelques décennies, aux États-Unis bien sûr, mais également en Europe et au Japon, où l'abaissement de la croissance (notamment démographique) conduit à une hausse sans précédent de la masse des patrimoines relativement aux revenus.

LA CROISSANCE PEUT-ELLE NOUS SAUVER ?

Il est important de comprendre qu'il n'existe aucune raison naturelle pour laquelle le rendement du capital devrait s'abaisser au taux de croissance. La façon la plus simple de s'en convaincre est de constater que la croissance a été quasi nulle pendant l'essentiel de l'histoire de l'humanité, alors que le rendement du capital a toujours été nettement positif (typiquement 4 %-5 % pour la rente foncière dans les sociétés agraires traditionnelles). Cela ne pose aucun problème logique d'un point de vue strictement économique. Bien au contraire : plus le marché du capital est pur et parfait, au sens des économistes, plus l'inégalité $r > g$ sera forte. Par contre, cela conduit à des inégalités extrêmes et peu compatibles avec les valeurs méritocratiques sur lesquelles se fondent nos sociétés démocratiques.

Plusieurs remèdes sont possibles, allant de la coopération internationale la plus parfaite (échanges automatiques d'informations bancaires, impôt progressif sur le capital) au repli national le plus complet. L'inflation permettrait de liquider la dette publique, mais frapperait surtout les patrimoines modestes, et n'est donc pas une réponse durable. Contrôle des capitaux à la chinoise, oligarchie autoritaire à la russe, croissance démographique perpétuelle à l'américaine : chaque bloc régional a sa solution. La chance de l'Europe est son modèle social et sa richesse patrimoniale, bien supérieure à toutes ses dettes. À condition de revoir radicalement ses institutions politiques, qui sont aujourd'hui gravement dysfonctionnelles, elle a les moyens d'aller au-delà de la croissance, et de permettre à la démocratie de reprendre le contrôle du capitalisme.

FMI : encore un effort!

Libération, 21 octobre 2013

Ainsi donc le FMI, dans son dernier rapport, se met-il à défendre l'impôt progressif. Il va même jusqu'à recommander un impôt sur les patrimoines privés pour réduire l'endettement public. En voilà une bonne idée! Évidemment, un tel changement de pied peut faire sourire. Essayons tout de même de mieux comprendre ce que le FMI propose et ne propose pas, d'où il vient et où il va.

Pendant des décennies, le FMI a tout fait pour mettre à mal le principe même de l'impôt progressif. Dans tous les pays dans lesquels il est intervenu, il a favorisé les impôts sur la consommation (non progressifs), ou bien la flat tax, c'est-à-dire un impôt pesant avec un même taux sur tous les revenus, des plus bas aux plus astronomiques. Partout, il a expliqué que l'utilisation de taux plus élevés pour les tranches supérieures de revenus était nocive pour la croissance et devait être abandonnée. Cette affirmation n'a pourtant aucun sens d'un point de vue historique : la croissance n'a jamais été aussi forte qu'au cours des années 1950-1980, période où la progressivité fiscale était maximale, notamment aux États-Unis.

Aujourd'hui encore, la plupart des cadres du FMI, qui émargent à 300 000 ou 400 000 dollars annuels et, comme de juste, sont dispensés de tout impôt, demeurent pourtant pétris

de cette idéologie. Ils continuent d'expliquer en toute bonne conscience que l'ajustement budgétaire passe en priorité par des hausses de TVA et des baisses de dépenses sociales, et défendent toujours des réformes (comme la déduction d'intérêts notionnels pour les actions) visant de fait à vider de tout contenu l'impôt sur les bénéfices des sociétés. C'est peu dire que le récent rapport fait grincer des dents dans les couloirs du FMI, et qu'il reste un long chemin à parcourir pour transformer ces mentalités. En rappelant qu'un retour à la progressivité de 1980 permettrait de combler une bonne part du déficit américain actuel, l'institution de Washington franchit cependant une étape importante dans sa propre histoire.

La bataille de l'impôt progressif sur le revenu est loin d'être gagnée. Derrière ce premier affrontement, une bataille intellectuelle et politique plus importante encore se dessine : celle de l'impôt progressif sur le patrimoine. Le FMI a raison de souligner que l'endettement public des pays riches, qui aujourd'hui semble insurmontable, n'est finalement que peu de chose par rapport à la masse des patrimoines privés (financiers et immobiliers) détenus par les ménages de ces mêmes pays, notamment en Europe. Le monde riche est riche : ce sont ses États qui sont pauvres. La solution envisagée par le FMI – à savoir une taxation des patrimoines privés pour réduire la dette publique – a le mérite de lever un tabou. Elle démontre le désarroi de l'institution face à la crise actuelle. Le FMI n'a pas su anticiper la crise de 2008, et il s'aperçoit maintenant que la stratégie d'austérité budgétaire qu'il a favorisée ne fait que prolonger la récession, et qu'à ce rythme il faudrait plusieurs décennies pour ramener les dettes à leur niveau de 2007.

Malheureusement, on reste au milieu du gué. Le problème est que le FMI ne s'engage pas clairement dans la voie de l'impôt progressif sur le capital. Le rapport évoque certes la possibilité d'une taxe concentrée sur les patrimoines les plus élevés. Mais il semble surtout favoriser une solution de type flat tax sur les patrimoines, qui est un véritable repoussoir : ponctionner au même taux les épargnes petites et moyennes et les très gros portefeuilles financiers n'a aucun sens, et ne peut mener qu'au

rejet de ce type de politique. Les autorités européennes et le FMI ont d'ailleurs soutenu une telle solution lors de la crise chypriote du printemps dernier, avec le succès qu'on connaît (aucun mea culpa sur ce point dans le rapport : l'épisode n'est même pas évoqué). Compte tenu de la concentration extrême qui caractérise la répartition du capital, le barème d'imposition des patrimoines se doit d'être fortement progressif, davantage encore que pour les revenus.

Or une telle progressivité exige un haut degré de transparence financière internationale et de coopération entre pays, qui est à peine évoqué par le FMI. C'est d'autant plus regrettable que, sans objectif fiscal clairement formulé, les négociations actuelles sur les paradis fiscaux ont de fortes chances de s'enliser. L'objectif des transmissions automatiques d'informations bancaires doit être de pouvoir observer l'ensemble des actifs financiers et immobiliers détenus par un individu donné dans les différents pays et de prélever un impôt progressif sur le patrimoine net individuel.

Rêvons un peu : et si les fonctionnaires de la Commission européenne et des ministères européens des Finances, au lieu d'être toujours à la traîne de ceux du FMI (à la traîne pour répéter la doxa fiscale ultralibérale, puis à la traîne pour le revirement suivant), décidaient de prendre les devants et de faire des propositions ? Et si les responsables politiques européens, à commencer par les dirigeants français et allemands, prenaient enfin leurs responsabilités ?

Faillite silencieuse à l'université

Libération, 18 novembre 2013

Lentement mais sûrement, les pouvoirs publics successifs abandonnent les universités françaises. Sous Sarkozy, cela fut fait en claironnant que les moyens étaient en hausse, au mépris de toute réalité. Sous Hollande, cela se fait dans le silence. Mais la réalité est la même. L'investissement de la nation dans son enseignement supérieur stagne, voire décline, alors même que les campus américains, asiatiques et européens n'ont jamais été aussi prospères.

En France, les étudiants s'entassent dans des amphis surchargés et des cursus au rabais, et certaines universités proches de la faillite en sont à couper le chauffage pour boucler leur budget. Certaines filières subissent depuis des années une hémorragie progressive de leurs effectifs, ce qui prouve que, face à l'absence de débouchés, de plus en plus de jeunes sont profondément méfiants. Seule une petite minorité d'étudiants, dans le cadre des filières les plus sélectives des grandes écoles, bénéficie de moyens adéquats. Or cela ne suffit pas. Pour que la France trouve sa place dans l'économie de la connaissance du XXI^e siècle, il faut investir de plus en plus massivement dans la formation et le capital humain, et non plus dans une fine élite. Si une telle stagnation devait perdurer au long du quinquennat,

il s'agirait sans doute du principal échec de la présidence Hollande, totalement à rebours de l'histoire.

Le plus triste est que, comme l'enseignement supérieur est globalement très bon marché en France, il ne serait pas nécessaire de déplacer des masses financières énormes pour renverser la situation. Rappelons les principaux ordres de grandeur. En 2007, le budget total alloué aux formations supérieures et à la recherche universitaire était légèrement inférieur à 11 milliards d'euros. En 2013, il est à peine supérieur à 12 milliards d'euros. La progression nominale entre les deux dates permet tout juste de compenser l'inflation.

Pendant ce temps, les campus étrangers embauchent et se développent à marche forcée, ce qui leur permet de creuser leur avance, déjà très forte, sur les campus français, et d'attirer une part croissante de nos enseignants, chercheurs et étudiants.

Rappelons également que cette somme de 12 milliards d'euros correspond à la totalité des moyens (masse salariale, fonctionnement, investissement) allant aux universités et aux diverses écoles et instituts, quel que soit leur ministère de rattachement. Cela représente à peine plus de 0,5 % du PIB (2 000 milliards d'euros), et environ 1 % de la totalité de la dépense publique (autour de 50 % du PIB, soit de l'ordre de 1 000 milliards). Sur une telle masse, il doit bien être possible de dégager en quelques années une marge de 6 milliards d'euros. Cela suffirait pour augmenter de 50 % les moyens de toutes les universités et écoles, ce qui serait un énorme progrès et permettrait de sortir le système de l'ornière.

Il est tentant de rapprocher cette somme des quelque 20 milliards d'euros annuels que le Gouvernement s'apprête à consacrer au CICE, qui est en partie financé par la hausse de TVA prévue pour le 1^{er} janvier, et qui vise à réduire l'impôt sur les bénéfices des sociétés en proportion de la masse salariale. Cette mesure constitue le cœur de la politique économique suivie par le gouvernement pour tenter d'accroître la compétitivité de l'économie française. Alléger les prélèvements pesant sur les salaires n'est pas une mauvaise idée en soi, surtout dans un pays où le système fiscal-social repose excessivement sur le travail.

FAILLITE SILENCIEUSE À L'UNIVERSITÉ

Mais une telle stratégie est insuffisante. D'abord parce qu'il eût mieux valu abaisser directement les cotisations patronales et se lancer dans une réforme structurelle du financement de la protection sociale. Cela passe par le développement d'une CSG progressive, qui est la seule façon de mettre à contribution de façon équitable et efficace tous les revenus (salaires du public, retraites, revenus du patrimoine, et non seulement les salaires du privé) en fonction du revenu de chacun. Le Gouvernement a bien tort d'envoyer une fin de non-recevoir aux députés qui ont fait des propositions en ce sens, et d'opposer les tenants du « socialisme de l'offre » aux défenseurs de la « justice fiscale ».

Ce n'est qu'en réconciliant les deux approches qu'on peut avancer et débloquer la situation actuelle.

Ensuite, et surtout, on ne peut pas tout miser sur la réduction du coût du travail. Est-il bien raisonnable de dépenser dans un crédit d'impôt (peu lisible au demeurant, et sans doute peu efficace) l'équivalent de deux fois le budget total de toutes les universités et écoles, tout en gelant tous ces moyens? Évidemment non. À long terme, c'est l'investissement dans les qualifications et l'innovation qui change tout. Le redressement productif du pays ne se fera pas avec des universités en faillite.

De l'école à l'université, opacité et inégalité

Libération, 16 décembre 2013

Le système scolaire français est-il si nul? Non, mais il est beaucoup plus inégalitaire que ce qu'on aimerait le croire. Chaque pays entretient une relation passionnée avec son modèle éducatif, parfois au mépris des faits. Le modèle français dispose de nombreux atouts. Le système primaire et secondaire est globalement bien doté, et il repose sur un modèle de programme national et de recrutement sur concours que nombre de pays nous envient. Malgré sa sous-dotation chronique, notre système d'enseignement supérieur est parvenu à former dans des conditions parfois héroïques une part sans cesse croissante des jeunes générations. Si ce modèle touche ses limites, c'est d'abord parce qu'on refuse de reconnaître les inégalités qu'il génère, d'explicitier des objectifs précis en matière de réduction de ces inégalités, et de se donner les moyens d'évaluer démocratiquement leur mise en œuvre.

D'après l'enquête internationale Pisa, l'écart de compétences scolaires entre les élèves de 15 ans les plus favorisés et les plus défavorisés figure parmi les plus élevés au sein des pays développés. Quelles que soient les imperfections de ces comparaisons, espérons au moins que cette mise en garde nous incitera à faire toute la lumière sur cette dérive de notre modèle.

Ce manque de transparence s'exprime de façon particulièrement crue dans le système des zones d'éducation prioritaire (ZEP). Créé dans les années quatre-vingt, étendu à la fin des années quatre-vingt-dix, renommé dans les années 2000, mais toujours en vigueur, ce système n'a jamais fait l'objet d'une définition mesurable, ni dans les critères nécessaires à l'obtention d'un classement en éducation prioritaire ni dans les moyens alloués. En pratique, les légers écarts de taille entre les classes (à peine deux élèves de moins en ZEP) sont plus que compensés par le fait que les enseignants affectés en ZEP sont en moyenne moins expérimentés. En fin de compte, la dépense publique par élève est souvent plus élevée dans les écoles, collèges et lycées les plus favorisés. Cela ne fait qu'accroître l'inégalité initiale des chances scolaires avec les établissements les plus défavorisés, ce qui est à l'exact opposé de l'objectif proclamé !

Il y a aussi un manque de transparence dans la fixation des salaires des professeurs et leurs répercussions sur l'inégalité de la dépense publique. L'agrégation n'est pas un mauvais système en soi. Mais à partir du moment où les lycées les plus favorisés ont plus de profs agrégés, on se retrouve de fait à dépenser plus pour les élèves d'origine sociale supérieure. Même problème avec les profs de prépa. Comme ils sont très qualifiés et impliqués, il n'est pas anormal que leurs rémunérations s'approchent de – ou dépassent dans certains cas – celles des enseignants du supérieur. Avant de livrer ce groupe à la vindicte populaire, les hauts fonctionnaires de Bercy et de la Cour des comptes feraient bien de s'interroger sur leurs propres primes, massives et opaques, et qui mériteraient elles aussi d'être remises à plat. Il n'en reste pas moins que le système de rémunération des profs de prépas manque de transparence, et que certaines différences ne sont pas justifiées.

Manque de transparence et inégalités criantes et hypocrites, enfin, dans l'extrême stratification qui caractérise notre enseignement supérieur. Cet été, le Parlement a voté un amendement permettant – en théorie – aux meilleurs élèves de chaque lycée d'accéder à une filière sélective. Le problème est qu'on ne s'est jamais donné les moyens de contrôler la mise en œuvre de

telles mesures, et plus généralement d'analyser sereinement la répercussion des inégalités sociales dans les conditions d'accès au supérieur et de mettre au point des règles collectives permettant de démocratiser le système. Le fameux logiciel Postbac, par lequel transitent chaque année les vœux de centaines de milliers de bacheliers, fonctionne de façon opaque, et ne fait l'objet d'aucune évaluation.

Des progrès sont pourtant possibles. Le logiciel chargé de l'affectation des collégiens parisiens dans les lycées de la capitale a permis ces dernières années d'améliorer la situation. Les points alloués aux élèves boursiers, qui entrent dans le logiciel conjointement avec les notes obtenues au collège, ont permis d'augmenter sensiblement la part des élèves plus défavorisés dans les meilleurs lycées (comme l'ont montré Julien Grenet et Gabrielle Fack). Ce système a mis fin aux décisions discrétionnaires des chefs d'établissement et aux pressions des parents, ce qui constitue un indéniable progrès démocratique. Ce système pourrait être généralisé si l'on y intègre des points sociaux concernant des groupes plus larges que les seuls boursiers... et si l'on applique le logiciel aux deux lycées parisiens les plus prestigieux. Surtout, une logique similaire pourrait être étendue au supérieur. Ce type d'expérience démontre qu'il est possible d'introduire plus de transparence et d'égalité dans notre système éducatif, tout en préservant ce qui fait sa force.

François Hollande, social cafouilleur à répétition

Libération, 27 janvier 2014

Que faut-il penser de la politique de François Hollande? Pour avancer sur cette question, il faut commencer par bannir les termes flous et complaisants qui ont fleuri ces derniers temps. François Hollande est-il un courageux social-démocrate, ou bien un fier social réformiste, à moins qu'il ne soit devenu un opiniâtre socialiste de la production?

On enchaîne les formules creuses, sans se soucier un instant – ou si peu – du contenu et du fond.

En vérité, s'il continue comme cela, Hollande restera dans l'histoire comme un social cafouilleur, adepte de l'improvisation permanente, qui aurait mieux fait de réfléchir avant les élections à ce qu'il voulait faire une fois parvenu au pouvoir – et, mieux encore, d'en parler aux électeurs.

Résumons. Quand il devient président, Hollande commence par annuler les réductions de cotisations patronales que son prédécesseur vient de mettre en place. Six mois plus tard, il invente l'in vraisemblable usine à gaz du CICE.

Il y a deux semaines, il accepte finalement d'envisager une suppression du CICE, et de le remplacer, d'ici à 2017, par un allègement de cotisations patronales très proche de celui supprimé à l'été 2012. Tout ça pour ça, et avec en prime les applaudissements de la presse? On croit rêver.

Soyons clairs. Le poids des cotisations patronales pesant sur les salaires est excessif en France, et il est impératif de les alléger. Non pas pour faire un cadeau aux patrons, mais parce qu'il n'est ni juste ni efficace de faire reposer à l'excès le financement de notre modèle social sur la masse salariale du secteur privé.

Le problème de la politique menée par Hollande est double. Tout d'abord, après toutes ces hésitations, on ne sait toujours pas comment vont évoluer les taux de cotisations dans les années qui viennent. Comment vont s'articuler les allègements de charges sur les bas salaires, la fin évoquée – mais loin d'être confirmée – du CICE, la suppression envisagée des cotisations de la branche Famille ? Personne n'en sait rien.

Vu l'imagination débridée dont a fait preuve en cette matière le débonnaire chef du bureau des impôts actuellement logé à l'Élysée, il y a tout lieu de s'inquiéter. Il est probable que le feuillet durera jusqu'en 2017. Cinq ans d'incertitudes, cinq ans de perdus. Ensuite, et surtout, le vrai enjeu est de proposer un nouveau modèle de financement de la protection sociale.

Pour l'UMP, la bonne solution est d'augmenter indéfiniment la TVA. Après avoir dénoncé ce choix pendant dix ans, quand elle était dans l'opposition, la gauche au pouvoir a finalement décidé, elle aussi, d'augmenter la TVA au 1^{er} janvier. Certes, moins fortement que la droite, et avec un recours plus fort aux impôts sur les revenus et sur les patrimoines (ISF, successions), ce qui n'est pas rien. Il reste que le PS a maintenant bien du mal à articuler une vision claire de la suite. Le seul véritable moyen d'éviter la TVA sociale va pourtant de soi : il faut mettre à contribution de la même façon tous les revenus (salaires du privé, traitements du public, pensions de retraites, revenus du patrimoine), avec un barème progressif dépendant du niveau du revenu global.

Vu l'ampleur des cotisations patronales à transférer (au-delà des 5,4 points de cotisations famille, il y a les 12,8 points de cotisations maladie), c'est la seule solution réaliste.

Si Hollande cafouille, c'est d'abord parce qu'il dépense toute son énergie pour annuler puis reprendre (mal) le chantier des cotisations sociales déjà engagé par son prédécesseur, alors qu'il y en a tant d'autres à ouvrir. Pour que la France trouve sa

place dans la division du travail du XXI^e siècle, il ne suffit pas de réduire le coût du travail. Il faut avant tout investir dans la formation et l'innovation. L'absence de plan ambitieux pour nos universités, dont beaucoup s'enfoncent dans la misère, risque fort de devenir l'échec le plus honteux du quinquennat.

Mais l'exemple le plus grave de l'indécision hollandaise concerne bien sûr la politique européenne. Paul Krugman dénonçait, il y a quelques jours, les annonces de Hollande et sa responsabilité personnelle dans la catastrophique stratégie macroéconomique – à base d'austérité, de récession et de chômage prolongé – suivie dans la zone euro : «La seconde grande dépression européenne – celle des années 2010, après celle des années trente – va pouvoir continuer.» Paul Krugman a malheureusement raison : le président a fait semblant de renégocier le nouveau traité européen de 2012, mais en réalité, il n'a rien proposé de substantiel, si bien qu'il n'a fait que renforcer l'idée (fausse) selon laquelle il n'existerait aucune véritable possibilité à part l'austérité budgétaire. La gauche française cherche à faire croire que la responsabilité en incombe aux égoïsmes allemands. Mais elle n'a formulé aucune proposition précise d'union politique et budgétaire de la zone euro, union qui seule permettrait à la BCE de mener une politique plus offensive et de nous sortir de la déflation qui s'annonce. Au lieu de perdre son temps dans des formules creuses, elle ferait bien de prendre la mesure de ses responsabilités historiques.

Libé : c'est quoi, être libre ?

Libération, 24 février 2014

La crise à *Libé* a au moins le mérite de poser une question essentielle. C'est quoi, être libre quand on est possédé par un actionnaire, et de surcroît par un actionnaire imbu de son pouvoir ? Quelles formes de gouvernances alternatives doit-on inventer au XXI^e siècle pour échapper à la dictature du propriétaire tout-puissant, et permettre enfin un contrôle démocratique et participatif du capital et des moyens de production ? Cette question éternelle, que certains ont cru pouvoir refermer après la chute de l'anti-modèle soviétique, n'a en vérité jamais cessé d'exister. Elle se pose notamment dans le secteur des journaux et des médias en général, où des structures de propriété mixte sous forme d'association ou de fondation ont récemment connu un regain d'intérêt, avec le double objectif de garantir l'indépendance des rédactions et de promouvoir des modèles innovants de financement. Étant donné la crise aiguë que connaissent actuellement les médias, menacés par une concurrence effrénée et un émiettement des rédactions, c'est l'ensemble du modèle qui doit être repensé – comme l'ont montré les travaux récents de Julia Cagé, économiste à l'université de Harvard et à l'École d'économie de Paris. Mais la question des formes différentes de propriété du capital se pose également dans l'ensemble des secteurs culturels et

éducatifs, sur tous les continents. À ma connaissance, personne n'a jamais proposé de transformer l'université Harvard (dont la dotation dépasse les capitaux propres des plus grandes banques européennes) en société par actions. Pour prendre un autre exemple, plus modeste, les statuts de la fondation École d'économie de Paris prévoient que le nombre de sièges des fondateurs privés au conseil d'administration augmente légèrement avec leur apport en capital, tout en restant dans tous les cas nettement inférieur au nombre de sièges des fondateurs publics et des responsables scientifiques. Et c'est tant mieux : la tentation d'abus de pouvoir peut sévir tout autant parmi les sympathiques donateurs privés des universités que chez les généreux actionnaires des journaux, et mieux vaut s'en prémunir à l'avance.

À dire vrai, cette question du partage du pouvoir se pose dans toutes les branches d'activités, dans les services comme dans l'industrie, où coexistent de nombreux modèles alternatifs de gouvernance. Par exemple, les salariés allemands sont bien davantage impliqués qu'en France dans la direction effective de leur entreprise, ce qui de toute évidence ne les empêche pas de produire de bonnes voitures – comme l'a fort opportunément rappelé Guillaume Duval dans *Made in Germany. Le modèle allemand au-delà des mythes*¹.

À *Libé*, la question se pose aujourd'hui avec une acuité particulière. L'actionnaire principal, Bruno Ledoux, adepte semble-t-il des paradis fiscaux et des montages en cascade lui permettant d'éviter de payer ses impôts, a commencé par assener avec mépris que *Libé* «ne doit son salut qu'à l'agrégation de subventions de la puissance publique». Il a ensuite expliqué qu'il voulait «prendre à témoin tous les Français, qui raquent pour ces mecs». Cette incroyable déclaration, d'une violence inouïe vis-à-vis des journalistes du quotidien qu'il prétend vouloir sauver, peut sembler irréaliste. Elle est pourtant cohérente avec le soi-disant projet dévoilé le même jour, visant à monétiser la marque *Libé* en chassant les journalistes.

1. Points, 2014.

Cette violence verbale, cette violence de l'argent roi qui se croit tout permis, y compris de dire d'énormes bêtises, nous dérange tous, comme citoyens et comme lecteurs de *Libé*. On peut être parfois déçu par le contenu du journal. Mais il suffit d'allumer les chaînes info et de subir leur flux incessant de dépêches abêtissantes pour se rappeler que la démocratie ne peut fonctionner sans le recul que donnent l'écrit et la réflexivité d'un quotidien d'informations générales.

Libé doit vivre et il faut pour cela dénoncer les mensonges colportés ici et là. Non, les médias ne vivent pas de la charité publique ! Un média tel que *Libération* paie en réalité beaucoup plus de prélèvements obligatoires qu'il ne reçoit d'aides : tout au plus peut-on considérer qu'il est soumis à un taux global de prélèvement un peu moins élevé que la moyenne des activités économiques privées.

Mettons la question dans un cadre plus large. Notre modèle économique consiste à mettre en commun sous forme de taxes, impôts et cotisations diverses environ la moitié des richesses produites chaque année, afin de financer des infrastructures, des services publics et des protections collectives dont chacun bénéficie. Il n'y a pas d'un côté des payeurs et de l'autre des receveurs : chacun paie et chacun reçoit. Dans certains secteurs d'activité, dits purement privés, les recettes des ventes sont supposées couvrir la totalité des coûts, mais cela n'empêche évidemment pas de bénéficier des infrastructures publiques. Dans d'autres secteurs, comme la santé ou l'éducation, les recettes effectivement payées par les utilisateurs du service ne représentent qu'une toute petite partie des coûts. Ce choix a été fait pour garantir l'égalité d'accès à ces services, mais aussi parce qu'on s'est convaincu au fil de l'histoire que le modèle de concurrence absolue entre des producteurs cherchant à maximiser leur profit n'est pas toujours le plus adapté, loin de là. Les secteurs de la création culturelle et des médias sont dans une situation intermédiaire. On chérit l'indépendance et le dynamisme qu'apportent des producteurs en concurrence, mais on se méfie de l'actionnaire tout-puissant. Pour bâtir un modèle viable, il faut sans doute accepter que la part des recettes

AUX URNES CITOYENS !

privées dans le financement total soit également dans une position intermédiaire : beaucoup plus élevée que dans l'enseignement supérieur, par exemple, mais nettement plus faible que dans le cosmétique. Sans oublier de chasser du secteur les petits marquis qui y sévissent.

François Hollande, cet entêté

Libération, 24 mars 2014

Ainsi donc le gouvernement semble maintenant décidé à maintenir, voire à amplifier, son fameux dispositif du CICE. C'est doublement dommage. D'abord, tout le monde avait cru comprendre, lors de sa conférence de presse de janvier, que Hollande était enfin décidé à remplacer le CICE par une réduction permanente des cotisations patronales, ce qui serait autrement plus lisible et efficace. Ensuite, cet entêtement de Hollande à maintenir ce qu'il voit comme son « bébé » risque fort de rester comme le symbole de son incapacité à réformer en profondeur notre modèle social et fiscal. Pire encore : le symbole d'un quinquennat raté, consistant à ajouter des couches de complexité à un système qui en compte déjà beaucoup trop.

Revenons en arrière et essayons de comprendre les raisons de ce blocage. Notre système de protection sociale repose trop fortement sur des cotisations sociales assises sur les seuls salaires. Cela peut se justifier pour le financement des revenus de remplacement (retraites, allocations-chômage). La particularité française est d'avoir également utilisé les cotisations pour financer des dépenses sociales telles que l'assurance maladie et la politique familiale, qui en toute logique devraient reposer sur tous les revenus (ou sur la consommation, selon certains).

Notre système de cotisations est en outre très complexe. Il faut additionner des taux relevant de multiples régimes, prendre en compte tous les prélèvements additionnels (construction, logement, formation, taxe sur les salaires...), les différences d'assiettes, les innombrables régimes dérogatoires dépendant de l'âge du salarié ou de sa date d'embauche (on vient d'en ajouter un, avec le contrat de génération). Au bout du compte, le taux global de cotisations patronales est deux fois plus élevé que chez nos voisins. Un taux réduit est certes appliqué au smic, mais il est fortement relevé dès que le salaire dépasse le smic¹. Peu avant la présidentielle de 2012, le précédent gouvernement avait décidé d'étendre ces allègements au-delà d'1,6 smic, ce qui allait plutôt dans la bonne direction (contrairement à la hausse de la TVA qui finançait l'ensemble).

Sitôt élu, Hollande annule cette mesure. Puis, six mois plus tard, il augmente lui aussi la TVA, contrairement à toutes ses promesses antérieures, et invente le CICE. La subtilité du dispositif, explique-t-on en haut lieu, est qu'il produira un puissant effet sur le chômage dès 2013, tout en ne coûtant au budget de l'État qu'à compter de 2014. Pourquoi le Gouvernement s'acharne-t-il à maintenir cette mesure, qui, en réalité, entraîne un énorme gaspillage d'argent public? La raison officielle est qu'il est devenu impossible de revenir en arrière. En 2015, il faudra rembourser une partie des cotisations versées sur les salaires de 2014, et l'État n'aura donc pas les moyens de réduire dans le même temps les cotisations de 2015. L'argument ne tient pas : si on s'y prend suffisamment à l'avance, par exemple en annonçant que le CICE sera remplacé au 1^{er} janvier 2016 par une réduction de cotisations, les entreprises ne vont pas se mettre à licencier massivement en 2015 au motif que les salaires versés cette année-là ne donnent pas à droit à des baisses de charges. Tout au plus certaines embauches de la fin de l'année 2015 seront-elles repoussées au début de 2016. C'est le prix à payer pour sortir de cette usine à gaz, qui devra bien être supprimée

1. Voir « Le socialisme de l'usine à gaz » et « Assez d'attentisme! Vite, de l'action! »

un jour ou l'autre. La véritable raison de cet acharnement est que Hollande refuse de reconnaître son erreur et continue d'imposer ses arbitrages solitaires à une majorité étonnement docile. Ajoutons que cela arrange pas mal de monde, au sein des organisations patronales et syndicales, de ne pas rentrer dans la boîte noire des cotisations sociales et de contourner l'obstacle à l'aide d'un crédit d'impôt. Le pire est l'absence totale de transparence autour du CICE. L'évaluation indépendante prévue n'a toujours pas été lancée, alors qu'on aurait pu dès 2013 mener des enquêtes auprès des entreprises sur leur connaissance du dispositif et son efficacité comparée aux baisses de charges. Si c'est cela le présidentialisme « normal », alors il y a lieu de s'inquiéter pour le pays.

De l'oligarchie en Amérique

Libération, 21 avril 2014

L'avenir de l'Amérique sera-t-il oligarchique et ploutocratique ? Une décision récente de la Cour suprême retirant toute limite au financement privé des campagnes politiques vient de relancer cette crainte. Les centaines de millions de dollars déversés par les frères Koch, milliardaires hyperrépublicains, pour les spots et les think tanks au service des candidats les plus droitiers sont devenues le symbole de l'argent tout-puissant. Le spectre d'une dérive hyperinégalitaire et d'une capture croissante du processus politique par les « 1 % » agite comme jamais les débats outre-Atlantique.

Il y a quelques années, le mouvement Occupy Wall Street et ses étranges slogans (« Nous sommes les 99 % ») avaient surpris l'Europe. Notre continent est plus préoccupé – en partie à raison – par la modernisation de son État social et les ratés de sa monnaie unique. Si Barack Obama a récemment expliqué que l'inégalité était « le principal défi de notre temps », c'est d'abord parce que la montée des inégalités a été infiniment plus massive aux États-Unis. Dans un premier temps, on a assisté à un envol sans précédent des rémunérations des supercadres. La concentration croissante des patrimoines est en passe de devenir le principal enjeu. La part détenue dans le capital national par les

1 % les plus riches s'approche dangereusement des sommets observés dans l'Europe de l'Ancien Régime. Pour un pays qui s'est construit comme l'antithèse des sociétés patrimoniales européennes, le choc est rude.

La croissance perpétuelle de la population, le dynamisme de ses universités et de ses innovations ont pour l'instant préservé le pays de cette dérive. Mais cela ne suffit plus. Une première fois déjà, vers 1900-1920, la montée des inégalités avait suscité un vaste débat national – c'était l'époque du Gilded Age, de Rockefeller et de *Gatsby le magnifique*. C'est ainsi que le pays s'est retrouvé à inventer dans l'entre-deux-guerres une fiscalité lourdement progressive sur les plus hauts revenus et les patrimoines hérités les plus importants, avec des taux marginaux supérieurs atteignant ou dépassant les 70 %-80 % pendant un demi-siècle.

Va-t-on assister dans les années et décennies à venir à une réaction similaire de la démocratie américaine? La décision de la Cour suprême montre que la bataille politique promet d'être rude – mais elle peut être gagnée. Les juges constitutionnels américains avaient déjà tenté de bloquer l'impôt sur le revenu au XIX^e siècle et le salaire minimum dans les années trente. Ils semblent bien partis pour jouer le même rôle réactionnaire, à l'image d'ailleurs du Conseil constitutionnel français, de plus en plus prompt à donner force de loi à ses opinions fiscales conservatrices, en toute bonne conscience.

Une difficulté supplémentaire vient du fait que la régulation du capitalisme patrimonial du XXI^e siècle exige le développement de nouveaux outils et de nouvelles formes de coopération internationale. Les États-Unis représentent près du quart du PIB mondial. Le pays a la taille suffisante pour agir, en particulier pour transformer son impôt proportionnel sur les propriétés immobilières (issu du XIX^e siècle, comme d'ailleurs les impôts similaires en Europe, par exemple la taxe foncière en France) en un impôt annuel et progressif sur le patrimoine net individuel (prenant en compte les emprunts et les actifs financiers). Cela permettrait d'améliorer la situation de tous ceux qui cherchent à accéder à la propriété, tout en limitant la

concentration au sommet. Ils ont aussi montré leur capacité à faire plier les banques suisses pour obtenir des transmissions automatiques d'informations sur les avoirs financiers de leurs ressortissants.

Pour aller plus loin, il faudrait que l'Union européenne joue enfin son rôle et développe avec eux un registre international des titres et des actifs. L'opacité financière et la concentration croissante des patrimoines sont des défis qui concernent tous les pays. D'après les classements établis depuis 1987 par Forbes, les plus hauts patrimoines mondiaux ont progressé à un rythme moyen de 6 %-7 % par an entre 1987 et 2013, contre à peine 2 % pour le patrimoine moyen. Le risque de dérive oligarchique existe sur tous les continents.

En Chine, les autorités ont pour l'instant choisi de réguler le problème au cas par cas, à la russe : on tolère les oligarques tant qu'ils sont dociles avec le pouvoir, et on les exproprie s'ils menacent les princes rouges du moment, ou bien si l'on sent que le seuil de tolérance de l'opinion publique risque d'être franchi. Les autorités semblent toutefois commencer à appréhender les limites d'une telle approche, et les débats sur la mise en place d'un impôt sur la propriété ont commencé. La taille du pays (bientôt un quart du PIB mondial) et son caractère très centralisé (bien plus que les États-Unis) lui permettraient d'agir avec efficacité le cas échéant.

Dans ce paysage global, l'UE souffre de son émiettement politique. Compte tenu des besoins de financement de son modèle social, elle est pourtant la partie du monde qui a le plus intérêt à agir contre les paradis fiscaux. En proposant de placer cette question au cœur du futur traité euro-américain, elle a toutes les chances d'être entendue par une Amérique en proie au doute inégalitaire.

Aux urnes, citoyens!

Libération, 19 mai 2014

Dimanche prochain, les citoyens européens pourront changer l'Europe en portant Martin Schulz à la tête de la Commission. C'est en tout cas ce que proclament fièrement les professions de foi des candidats socialistes, en oubliant un peu vite qu'ils sont déjà au pouvoir en France. Alors, va-t-on vraiment changer l'Europe dimanche? Disons que cette élection contient un potentiel de changement et de transformation qui est sans doute plus important que celui de toutes les élections européennes précédentes. Pour la première fois, le vote aura peut-être une influence directe sur le choix du président de la Commission. Si les listes socialistes arrivent clairement en tête, alors les chefs d'État n'auront d'autre choix que de proposer Martin Schulz à l'approbation du Parlement européen. À l'inverse, si les listes de droite et de centre droit dominent nettement, ils désigneront Jean-Claude Juncker. Schulz, social-démocrate solide et sincère, face à Juncker, ex-dirigeant inamovible du Luxembourg, paradis fiscal niché au cœur de l'Europe, qui bloque depuis des années toute tentative pour mettre en place les transmissions automatiques d'information bancaire. Le choix est dans le fond assez simple, et mérite amplement qu'on se déplace dimanche, sauf si on a vraiment des choses très importantes à faire.

Pourtant, il faudra bien plus qu'un vote pour Schulz pour changer l'Europe. Le bilan de la gestion de la crise est calamiteux : en 2013-2014, la croissance est quasi nulle en zone euro, alors qu'elle est nettement repartie aux États-Unis et au Royaume-Uni. Pourquoi avons-nous transformé une crise de la dette publique, laquelle au départ de l'action était tout aussi élevée outre-Atlantique et outre-Manche, en crise de défiance envers la zone euro, qui risque fort de nous enfermer dans une longue stagnation? Parce que nos institutions communes sont défaillantes. Pour renouer avec la croissance et le progrès social en Europe, elles doivent être fondamentalement repensées. C'est le sens du Manifeste pour une union politique de l'euro, qui est maintenant traduit et publié dans six langues européennes. L'idée centrale est simple. Une monnaie unique avec 18 dettes publiques différentes sur lesquelles les marchés peuvent librement spéculer, et 18 systèmes fiscaux et sociaux en concurrence débridée les uns avec les autres, cela ne marche pas, et cela ne marchera jamais. Les pays de la zone euro ont fait le choix de partager leur souveraineté monétaire, donc de renoncer à l'arme de la dévaluation unilatérale, sans pour autant se doter de nouveaux instruments économiques, sociaux, fiscaux et budgétaires communs. Cet entre-deux est la pire des situations.

Et quelle que soit la bonne volonté de Martin Schulz, quelle que soit la majorité dont il disposera au Parlement européen, il fera face aux blocages entraînés par la toute-puissance du Conseil des chefs d'État et des ministres. Pour sortir de la règle de l'unanimité, il faut instituer une véritable chambre parlementaire de la zone euro, où chaque pays pourrait être représenté par des députés représentatifs de toutes les tendances politiques, et non par une seule personne. Faute de quoi l'inertie continuera : celle-là même qui fait qu'il nous aura fallu attendre les sanctions américaines contre les banques suisses pour faire quelques progrès sur la transparence financière en Europe; celle-là même qui nous pousse à réduire sans cesse davantage l'impôt sur les sociétés, et à permettre aux grandes multinationales de ne payer aucun impôt nulle part. Pour illustrer

AUX URNES, CITOYENS!

les graves dysfonctionnements des institutions européennes actuelles, on pourrait aussi citer la lamentable ponction proportionnelle sur les dépôts chypriotes, votée à l'unanimité dans l'opacité du Conseil des ministres des Finances en mars 2013, avant qu'on ne se rende compte que personne n'était prêt à la défendre. Si une nouvelle crise se produit à plus grande échelle, on peut s'attendre au pire. Clamer que l'opinion n'aime pas l'Europe actuelle, et en conclure qu'il ne faut rien changer d'essentiel à son fonctionnement, est une incohérence coupable. Les traités sont réformés en permanence, et le seront encore à l'avenir. Plutôt que d'attendre les bras ballants les futures propositions d'Angela Merkel, mieux vaut s'y préparer et proposer une véritable démocratisation de l'Europe.

Pour changer l'Europe, il faudra également prendre à bras-le-corps la question du traité euro-américain. L'Union européenne et les États-Unis représentent la moitié du PIB mondial. Leur responsabilité, et l'attente de leurs opinions, ne peut se réduire à la libéralisation des échanges commerciaux. En s'appuyant sur le Parlement européen et les parlements nationaux, il est possible d'imposer dans ce traité le développement de normes exigeantes sur le plan social, environnemental et fiscal. L'UE et les États-Unis ont la surface nécessaire pour imposer à leurs entreprises et aux paradis fiscaux de nouvelles règles : une assiette consolidée de l'impôt sur les sociétés, un registre mondial – ou au moins euro-américain – des titres financiers. Dans ce mouvement, Martin Schulz peut jouer un rôle central. Alors rêvons un peu, et votons.

De l'Égypte au Golfe, une poudrière inégalitaire

Libération, 16 juin 2014

Depuis une semaine, tous les regards se tournent de nouveau vers l'Irak. En janvier déjà, la prise de Fallouja par les groupes rebelles de l'État islamique en Irak et au Levant (EIL) et l'incapacité des forces régulières à reprendre la ville, pourtant située à moins de 100 km de Bagdad, avaient démontré la fragilité du régime en place. C'est maintenant l'ensemble du nord du pays qui semble basculer. L'EIL paraît à présent en mesure de faire la jonction avec les groupes syriens pour constituer un nouvel État, regroupant de larges parties de l'Irak et de la Syrie, et bousculant ainsi les frontières établies par les puissances occidentales en 1920.

Ces conflits sont souvent analysés sous l'angle de la guerre de religion (sunnites contre chiïtes). Mais cette grille de lecture, indispensable, ne doit pas faire oublier les tensions créées par l'inégalité extrême de la répartition des richesses dans cette région du monde – sans doute la plus inégalitaire de la planète. De nombreux observateurs ont noté que l'avènement de l'EIL ferait planer une lourde menace sur l'Arabie Saoudite et les émirats pétroliers (pourtant tout aussi sunnites que l'EIL). Une répétition à plus grande échelle de l'annexion du Koweït par l'Irak en 1991, en quelque sorte. Sans aller jusque-là, il est bien

évident que c'est l'ensemble du système politique et social de la région qui est surdéterminé et fragilisé par la concentration des ressources pétrolières sur de petits territoires sans population. Si l'on examine la région allant de l'Égypte à l'Iran, en passant par la Syrie, l'Irak et la péninsule Arabique, soit environ 300 millions d'habitants, on constate que les monarchies pétrolières regroupent 60 % du PIB régional, pour 10 % de la population. Encore faut-il préciser qu'une minorité des habitants des pétromonarchies s'approprie une part disproportionnée de cette manne, alors que des groupes considérables (femmes et travailleurs immigrés notamment) sont maintenus dans un semi-esclavage. Et ce sont ces régimes qui sont soutenus militairement et politiquement par les puissances occidentales, trop heureuses de récupérer les quelques miettes qui financent leurs clubs de foot, ou de vendre des armes à ces mêmes régimes. Pas étonnant que nos leçons de démocratie et de justice sociale portent peu au sein de la jeunesse moyen-orientale.

En faisant des hypothèses minimales, on peut conclure sans difficulté que l'inégalité des revenus au Proche-Orient est sensiblement plus élevée que dans les pays les plus inégalitaires du monde, États-Unis, Brésil, et Afrique du Sud compris¹. Une autre façon d'exprimer cette réalité est la suivante. En 2013, le budget total dont disposent les autorités égyptiennes pour financer l'ensemble des écoles, collèges et lycées, universités de ce pays de 85 millions d'habitants est inférieur à 10 milliards de dollars. Quelques centaines de kilomètres plus loin, les revenus pétroliers atteignent les 300 milliards de dollars pour l'Arabie Saoudite et ses 20 millions d'habitants, et dépassent les 100 milliards de dollars pour le Qatar et ses 300 000 Qataris. Pendant ce temps, la communauté internationale se demande s'il faut renouveler un prêt de quelques milliards de dollars à l'Égypte, ou bien s'il ne faudrait pas plutôt attendre que le pays

1. Voir F. Alvaredo, T. Piketty, «Measuring income inequality and top incomes in the Middle East : Data limitations and illustrations with the case of Egypt», Economic Research Forum (Gizeh, Égypte), document de travail n° 832, mai 2014 (en ligne sur : <http://piketty.pse.ens.fr/files/AlvaredoPiketty2014ERF.pdf>).

augmente, comme il l'avait promis, les taxes sur les boissons gazeuses et les cigarettes.

Face à une telle poudrière inégalitaire, que peut-on faire? D'abord, démontrer aux populations que l'on se soucie davantage du développement social et de l'intégration politique de la région que de nos relations avec les émirs. Une politique énergétique européenne commune nous permettrait de faire valoir nos valeurs et notre modèle de société, et non nos étroits intérêts financiers nationaux, ici comme d'ailleurs en Ukraine et en Russie. L'hégémonie américaine a conduit au désastre irakien que nous connaissons. L'ivresse de la toute-puissance pourrait de nouveau mener demain à des abus de position dominante, comme vient de la rappeler à une échelle plus modeste – quoique non complètement négligeable – l'affaire BNP Paribas (les opérations apparemment crapuleuses menées avec le régime soudanais justifient aisément l'éviction des dirigeants de la banque, prompts par le passé à donner des leçons de bonne gestion à la terre entière, mais pas le versement d'un tribut exorbitant au Trésor américain, avec à la clé un risque réel de déstabilisation du secteur bancaire européen). Pour peser dans la mondialisation et faire que le monde soit plus juste, l'Europe doit plus que jamais s'unir politiquement.

Du coût exorbitant d'être un petit pays

Libération, 8 septembre 2014

Il aura donc fallu des milliers de morts en Ukraine et des mois d'hésitations coupables pour que la France accepte finalement de suspendre provisoirement ses livraisons d'armes à la Russie. Tout cela pour des ventes de frégates qui rapportent à peine plus d'un milliard d'euros, ce qui est un profit somme toute dérisoire relativement aux enjeux humains et géopolitiques, et au danger militaire réel que représentent ces livraisons stratégiques. Pour donner une idée, on peut rappeler par exemple que la justice américaine vient de ponctionner tranquillement plus de 6 milliards d'euros à BNP Paribas. Que n'aurait-on pas entendu si l'État français avait voulu faire payer une telle somme à notre première banque nationale et européenne! Ces deux chiffres, qui n'ont au premier abord rien à voir l'un avec l'autre, révèlent en vérité les deux facettes d'une même pièce. Dans la nouvelle économie-monde, le coût d'être un pays de petite taille devient exorbitant : on se retrouve à accepter des choses de plus en plus inacceptables et contradictoires avec nos valeurs.

Pour grappiller quelques milliards à l'exportation, on devient prêt à vendre n'importe quoi à n'importe qui. On est prêt à devenir un paradis fiscal, à faire payer moins d'impôts aux oligarques et aux multinationales qu'aux classes moyennes et

populaires, à s'allier avec des émirats pétroliers peu progressistes, en espérant que cela profitera à nos clubs de foot. Et, à l'inverse, on subit la loi des grands pays, en l'occurrence les États-Unis, qui utilisent le poids de leur système judiciaire pour imposer des amendes records et des décisions arbitraires un peu partout dans le monde, en France ou en Argentine (dont les remises de dette viennent subitement d'être remises en cause). Or tous les pays européens, y compris bien sûr la France et l'Allemagne (récemment scandalisée par l'affaire des écoutes de la NSA), vont de plus en plus se retrouver dans la situation de pays minuscules, prêts à tout sacrifier et à tout subir. C'est pourquoi la priorité de notre époque et de notre continent sera pour longtemps l'union politique, au nom de nos valeurs et de notre modèle de société européen.

Or cette union piétine. On peut se réjouir du fait qu'un Polonais vient d'être nommé président du Conseil européen et y voir le succès de l'extension de l'union à l'Est. Avec une population de plus de 500 millions d'habitants et un PIB cumulé de plus de 15 000 milliards d'euros, soit près d'un quart du PIB mondial, l'Union européenne à 28 pays a les moyens d'imposer ses décisions et ses sanctions, notamment à la Russie, dont la surface économique et financière est dix fois plus faible, et qui ne résisterait pas longtemps à une action déterminée. Et, en même temps, ce président polonais nous rappelle également que la Pologne n'a aucune envie de rentrer actuellement dans la zone euro, qui constitue le cœur politique et économique de l'Europe (près de 350 millions d'habitants et de 12 000 milliards d'euros de PIB), mais qui apparaît de plus en plus comme un échec aux yeux du monde comme des Européens.

Il faut se résoudre à l'évidence : si l'on veut avancer vers l'union politique, en particulier sur les questions budgétaires, fiscales et financières, cela ne pourra se faire qu'en bâtissant des institutions démocratiques et parlementaires nouvelles au sein d'un petit nombre de pays, à l'intérieur de la zone euro. Avec un parlement de la zone euro, et un ministre des Finances responsable devant cette chambre, on pourrait voter au grand jour un plan de relance, un niveau commun de déficit, un impôt

commun sur les sociétés, une régulation bancaire, et faire un contrepois politique et démocratique à la Banque centrale européenne, dont on ne peut pas tout attendre. Quand cette union renforcée aura démontré son efficacité, et sa capacité de fabriquer de la décision politique et du progrès social, alors d'autres pays au sein de l'Union à 28 auront peut-être envie de rejoindre ce noyau dur. Ce n'est pas en attendant les bras balants que les choses vont s'arranger naturellement.

Le gouvernement français, avec le gouvernement italien et quelques autres, doit faire maintenant des propositions. Cela n'a aucun sens de répéter qu'il est impossible de modifier les traités, alors même qu'ils ont été réformés en six mois en 2012, et qu'ils le seront encore. Même si elle craint sans doute d'être mise en minorité sur les choix de déficit, l'Allemagne ne pourra pas refuser longtemps une véritable proposition d'union politique renforcée, à partir du moment où elle pèserait bien sûr de tout son poids démographique dans ce parlement de l'euro. Le gouvernement français ne va pas pouvoir passer les trois années qui viennent dans l'attente de la reprise. François Hollande a commis une énorme erreur en 2012 en s'imaginant que sa stratégie de réduction à marche forcée des déficits allait permettre de renouer avec la croissance. Il est temps de le reconnaître et d'en changer, avant qu'il ne soit trop tard.

CICE, la verrue de François Hollande

Libération, 6 octobre 2014

Si le gouvernement ne fait rien, alors le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), restera comme le symbole de l'échec de ce quinquennat. Une véritable verrue, illustrant jusqu'à la caricature l'incapacité du pouvoir en place à engager une réforme ambitieuse de notre modèle fiscal et social, et qui se contente d'ajouter des couches de complexité à un système qui en compte déjà beaucoup trop. François Hollande et Manuel Valls aiment se décrire comme de courageux réformateurs, des opiniâtres socialistes de l'offre, engagés dans un combat de titans face à la vieille gauche. Ces postures sont ridicules. La vérité est qu'ils ne mènent aucune réforme de fond et ne font qu'accumuler les bricolages et les improvisations, sur la fiscalité comme sur les cotisations sociales et la compétitivité. Il est encore possible d'agir et de changer le cours des choses, en particulier en ce qui concerne le CICE. Mais il faut le faire dès cet automne. Après il sera trop tard.

Revenons en arrière. Le poids des cotisations patronales pesant sur les salaires est excessif en France, et il est impératif de les alléger. Non pas pour faire un cadeau aux patrons, mais parce qu'il n'est ni juste ni efficace de faire reposer à l'excès le financement de notre modèle social sur la masse salariale du

secteur privé. De fait, lorsqu'on compare la France aux pays disposant d'un État social d'ampleur comparable, notre principale particularité est le poids de nos cotisations patronales. Le taux global est supérieur à 40 %¹, dont environ la moitié pour les cotisations retraites et chômage, et la moitié pour les cotisations maladie, famille, construction, formation, etc. C'est cette seconde moitié qu'il faudrait transférer à terme sur des assiettes fiscales plus larges et plus justes.

Pour la droite, la bonne approche est d'augmenter indéfiniment la TVA. Mais l'addition serait très lourde pour les plus modestes. La seule autre solution est la CSG progressive : il faut mettre à contribution de la même façon tous les revenus (salaires du privé, traitements du public, pensions de retraites, revenus du patrimoine), avec un barème progressif dépendant du niveau du revenu global.

Faute d'avoir mené ce débat avant les élections, la gauche au pouvoir est obligée d'improviser en permanence. Quand il devient président, Hollande commence, à l'été 2012, par annuler les réductions de cotisations patronales que son prédécesseur vient de mettre en place. Six mois plus tard, il met en place le CICE. Cela ne l'empêche pas de réintroduire une hausse de TVA, pourtant exclue avant les élections. Le montage du CICE, qui constitue toujours le cœur de la politique économique du Gouvernement, permet à Hollande de se démarquer de son prédécesseur. Le problème est que cette dérisoire opération de communication coûte énormément d'argent public.

L'Élysée, le Gouvernement et la technostructure se renvoient la balle, en expliquant qu'il sera toujours temps de revenir à la case départ en remplaçant le CICE par une réduction de cotisations patronales pérenne. Chacun reconnaît en privé l'inefficacité du CICE, mais tout reste bloqué. En vérité, rien ne se fera si Hollande n'assume pas, dès cet automne, la suppression de la verrue qu'il a lui-même créée. Le CICE qui sera versé en 2015 sur la base des salaires payés en 2014 est déjà dû, et il est donc trop tard pour l'annuler. Pour supprimer le dispositif au

1. Voir «Assez d'attentisme! Vite, de l'action!»

1^{er} janvier 2016 et le remplacer par des réductions de cotisations entrant en vigueur dans le courant de cette année-là, un vote doit intervenir au Parlement avant la fin 2014. Faute de quoi, rien ne se passera jusqu'en 2017 (il est peu probable qu'une modification entre en vigueur au 1^{er} janvier 2017, quelques mois avant les élections). Sur ce sujet comme sur d'autres, et surtout sur l'Europe, il est encore temps de sauver ce quinquennat. Si la France et l'Italie formulaient enfin des propositions d'union politique et budgétaire, avec notamment la création d'un parlement de la zone euro, compétent pour voter un plan de relance et le niveau commun de déficit, alors, il serait très difficile pour l'Allemagne de refuser longtemps une telle perspective démocratique européenne. Mais sur ces sujets, il faut maintenant faire vite, faute de quoi Hollande aura perdu toute capacité d'agir.

Le capital à Hongkong ?

Libération, 3 novembre 2014

D'après les dictionnaires, la ploutocratie (du grec *ploutos* : «richesse» et *kratos* : «pouvoir») consiste dans un système de gouvernement où l'argent constitue la base du pouvoir. Pour analyser le système que le Parti communiste chinois (PCC) tente, actuellement, de mettre en place à Hongkong, on est tenté d'inventer un nouveau mot : «le ploutocommunisme». On autorise, formellement, des élections libres, mais uniquement entre deux ou trois candidats, et qui doivent, au préalable, être majoritairement approuvés par un comité de nomination constitué par Pékin et trusté par les milieux d'affaires hongkongais et autres oligarques prochinois.

Il s'agit *de facto* d'un étonnant mélange entre la logique communiste du parti unique (en Allemagne de l'Est, il existait des élections, mais uniquement entre candidats ayant fait allégeance au pouvoir en place) et des traditions aristocratiques et censitaires européennes (jusqu'en 1997, le gouverneur de Hongkong était nommé par la reine d'Angleterre, et la démocratie était indirecte et se fondait sur des comités dominés par les élites économiques). Au Royaume-Uni comme en France, entre 1815 et 1848, une infime proportion de la population avait le droit de vote : seuls ceux qui payaient suffisamment d'impôts

pouvaient voter (c'est un peu comme si seuls les contribuables ISF pouvaient voter). Sans aller jusque-là, la Chine semble être tentée par une voie comparable, avec en prime un parti unique tout-puissant pour guider l'ensemble.

Comment peut-on justifier un tel système, et a-t-il un avenir ? C'est peu dire que les communistes chinois ne sont pas très convaincus par le modèle de démocratie électorale et de multipartisme à l'occidentale, fondé sur la concurrence à tous les étages : entre partis, entre candidats, et, plus important peut-être encore, entre territoires. Pour Pékin, l'essentiel est l'unité politique du vaste territoire chinois : c'est la condition d'un développement économique et social harmonieux, mené par le Parti communiste chinois, garant de l'intérêt général et du long terme. De fait, par rapport aux autres pays émergents, et notamment à l'Inde, les succès de la Chine s'expliquent en partie par la centralisation politique et la capacité de la puissance publique de financer les infrastructures collectives, les entreprises mixtes, et les investissements éducatifs et sanitaires, indispensables au développement.

Malgré les privatisations, le capital public représente encore entre 30 % et 40 % du capital national chinois, contre un quart environ dans l'Europe des Trente Glorieuses. Cette part du capital public est quasi nulle dans la plupart des pays riches (les actifs publics sont à peine plus élevés que les dettes), voire négative dans certains cas (quand les dettes publiques l'emportent, comme en Italie), alors même que le capital privé – exprimé en années de PIB – a retrouvé ses sommets d'avant la première guerre mondiale. Vu de Pékin, le modèle chinois semble mieux à même de réguler le capitalisme et d'éviter la paupérisation de la puissance publique. Ce sentiment est renforcé par les blocages de la politique américaine actuelle, et par l'impression que l'Union européenne traverse un marasme insurmontable, avec un territoire morcelé entre 28 États-nations de petite taille, en concurrence forcenée les uns avec les autres, englués dans des dettes publiques et des institutions communes totalement dysfonctionnelles, incapables de moderniser leur modèle social et de se projeter dans l'avenir.

LE CAPITAL À HONGKONG ?

Au sein même du PCC, on sent cependant que le modèle chinois actuel, fondé sur la fermeture politique et la lutte anti-corruption pour limiter les inégalités, ne pourra tenir éternellement. L'influence croissante des fortunes privées au sein de l'Assemblée nationale populaire de Chine est objectivement assez inquiétante. À Pékin, on craint par-dessus tout une évolution à la russe, avec des fuites de capitaux de plus en plus importantes et un pays pillé de l'extérieur par des oligarques confortablement installés à l'étranger. On discute de plus en plus de l'introduction d'impôts progressifs sur les successions et les propriétés. De fait, le gouvernement chinois aurait, dans l'absolu, l'assise suffisante pour mettre en place les systèmes de transmission automatique d'informations bancaires, les registres de titres financiers, et les contrôles de capitaux nécessaires pour mener une telle politique.

Le problème est qu'une bonne partie des élites politiques chinoises n'a pas grand-chose à gagner à la transparence sur les fortunes, à la fiscalité progressive et à l'État de droit. Et la partie, qui est prête à renoncer à ses privilèges pour se consacrer au bien public, semble considérer que l'unité du pays serait irrémédiablement menacée par la montée de la démocratie politique, qui doit pourtant aller de pair avec l'avènement de la démocratie économique et de la transparence fiscale et financière. Une seule chose est sûre : de ces contradictions sortira une voie unique, décisive pour la Chine comme pour le reste du monde. Au sein de ce cheminement, les luttes en cours à Hongkong constituent une étape décisive.

Le capital selon Carlos Fuentes

Libération, 1^{er} décembre 2014

En 1865, Karl Marx déclarait que c'est en lisant Balzac qu'il avait le plus appris sur le capitalisme et le pouvoir de l'argent. En 2014, on serait tenté de dire de même : il suffit de renouveler les auteurs et les pays. Dans *La Volonté et la Fortune*, magnifique fresque publiée en 2008, quelques années avant sa mort, Carlos Fuentes dessine un tableau édifiant du capitalisme mexicain et des violences sociales et économiques qui traversent son pays, en passe de devenir la « narco-nation » qui fait actuellement la une des journaux. On y croise également des personnages hauts en couleur, avec un président pétri de communication Coca-Cola, qui n'est finalement que le piteux locataire du pouvoir face à celui, éternel, du capital, incarné par un milliardaire tout-puissant, qui ressemble fort au magnat des télécommunications Carlos Slim, première fortune mondiale.

De jeunes gens hésitent entre résignation, sexe et révolution. Ils finiront assassinés par une belle ambitieuse qui veut leur héritage, et qui n'a pas besoin de l'aide d'un Vautrin pour commettre son forfait, preuve s'il en est que la violence a monté d'un cran depuis 1820. La transmission patrimoniale, objet de toutes les convoitises pour ceux qui sont extérieurs au cercle familial privilégié, et en même temps destructeur des personnalités

individuelles pour ceux qui y appartiennent, est au cœur de la méditation du romancier.

On voit aussi ici et là l'influence néfaste des gringos, ces Nord-Américains qui possèdent « trente pour cent du territoire mexicain » et de son capital, et rendent l'inégalité un peu plus insupportable encore. De fait, les relations de propriété sont toujours des relations complexes, difficiles à organiser de façon apaisée dans une communauté politique : il n'est jamais simple de payer un loyer à son propriétaire et de se mettre tranquillement d'accord avec lui sur les modalités institutionnelles entourant cette relation et sur la perpétuation d'une telle situation. Mais lorsqu'il s'agit d'un pays entier versant des loyers et dividendes à un autre pays, cela devient franchement pénible. Il s'ensuit souvent des cycles politiques interminables durant lesquels les phases d'ultralibéralisme triomphant et d'autoritarisme alternent avec de brèves périodes d'expropriation chaotique, qui minent depuis toujours le développement de l'Amérique latine.

Pourtant, le progrès social et démocratique reste possible sur le continent. Plus au sud, au Brésil, Dilma Rousseff vient d'être réélue de justesse grâce au vote des régions pauvres et des groupes sociaux les plus défavorisés, qui malgré les déceptions et les reniements du Parti des travailleurs (au pouvoir depuis l'élection de Lula, en 2002) restent très attachés aux progrès sociaux dont ils ont bénéficié et qu'ils craignaient de voir remises en cause par le retour de la « droite » (en réalité le parti social-démocrate, car en Amérique latine presque tout le monde se dit de gauche, du moins tant que cela ne coûte pas trop cher aux élites). De fait, la stratégie d'investissement social menée sous Lula et Rousseff, avec la création de la *bolsa familia* (sorte d'allocations familiales réservées aux plus modestes), et plus encore la hausse du salaire minimum, ont permis une réduction sensible de la pauvreté ces quinze dernières années. Ces fragiles acquis sociaux sont aujourd'hui menacés par les facteurs internationaux, qui pèsent lourdement sur l'économie brésilienne et la pousse vers la récession (chute des prix des matières premières, en particulier du pétrole, aléas de la

politique monétaire américaine, austérité européenne), et plus encore par les immenses inégalités qui épuisent le pays.

On retrouve là le poids de la malédiction de l'histoire, dont nous parle Carlos Fuentes. Le Brésil est le dernier pays à avoir aboli l'esclavage, en 1888, à un moment où les esclaves représentaient encore près du tiers de la population, et rien n'a vraiment été fait par les classes possédantes pour inverser ce très lourd héritage inégalitaire. La qualité des services publics et des écoles primaires et secondaires ouvertes au plus grand nombre reste faible. Le système fiscal brésilien est lourdement régressif et finance souvent des dépenses publiques qui le sont tout autant. Les classes populaires paient des taxes indirectes très lourdes, avec des taux montant jusqu'à 30 % sur l'électricité, alors que les hautes successions sont imposées au taux dérisoire de 4 %. Les universités publiques sont gratuites, mais ne bénéficient qu'à une petite minorité privilégiée. De timides mécanismes d'accès préférentiel aux universités ont été mis en place sous Lula pour les classes populaires et les populations noires et métissées (avec à la clé des débats interminables sur les problèmes posés par l'autodéclaration raciale dans les recensements et les documents administratifs), mais leur présence dans les amphithéâtres reste dérisoire. Il faudra encore bien des combats pour briser la malédiction de l'histoire et montrer que la volonté politique peut l'emporter sur la bonne et la mauvaise fortune.

2015 : quels chocs pour faire bouger l'Europe ?

Libération, 29 décembre 2014

Le plus triste, dans la crise européenne, est l'entêtement des dirigeants en place à présenter leur politique comme la seule possible, et la crainte que leur inspire toute secousse politique susceptible d'altérer cet heureux équilibre.

La palme du cynisme revient sans doute à Jean-Claude Juncker, qui depuis les révélations LuxLeaks explique tranquillement à l'Europe ébahie qu'il n'a eu d'autre choix, lorsqu'il était à la tête du Luxembourg, que de siphonner la base fiscale de ses voisins : l'industrie déclinait, voyez-vous, il fallait bien trouver une nouvelle stratégie de développement pour mon pays ; que pouvais-je donc faire d'autre que de devenir un des pires paradis fiscaux de la planète ? Les voisins, en prise eux aussi avec la désindustrialisation depuis des décennies, apprécieront.

Aujourd'hui, il ne suffit plus de s'excuser : il est temps de reconnaître que ce sont les institutions européennes elles-mêmes qui sont en cause, et que seule une refondation démocratique de l'Europe permettrait de mener des politiques de progrès social. Concrètement, si l'on veut vraiment éviter que de nouveaux scandales LuxLeaks ne se reproduisent, il faut sortir de la règle de l'unanimité en matière fiscale, et prendre toutes

les décisions concernant l'imposition des grandes sociétés (et idéalement des plus hauts revenus et des plus grandes fortunes) suivant la règle de la majorité. Et si le Luxembourg et d'autres pays le refusent, cela ne doit pas empêcher les pays qui le souhaitent de constituer un noyau dur avançant dans cette voie, et de prendre les sanctions qui s'imposent contre ceux qui continuent de vouloir vivre de l'opacité financière.

La palme de l'amnésie revient quant à elle à l'Allemagne, avec la France en fidèle second. En 1945, ces deux pays avaient une dette publique dépassant 200 % du PIB. En 1950, elle était tombée à moins de 30 %. Que s'est-il passé, aurait-on soudainement dégagé les excédents budgétaires permettant de rembourser une telle dette? Évidemment non : c'est par l'inflation et la répudiation pure et simple que l'Allemagne et la France se sont débarrassés de leur dette au siècle dernier. S'ils avaient tenté de dégager patiemment des excédents d'1 % ou de 2 % du PIB par an, alors on y serait encore, et il aurait été beaucoup plus difficile pour les gouvernements de l'après-guerre d'investir dans la croissance. Ce sont pourtant ces deux pays qui expliquent depuis 2010-2011 aux pays d'Europe du Sud que leur dette publique devra être remboursée jusqu'au dernier euro. Il s'agit d'un égoïsme à courte vue, car le nouveau traité budgétaire adopté en 2012 sous la pression de l'Allemagne et la France, qui organise l'austérité en Europe (avec une réduction excessivement rapide des déficits et un système de sanctions automatiques totalement inopérant), a conduit à une récession généralisée en zone euro, alors même que l'économie est repartie partout ailleurs, aux États-Unis comme dans les pays de l'Union européenne restés au dehors de la zone euro.

Dans ce duo, la palme de l'hypocrisie revient sans conteste aux dirigeants français, qui passent leur temps à rejeter toutes les fautes sur l'Allemagne, alors qu'il s'agit clairement d'une responsabilité partagée. Le nouveau traité budgétaire, négocié par l'ancienne majorité, et ratifié par la nouvelle, n'aurait pu être adopté sans la France, qui en vérité a fait comme l'Allemagne le choix de l'égoïsme vis-à-vis de l'Europe du Sud : puisqu'on paie un taux d'intérêt très faible, à quoi bon étendre son application

aux autres pays? En vérité, une monnaie unique ne peut fonctionner avec 18 dettes publiques et 18 taux d'intérêt sur lesquels les marchés financiers peuvent librement spéculer. Il faudrait investir massivement dans la formation, l'innovation et les techniques vertes. On fait tout le contraire : actuellement, l'Italie consacre près de 6 % du PIB à payer des intérêts de la dette, et investit à peine 1 % du PIB dans l'ensemble de ses universités.

Alors, quels chocs pourraient permettre de faire bouger les lignes en 2015? Il y a, en gros, trois possibilités : une nouvelle crise financière; un choc politique venant de la gauche; ou bien un choc politique venant de la droite. Les dirigeants européens actuels devraient avoir l'intelligence de reconnaître que la deuxième possibilité est de loin la meilleure : les mouvements politiques qui prospèrent aujourd'hui à la gauche de la gauche, comme Podemos en Espagne ou Syriza en Grèce, sont fondamentalement internationalistes et proeuropéens. Plutôt que de les rejeter, il faudrait au contraire travailler avec eux pour formuler les contours d'une refondation démocratique de l'UE. Faute de quoi, on risque fort de se retrouver avec un choc autrement plus inquiétant, venu de la droite : compte tenu du mode de scrutin, il est tout à fait possible que le FN emporte des régions lors des régionales de décembre 2015. On peut aussi, car c'est l'heure des vœux, espérer l'impossible. Au point où il en est, François Hollande serait bien inspiré de reconnaître ses erreurs de 2012, et de tendre la main à l'Europe du Sud, afin de formuler enfin des propositions audacieuses pour notre continent.

Propager la révolution démocratique au reste de l'Europe

Libération, 26 janvier 2015

Le triomphe électoral de Syriza en Grèce est peut-être en passe de bouleverser la donne en Europe et de mettre fin à l'austérité qui mine notre continent et sa jeunesse. D'autant plus que les élections prévues fin 2015 en Espagne pourraient donner un résultat similaire, avec la montée en puissance de Podemos. Mais pour que cette révolution démocratique venue du Sud parvienne à modifier réellement le cours des choses, encore faudrait-il que les partis de centre gauche actuellement au pouvoir en France et en Italie adoptent une attitude constructive et reconnaissent leur part de responsabilité dans la situation actuelle.

Concrètement, ces forces politiques devraient se saisir de cette occasion pour dire haut et fort que le traité budgétaire adopté en 2012 a été un échec et pour mettre sur la table de nouvelles propositions permettant une véritable refondation démocratique de la zone euro. Dans le cadre des institutions européennes actuelles, corsetées par des critères rigides sur les déficits et la règle de l'unanimité sur la fiscalité, il est tout simplement impossible de mener des politiques de progrès social. Il ne suffit pas de se plaindre de Berlin ou de Bruxelles : il faut proposer de nouvelles règles.

Soyons bien clairs : à partir du moment où l'on a une même monnaie, il est parfaitement justifié que l'on coordonne le choix du niveau du déficit, ainsi d'ailleurs que les grandes orientations de notre politique économique et sociale. Simplement, ces choix communs doivent être faits de façon démocratique, au grand jour, à l'issue d'un débat public et contradictoire. Il ne s'agit pas d'appliquer des règles mécaniques et des sanctions automatiques, qui ont conduit depuis 2011-2012 à une réduction excessivement rapide des déficits et à une récession généralisée en zone euro. En conséquence, le chômage a explosé alors qu'il baissait partout ailleurs (aux États-Unis comme dans les pays extérieurs à la zone euro), et les dettes publiques ont augmenté, à l'inverse de l'objectif proclamé.

Le choix du niveau du déficit et d'investissement public est une décision politique, qui doit pouvoir s'adapter rapidement à la situation économique. Il devrait être fait démocratiquement, par un parlement de la zone euro, dans lequel chaque parlement national serait représenté proportionnellement à la population de chaque pays, ni plus ni moins. Avec un tel système, on aurait eu moins d'austérité, plus de croissance et moins de chômage. Cette nouvelle gouvernance démocratique permettrait également de reprendre la proposition de mise en commun des dettes publiques supérieures à 60 % du PIB (afin d'instaurer un taux d'intérêt unique et de prévenir les crises futures), et la mise en place d'un impôt sur les sociétés unifié pour la zone euro (seule façon de mettre fin au dumping fiscal).

Malheureusement, le risque aujourd'hui est que les gouvernements français et italien se contentent de traiter le cas grec comme un cas isolé, en acceptant une légère restructuration de la dette grecque, sans remettre en cause fondamentalement l'organisation de la zone euro. Pourquoi ? Parce qu'ils ont passé beaucoup de temps à essayer de convaincre leurs électeurs que le traité budgétaire de 2012 fonctionnait, et qu'ils ont peur de se dédire aujourd'hui. Ils expliqueront donc qu'il est trop compliqué de changer les traités, alors même que la réécriture du traité de 2012 a été réglée en six mois, et que rien n'interdit évidemment de prendre des mesures d'urgence en attendant la

mise en place de nouvelles règles. Mieux vaut pourtant reconnaître les erreurs tant qu'il est temps, plutôt que d'attendre de nouveaux chocs politiques venus de l'extrême droite. Si la France et l'Italie tendaient aujourd'hui la main à la Grèce et à l'Espagne pour proposer une véritable refondation démocratique de la zone euro, alors l'Allemagne devra bien finir par accepter un compromis. C'est l'absence de proposition et de perspective qui mine aujourd'hui le débat européen.

Tout dépendra aussi de l'attitude des socialistes espagnols, actuellement dans l'opposition. Moins laminés et discrédités que leurs homologues grecs, ils doivent néanmoins accepter l'idée qu'ils auront beaucoup de mal à gagner les prochaines élections sans s'allier avec Podemos, qui arrivera peut-être même en première position, si l'on en croit les derniers sondages. Qu'importe, le renouvellement des partis politiques est parfois nécessaire, et seul compte le programme d'action qui émergera de tout cela.

Et ne nous imaginons surtout pas que le nouveau plan annoncé par la BCE va suffire à régler les problèmes. Un système de monnaie unique avec 18 dettes publiques et 18 taux d'intérêt différents est fondamentalement instable. La BCE tente de jouer son rôle, mais pour relancer l'inflation et la croissance européenne il faudrait une relance budgétaire. Faute de quoi il est à craindre que les nouveaux milliards imprimés par la BCE aboutissent à faire naître des bulles sur certains actifs, et non à relancer l'inflation des prix à la consommation. La priorité en Europe aujourd'hui devrait être d'investir dans l'innovation et la formation. Pour cela, il faudrait une union politique et budgétaire renforcée de la zone euro, avec des décisions prises à la majorité dans un parlement véritablement démocratique. On ne peut pas tout demander à une banque centrale.

Sauver les médias

Libération, 23 février 2015

Peut-on tirer le meilleur parti de la révolution numérique pour refonder les médias et la démocratie sur de nouvelles bases? C'est ce à quoi nous invite Julia Cagé dans un petit livre tonique et optimiste. Elle y dresse l'historique de la crise actuelle, et montre qu'il est possible de développer un nouveau modèle pour les médias à l'âge du numérique, fondé sur le partage du pouvoir et le financement participatif¹. On connaît certes le versant sombre des évolutions récentes. Affaiblis par la chute des ventes et des recettes publicitaires, les médias passent progressivement sous la coupe de milliardaires aux poches bien pleines, souvent au prix de la qualité et de leur indépendance. On sait depuis longtemps que TF1 appartient au groupe Bouygues, et *Le Figaro* à la famille Dassault, elle aussi très gourmande de commande publique, et fortement impliquée en politique.

Le premier quotidien économique, *Les Échos*, est depuis 2007 la propriété de la première fortune de France, Bernard Arnault (LVMH). Plus récemment, *Le Monde* a été racheté par le trio Bergé-Niel-Pigasse, et *Libération*, par le duo Ledoux-Drahi.

1. *Sauver les médias. Capitalisme, financement participatif et démocratie*, Le Seuil, La République des idées, 2015.

Luxe, télécoms, finance, immobilier : partout où des fortunes se sont bâties, on trouve de généreux actionnaires prêts à « sauver » des journaux. Le problème, nous dit Julia Cagé, est que cela conduit à une concentration du pouvoir entre quelques mains, qui ne sont pas toujours ni très compétentes ni particulièrement désintéressées. Ces « sauveurs » ont surtout tendance à tailler dans les effectifs, et ont la fâcheuse habitude d’abuser de leur pouvoir. Mécontent du traitement réservé récemment par les journalistes du *Monde* aux exilés fiscaux du scandale SwissLeaks, Bergé expliquait tranquillement que ce n’est pour ça qu’il leur a « permis d’acquérir leur indépendance » (Beuve-Méry et les sociétés de rédacteurs, qui n’ont pas attendu Bergé pour être indépendants, doivent se retourner dans leur tombe). À *Libération*, on se souvient encore des propos méprisants de l’actionnaire Ledoux à l’égard des journalistes (« je veux prendre à témoin tous les Français qui raquent pour ces mecs »). Et, en même temps, chacun conviendra qu’un journal vivant et maltraité vaut peut-être mieux qu’un journal mort et respecté. Alors, que faire, à part se lamenter ? D’abord, remettre la crise actuelle dans une perspective longue. Ce n’est pas la première fois que les médias doivent se renouveler, et ils y sont toujours parvenus par le passé, nous rappelle Julia Cagé, qui note que les recettes publicitaires des journaux américains (exprimées en pourcentage du PIB) baissent depuis les années cinquante.

Ensuite, il existe depuis longtemps d’autres modèles, qui permettent d’éviter la mainmise des gros actionnaires sur les journaux, avec d’indéniables succès, comme le *Guardian* (un des quotidiens les plus lus au monde, détenu par une fondation) ou *Ouest-France* (premier quotidien français, détenu par une association loi 1901). L’enjeu aujourd’hui est de repenser ces modèles et de les adapter à l’âge du numérique. L’avantage des fondations et des associations, c’est que les généreux donateurs ne peuvent pas reprendre leurs apports (le capital est pérenne), et que lesdits apports ne leur donnent pas de droit de vote. Beuve-Méry le notait en 1956 : « Ils y gagnent de manifester ainsi la pureté de leurs intentions et d’être à l’abri de tout soupçon. » La limite de ce modèle, c’est une certaine rigidité : les

premiers fondateurs forment le conseil d'administration, puis se cooptent et se reproduisent à l'infini. D'où l'idée de proposer un nouveau statut, la société de média à but non lucratif (ou « fondation »), intermédiaire entre la fondation et la société par actions. Les apports en capital seraient gelés et n'apporteraient pas de dividendes (comme dans les fondations), mais donneraient lieu à des droits de vote (comme dans les sociétés par actions). Simplement, ces droits de vote augmenteraient plus que proportionnellement pour les petits apports en capital, et seraient au contraire sévèrement plafonnés pour les plus gros actionnaires (par exemple, on peut imaginer que seul un tiers des apports supérieurs à 10 % du capital donnent le droit de vote). Cela permettrait d'encourager le financement participatif (crowdfunding), tout en dépassant une certaine illusion égalitariste qui a miné nombre de sociétés de rédacteurs et de structures coopératives dans le passé. Il est en effet normal que la personne qui met 10 000 euros ait plus de pouvoir que celle qui met 1 000 euros, et que celle qui en met 100 000 euros en ait plus que celle qui en met 10 000. Ce qu'il faut éviter, c'est que les personnes qui mettent des dizaines ou des centaines de millions d'euros disposent de tous les pouvoirs. Au passage, les médias bénéficieraient de la réduction fiscale ouverte aux dons, ce qui permettrait de remplacer le système opaque d'aides à la presse par un soutien neutre et transparent. Par-delà le cas des médias, ce nouveau modèle invite à repenser la notion même de propriété privée et la possibilité d'un dépassement démocratique du capitalisme.

La double peine des classes populaires

Libération, 23 mars 2015

Pourquoi les classes populaires se détournent-elles un peu partout des partis de gouvernement, et singulièrement des partis de centre gauche qui prétendent les défendre ? Tout simplement parce que ces derniers ne les défendent plus depuis longtemps. Au cours des dernières décennies, les classes populaires ont subi l'équivalent d'une double peine, d'abord économique puis politique. Les évolutions économiques ont été peu favorables aux groupes sociaux les plus défavorisés des pays développés : fin de la croissance exceptionnelle des Trente Glorieuses, désindustrialisation, montée en puissance des pays émergents, destructions d'emplois peu ou moyennement qualifiés au Nord. Les groupes les mieux dotés en capital financier et culturel ont pu, au contraire, bénéficier à plein de la mondialisation. Le second problème est que les évolutions politiques n'ont fait qu'exacerber ces tendances. On aurait pu imaginer que les institutions publiques, les systèmes de protection sociale, les politiques suivies dans leur ensemble s'adaptent à la nouvelle donne, en demandant plus aux principaux bénéficiaires des évolutions en cours, afin de se consacrer davantage aux groupes les plus touchés. Or, c'est le contraire qui s'est produit.

AUX URNES CITOYENS !

En partie du fait d'une concurrence intensifiée entre pays, les gouvernements nationaux se sont concentrés de plus en plus sur les contribuables les plus mobiles (salariés hautement qualifiés et mondialisés, détenteurs de capitaux) au détriment des groupes perçus comme captifs (classes populaires et moyennes). Cela concerne un ensemble de politiques sociales et de services publics : investissements dans les TGV contre paupérisation des TER, filières éducatives élitistes contre écoles et universités abandonnées, etc. Et cela concerne bien sûr le financement de l'ensemble. Depuis les années quatre-vingt, la progressivité des systèmes fiscaux a été fortement réduite : les taux applicables aux revenus les plus élevés ont été massivement abaissés, alors que les impôts indirects frappant les plus modestes ont été régulièrement augmentés.

La dérégulation financière et la libéralisation des flux de capitaux, sans aucune contrepartie, ont accentué ces évolutions.

Les institutions européennes, entièrement tournées vers le principe d'une concurrence toujours plus pure et plus parfaite entre territoires et entre pays, sans socle fiscal et social commun, ont également renforcé ces tendances. On le voit de façon très nette pour l'impôt sur les bénéfices des sociétés : son taux a été divisé par deux en Europe depuis les années quatre-vingt. Encore faut-il préciser que les plus grandes sociétés échappent souvent au taux officiel, comme le récent scandale LuxLeaks l'a révélé. En pratique, les petites et moyennes entreprises se retrouvent à payer des taux bien supérieurs à ceux auxquels sont soumis les grands groupes basés dans les capitales. Plus d'impôts, moins de services publics : pas étonnant que les populations concernées se sentent abandonnées. Ce sentiment d'abandon nourrit le vote d'extrême droite et la montée du tripartisme, aussi bien d'ailleurs à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro (comme en Suède). Alors, que faire ?

D'abord, il faut reconnaître que sans une refondation sociale et démocratique radicale, la construction européenne va devenir de plus en plus indéfendable aux yeux des classes populaires. La lecture du rapport récemment consacré par les

« quatre présidents » (Commission, BCE, Conseil, Eurogroupe) à l'avenir de la zone euro est, de ce point de vue, particulièrement déprimante. L'idée générale est qu'on connaît les « réformes structurelles » (moins de rigidités sur le marché du travail et des biens) permettant de tout résoudre, et qu'il suffit de trouver les moyens de les imposer. Le diagnostic est absurde : si le chômage a monté en flèche ces dernières années, alors qu'il chutait aux États-Unis, c'est d'abord parce que ces derniers ont su faire preuve de davantage de souplesse budgétaire pour relancer la machine.

Ce qui bloque l'Europe, ce sont avant tout les carcans anti-démocratiques : rigidité des critères budgétaires, règle de l'unanimité sur les questions fiscales. Et, par-dessus tout, l'absence d'investissement dans l'avenir. Exemple emblématique : le programme Erasmus a le mérite d'exister, mais il est ridiculement sous-doté (2 milliards d'euros par an, contre 200 milliards d'euros consacrés aux intérêts de la dette), alors que l'Europe devrait investir massivement dans l'innovation, dans les programmes proposés aux jeunes et dans les universités. Si aucun compromis n'est trouvé pour refonder l'Europe, alors les risques d'explosion sont réels. En ce qui concerne la Grèce, il est manifeste que certains dirigeants tentent de pousser le pays vers la sortie : tout le monde sait très bien que les accords de 2012 sont inapplicables (la Grèce ne va pas repayer 4 % du PIB en excédent primaire pendant des décennies), et pourtant on refuse de les renégocier. Sur toutes ces questions, l'absence totale de proposition française devient assourdissante. On ne peut pas attendre les bras croisés les élections régionales de décembre et l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite dans les régions françaises.

Doit-on toujours payer ses dettes ?

Libération, 20 avril 2015

Pour certains, la question est évidente : les dettes doivent toujours être remboursées, il n'existe pas d'autre possibilité que la pénitence, surtout quand cela est écrit dans le marbre des traités européens. Pourtant, un rapide coup d'œil à l'histoire des dettes publiques, sujet passionnant et injustement négligé, montre que les choses sont beaucoup plus complexes.

Première bonne nouvelle : on trouve dans le passé des dettes publiques encore plus importantes que celles observées actuellement, et on s'en est toujours sorti, en ayant recours à une grande diversité de méthodes. On peut distinguer, d'une part, la méthode lente, qui vise à accumuler patiemment des excédents budgétaires, afin de rembourser petit à petit les intérêts puis le principal des dettes en question, et, d'autre part, une série de méthodes visant à accélérer le processus : inflation, impôt exceptionnel, annulations pures et simples.

Un cas particulièrement intéressant est celui de l'Allemagne et de la France, qui en 1945 se retrouvent avec des dettes publiques de l'ordre de deux années de produit intérieur brut (200 % du PIB), soit des niveaux encore plus élevés que la Grèce ou l'Italie aujourd'hui. Dès le début des années cinquante, cette dette était retombée à moins de 30 % du PIB. Une réduction

aussi rapide n'aurait évidemment jamais été possible avec l'accumulation d'excédents budgétaires. Les deux pays utilisent, au contraire, toute la panoplie des méthodes rapides. L'inflation, très forte des deux côtés du Rhin entre 1945 et 1950, joue le rôle central. À la Libération, la France institue également un impôt exceptionnel sur le capital privé, atteignant 25 % sur les plus hauts patrimoines, et même 100 % sur les enrichissements les plus importants survenus entre 1940 et 1945. Les deux pays utilisent également diverses formes de «restructurations de dettes», nom technique donné par les financiers pour désigner le fait qu'on annule purement et simplement tout ou partie des créances (on parle aussi, plus prosaïquement, de *haircut*). Par exemple, lors des fameux accords de Londres de 1953, on annula l'essentiel de la dette extérieure allemande. Ce sont ces méthodes rapides de réduction de la dette – et notamment l'inflation – qui ont permis à la France et à l'Allemagne de se lancer dans la reconstruction et dans la croissance de l'après-guerre sans le fardeau de la dette. C'est ainsi que ces deux pays ont pu dans les années cinquante-soixante investir dans les infrastructures publiques, l'éducation et le développement. Et ce sont ces deux mêmes pays qui expliquent maintenant au sud de l'Europe que les dettes publiques devront être remboursées jusqu'au dernier euro, sans inflation et sans mesure exceptionnelle.

Actuellement, la Grèce serait en léger excédent primaire : les Grecs paient un peu plus d'impôts qu'ils ne reçoivent de dépenses publiques. D'après les accords européens de 2012, la Grèce est censée dégager un énorme excédent de 4 % du PIB pendant des décennies afin de s'acquitter de ses dettes. Il s'agit d'une stratégie absurde, que la France et l'Allemagne n'ont fort heureusement jamais appliqué à elles-mêmes.

Dans cette amnésie historique extraordinaire, l'Allemagne porte évidemment une lourde responsabilité. Mais jamais ces décisions n'auraient pu être adoptées si la France s'y était opposée. Les gouvernements français successifs, de droite puis de gauche, se sont montrés incapables de prendre la mesure de la situation et de proposer une véritable refondation démocratique de l'Europe.

DOIT-ON TOUJOURS PAYER SES DETTES ?

Par leur égoïsme à courte vue, l'Allemagne et la France maltraitent le sud de l'Europe et, par la même occasion, se maltraitent elles-mêmes. Avec des dettes publiques avoisinant les 100 % du PIB, une inflation nulle et une croissance faible, ces deux pays mettront eux aussi des décennies à retrouver une capacité d'agir et d'investir dans l'avenir. Le plus absurde est que les dettes européennes de 2015 sont pour l'essentiel des dettes internes, comme d'ailleurs celles de 1945. Les détentions croisées entre pays ont certes atteint des proportions inédites : les épargnants des banques françaises détiennent une part des dettes allemandes et italiennes, les institutions financières allemandes et italiennes possèdent une bonne part des dettes françaises, et ainsi de suite. Mais si l'on considère la zone euro dans son ensemble, alors nous nous possédons nous-mêmes. Et même davantage : les actifs financiers que nous détenons en dehors de la zone euro sont plus élevés que ceux détenus en zone euro par le reste du monde.

Plutôt que de nous rembourser à nous-mêmes notre dette pendant des décennies, il n'appartient qu'à nous de nous organiser différemment.

Prime d'activité : encore une réforme ratée

Libération, 18 mai 2015

Avec la prime d'activité, le Gouvernement est en passe de signer une des réformes les plus ratées du quinquennat, à égalité sans doute avec le CICE. On retrouve dans les deux cas le même mélange d'improvisation, d'incompétence et de cynisme, cette fois-ci au détriment des salariés. Par son refus de toute réforme fiscale ambitieuse, le Gouvernement s'est enfermé dans de mauvaises solutions. La bonne nouvelle, c'est que le dispositif peut encore être amélioré, pour peu que les députés socialistes cessent de se comporter comme une chambre d'enregistrement.

De quoi s'agit-il? Avec la prime d'activité, le gouvernement entend fusionner deux politiques, la prime pour l'emploi (PPE) et le revenu de solidarité active (RSA), toutes deux destinées à apporter un complément de revenu aux travailleurs à bas salaire, mais qui toutes deux fonctionnent très mal.

L'avantage de la PPE est qu'elle est automatique : dès lors que le salarié remplit les conditions de salaire et de situation familiale, et qu'il coche la case correspondante sur la déclaration de revenus, il la touche automatiquement. Le problème est que nous sommes le seul pays développé à ne pas avoir généralisé le prélèvement à la source, et donc à administrer l'impôt sur le revenu avec un an de retard, si bien que la PPE est également

versée avec un an de retard. Après l'avoir augmenté au début des années 2000, les gouvernements successifs ont gelé le barème de la PPE depuis 2008, ce qui leur a permis de faire des milliards d'économies sur le dos des bas salaires.

Le RSA présente les problèmes inverses. Créé en 2009 afin d'inciter les titulaires du RMI à prendre un emploi à bas salaire, il est administré par les caisses d'allocations familiales qui, en principe, peuvent en ajuster le montant chaque trimestre. Mais la majorité des salariés concernés n'en font pas la demande, sans doute parce que la procédure est à la fois complexe et stigmatisante. Selon les estimations officielles, à peine un tiers des salariés concernés touchent effectivement le RSA auquel ils ont droit. Ce déni de droit a là encore permis aux gouvernements successifs de faire des économies sur le dos des plus fragiles, dans l'indifférence générale.

Que propose maintenant le Gouvernement? En gros, de supprimer la PPE et de remplacer l'ensemble par une prime d'activité qui fonctionnera comme l'actuel RSA. Autrement dit, le Gouvernement a choisi de généraliser un système dont le taux de recours est ridiculement faible. Il sait pertinemment que des millions de salariés modestes ne toucheront rien, l'intègre dans ses calculs, et continue sa route.

Que faudrait-il faire? Au minimum, commencer, pour les salariés dont la prime d'activité sera inférieure à la CSG et aux cotisations prélevées à la source, par remplacer la prime d'activité par une baisse de CSG et de cotisations. De cette façon, tous les salariés concernés disposeront d'une hausse de leur salaire net mensuel, et tous les problèmes de non-recours disparaîtront.

Prenons un exemple concret, qui concerne des millions de personnes. Un salarié employé au smic à plein-temps dispose d'un salaire brut d'environ 1 460 euros par mois, desquels il faut déduire plus de 300 euros en CSG et cotisations sociales (environ 22 % du salaire brut au total), dont près de 120 euros pour la seule CSG (8 % du salaire brut), si bien que le salaire net réellement touché est de 1 140 euros. Avec la prime d'activité, un salarié célibataire au smic à plein-temps touchera 130 euros par mois de prime d'activité (à condition qu'il la demande).

PRIME D'ACTIVITÉ : ENCORE UNE RÉFORME RATÉE

Quel sens cela a-t-il de réduire le salaire net des smicards de plus de 300 euros par mois de façon certaine (prélèvement à la source), puis de leur reverser de façon aléatoire 130 euros par mois de prime d'activité? Il serait hautement préférable de réduire la CSG et les cotisations de 130 euros par mois pour le smic. Cela permettrait en outre d'affirmer clairement que les travailleurs à bas salaires sont des citoyens comme les autres, qui paient de lourds impôts (CSG, cotisations, TVA et autres impôts indirects), souvent beaucoup plus lourds que nombre d'évadés fiscaux et de privilégiés, et non pas des gens qui vivent de la charité publique et de l'assistanat.

Alors, pourquoi le Gouvernement refuse-t-il de s'engager dans cette voie en commençant par instituer un taux réduit de CSG pour les bas salaires? Un tel taux réduit existe déjà pour les basses retraites, et, pour peu que les députés le décident, ce système pourrait parfaitement être étendu aux salariés. La vérité est que le Gouvernement craint d'être entraîné petit à petit dans une réforme fiscale qu'il avait promise mais qu'il a choisi de repousser indéfiniment. Quitte à priver de leur droit des millions de salariés modestes.

Laïcité et inégalité : l'hypocrisie française

Libération, 15 juin 2015

La France se présente souvent comme un modèle d'égalité et de neutralité religieuse. Mais la réalité, en ce qui concerne l'emploi par exemple, est plus complexe et parfois glaçante.

En matière de religion, comme dans bien d'autres domaines, chaque pays aime se mettre en scène dans de grands récits nationaux, qui sont certes indispensables pour donner du sens à notre destinée collective, mais qui, trop souvent, servent surtout à masquer nos hypocrisies. Sur la religion, donc, la France aime se présenter au monde comme un modèle de neutralité, de tolérance et de respect pour les différentes croyances, sans en privilégier aucune : ce n'est pas chez nous qu'un président prêterait serment sur la Bible!

La vérité est bien plus complexe. La querelle religieuse s'est soldée chez nous par une massive prise en charge publique des écoles confessionnelles catholiques, dans des proportions qu'on ne retrouve dans quasiment aucun autre pays. Nous sommes également les seuls au monde à avoir choisi de fermer les écoles un jour par semaine (le jeudi, de 1882 à 1972, puis le mercredi) pour le donner au catéchisme, journée qui vient seulement d'être réintégrée – partiellement – dans le temps scolaire normal. Ce lourd héritage a laissé des traces et

des ambiguïtés monumentales. Par exemple, les écoles privées catholiques déjà existantes sont massivement financées par le contribuable, mais les conditions d'ouverture de nouvelles écoles privées d'autres confessions n'ont jamais été clarifiées, ce qui crée de lourdes tensions aujourd'hui avec les demandes d'écoles confessionnelles musulmanes. De même, les cultes ne sont officiellement pas subventionnés, sauf lorsqu'il s'agit d'édifices bâtis avant la loi de 1905.

Et tant pis si la carte de la pratique religieuse a bien changé depuis, et si les mosquées se retrouvent aujourd'hui dans des caves. La récente affaire des collégiennes musulmanes renvoyées chez elles pour cause de jupe trop longue a également montré jusqu'où pouvait conduire la loi sur l'interdiction des signes religieux ostentatoires. Au nom de quoi pourrait-on exprimer toutes ses convictions par ses tenues, par exemple par des jupes très courtes, des jupes plissées, des cheveux colorés, des tee-shirts rock ou révolutionnaires, sauf ses convictions religieuses ?

En vérité, en dehors du visage totalement couvert (qui empêche l'identification), et de certaines parties du corps trop nettement découvertes (indécence qui, semble-t-il, menacerait la paix publique), il serait sans doute sage de laisser le choix des tenues et des ornements à la liberté de chacun. La laïcité, cela pourrait consister à traiter la religion comme une opinion comme les autres, ni plus, ni moins. Une opinion, ou plutôt une croyance, qu'on peut caricaturer comme les autres, dont on peut se moquer, bien sûr, mais qu'on a aussi le droit d'exprimer, par le langage comme par les tenues. Mais l'hypocrisie française la plus béante concerne, sans doute, notre refus de reconnaître la discrimination professionnelle démesurée subie actuellement par les jeunes générations d'origine ou de confession musulmane. Une série d'études, menées notamment par Marie-Anne Valfort, vient de le démontrer de façon glaçante. Le protocole est simple : on envoie des faux CV à des employeurs en réponse à des milliers d'offres d'emploi, en faisant varier le nom et les caractéristiques du CV de façon aléatoire, et on observe les taux de réponse. Les résultats sont déprimants.

Dès lors que le nom a une consonance musulmane et, par-dessus tout, lorsque le candidat est de sexe masculin, les taux de réponse s'effondrent massivement. Pire encore : le fait d'être passé par les meilleures filières de formation, d'avoir effectué les meilleurs stages possibles, etc., n'a quasiment aucun effet sur les taux de réponses reçues par les garçons issus d'un milieu musulman. Autrement dit, la discrimination est encore plus forte pour ceux qui ont réussi à remplir toutes les conditions officielles de la réussite, à satisfaire à tous les codes... sauf ceux qu'ils ne peuvent changer.

La nouveauté de l'étude, c'est de reposer sur des milliers d'offres d'emplois représentatifs des petites et moyennes entreprises (par exemple, des emplois de comptable). Cela explique sans doute pourquoi les résultats sont beaucoup plus négatifs – et malheureusement plus probants – que ceux obtenus avec le petit nombre de très grandes entreprises volontaires qui avaient été étudiées dans le passé. Alors, que faire? D'abord, prendre conscience de l'ampleur de notre hypocrisie collective, et donner une publicité maximale à ce type d'études. Ensuite, trouver des réponses nouvelles. Appliqué de façon systématique à toutes les procédures d'embauche, le CV anonyme n'est peut-être pas la solution miracle qu'on avait un temps espérée (c'est un peu comme si on voulait lutter contre le sexisme dans l'entreprise en empêchant les rencontres spontanées entre les sexes).

Mais, cette piste ne doit pas pour autant être totalement refermée. On peut, par exemple, imaginer que ce type d'envois de CV aléatoires soit généralisé, et puisse donner lieu à des peines exemplaires dans des actions judiciaires. Plus généralement, il faut mettre tous les moyens nécessaires (aide juridictionnelle, etc.) pour faire appliquer le droit et punir la discrimination. Les grands récits nationaux et le conservatisme ambiant ne doivent pas conduire à une panne de l'imagination.

Pour une Europe ouverte

Libération, 7 septembre 2015

Aussi tardif soit-il, l'élan de solidarité en faveur des réfugiés, observé ces dernières semaines, a au moins le mérite de rappeler aux Européens et au monde une réalité essentielle. Notre continent peut et doit devenir une grande terre d'immigration au XXI^e siècle. Tout y concourt : son vieillissement autodestructeur l'impose, son modèle social le permet, et l'explosion démographique de l'Afrique doublée du réchauffement climatique l'exigera de plus en plus. Tout cela est bien connu. Mais ce qui l'est peut-être un peu moins, c'est que l'Europe d'avant la crise financière était en passe de devenir la région la plus ouverte du monde aux flux migratoires. C'est la crise, déclenchée en 2007-2008 aux États-Unis, mais dont l'Europe n'est toujours pas parvenue à sortir du fait de ses mauvaises politiques, qui ont conduit à la montée du chômage et de la xénophobie, et à une fermeture brutale de ses frontières. Tout cela alors que la conjoncture internationale (Printemps arabe, afflux des réfugiés) aurait au contraire justifié une ouverture accrue.

Revenons en arrière. L'Union européenne compte, en 2015, près de 510 millions d'habitants, contre environ 485 millions en 1995 (à frontières constantes). Cette progression de 25 millions d'habitants en vingt ans n'a rien d'exceptionnel en soi (à

peine 0,2 % de croissance annuelle, contre 1,2 % par an pour la population mondiale sur la même période). Mais le point important est que cette croissance s'explique pour près de trois quarts par l'apport migratoire (plus de 15 millions). Entre 2000 et 2010, l'Union européenne a ainsi accueilli un flux migratoire (net des sorties) d'environ 1 million de personnes par an, soit un niveau équivalent à celui constaté aux États-Unis, avec en outre une plus grande diversité culturelle et géographique (l'islam demeure marginal outre-Atlantique). À cette époque peu éloignée où notre continent savait se montrer (relativement) accueillant, le chômage baissait en Europe, tout du moins jusqu'en 2007-2008. Le paradoxe est que les États-Unis, grâce à leur pragmatisme et à leur souplesse budgétaire et monétaire, se sont très vite remis de la crise qu'ils avaient eux-mêmes déclenchée. Ils ont rapidement repris leur trajectoire de croissance (leur PIB de 2015 est de 10 % plus élevé que celui de 2007), et l'apport migratoire s'est maintenu aux alentours d'un million de personnes par an. Mais l'Europe, engluée dans des divisions et des postures stériles, n'a toujours pas retrouvé son niveau d'activité économique d'avant la crise, ce qui a entraîné la montée du chômage et la fermeture des frontières. L'apport migratoire a chuté brutalement d'un million de personnes par an entre 2000 et 2010 à moins de 400 000 entre 2010 et 2015.

Que faire? Le drame des réfugiés pourrait être l'occasion pour les Européens de sortir de leurs petites disputes et de leur nombrilisme. En s'ouvrant au monde, en relançant l'économie et l'investissement (logements, écoles, infrastructures), en repoussant les risques déflationnistes, l'Union européenne pourrait parfaitement revenir aux niveaux migratoires observés avant la crise. L'ouverture manifestée par l'Allemagne est de ce point de vue une excellente nouvelle pour tous ceux qui s'inquiétaient d'une Europe moisie et vieillissante. On peut, certes, faire valoir que l'Allemagne n'a guère le choix, compte tenu de sa très faible natalité. D'après les dernières projections démographiques de l'ONU, qui tablent pourtant sur un flux migratoire deux fois plus élevé en Allemagne qu'en France dans les

décennies à venir, la population allemande passerait de 81 millions aujourd'hui à 63 millions d'ici à la fin du siècle, alors que la France passerait dans le même temps de 64 à 76 millions.

On peut aussi rappeler que le niveau d'activité économique observé en Allemagne est en partie la conséquence d'un gigantesque excédent commercial, lequel par définition ne pourrait se généraliser à l'Europe (car il n'y aurait personne sur la planète pour absorber de telles exportations). Mais ce niveau d'activité s'explique également par l'efficacité du modèle industriel allemand, qui repose notamment sur une très forte implication des salariés et de leurs représentants (la moitié des sièges dans les conseils d'administration), et dont on ferait bien de s'inspirer.

Surtout, l'attitude ouverte sur le monde, manifestée par l'Allemagne, envoie un message fort aux ex-pays de l'Europe de l'Est membres de l'Union européenne, qui ne veulent ni d'enfants ni de migrants, et dont la population combinée devrait, selon l'ONU, passer de 95 millions actuellement à guère plus de 55 millions d'ici à la fin du siècle. La France doit se réjouir de cette attitude allemande et saisir cette occasion de faire triompher en Europe une vision ouverte et positive à l'égard des réfugiés, des migrants et du monde.

Le capital en Afrique du Sud

Libération, 5 octobre 2015

Un peu plus de vingt ans après la fin de l'apartheid et les premières élections libres (1994), l'Afrique du Sud s'interroge plus que jamais sur la question des inégalités. Le massacre de Marikana, où 34 mineurs en grève pour des augmentations de salaire avaient été abattus par la police en août 2012, continue de hanter les esprits. L'ANC (African National Congress), au pouvoir sans interruption depuis le début de la transition démocratique, a mis en place l'égalité des droits civiques fondamentaux : droit de vote, droit de se déplacer sur le territoire et d'occuper en principe toutes les professions. Mais cette égalité formelle n'a pas permis de réduire l'inégalité abyssale des conditions de vie et des droits réels : droit à un emploi et un salaire décent, droit à une éducation de qualité, droit d'accéder à la propriété, droit à une réelle démocratie économique et politique. Le pays s'est développé, la population s'est fortement accrue (30 millions en 1980, 55 millions aujourd'hui), mais la promesse d'égalité n'a pas été tenue.

Selon les dernières données disponibles, les 10 % les plus favorisés captent environ 60-65 % du revenu national, contre 50-55 % au Brésil, 45-50 % aux États-Unis, 30-35 % en Europe. Pire encore : cet écart extrême séparant les 10 % du haut (qui

demeurent très majoritairement des Blancs) des 90 % du bas s'est aggravé depuis la fin de l'apartheid. Ce triste constat s'explique en partie par des facteurs internationaux : dérégulation et explosion des rémunérations financières (secteur très important en Afrique du Sud), hausse des cours des matières premières (profitant surtout à une mince élite blanche), dumping fiscal et social généralisé. Mais il s'explique aussi par l'insuffisance des politiques menées par l'ANC. Les services publics et éducatifs disponibles dans les zones les plus défavorisées demeurent d'une qualité médiocre. Aucune réforme foncière ambitieuse n'a été menée, dans un pays où les Noirs se sont vu retirer le droit de posséder la terre et ont été parqués dans des réserves et des townships, depuis le Natives Land Act de 1913 jusqu'en 1990. Le patrimoine foncier, immobilier et financier demeure largement aux mains de l'élite blanche, de même que les ressources minières et naturelles. Les timides mesures de Black Economic Empowerment (BEE), visant à obliger les actionnaires blancs à céder une fraction de leurs actions à des Noirs, sur la base de transaction volontaire aux prix du marché, n'ont bénéficié qu'à une infime minorité de Noirs qui avaient déjà les moyens – ou les réseaux politiques – de se porter acquéreurs.

La conséquence, prévisible, en est que l'ANC est de plus en plus contestée sur sa gauche par le parti des Economic Freedom Fighters (EFF), qui proposent une série de mesures radicales : éducation et sécurité sociale pour tous, redistribution des terres, nationalisation des ressources minières. La minorité blanche (14 % de la population en 1990, à peine 9 % aujourd'hui) s'affole : la semaine dernière, une députée blanche, sorte de Morano locale, réclamait le retour du dernier président de l'apartheid. Pour reprendre la main, l'ANC pourrait mettre en place dès 2016 un salaire minimum national et utiliser cet outil pour réduire les inégalités, à l'image du Brésil sous Lula. Certains imaginent également l'instauration d'un impôt progressif sur le capital, ce qui permettrait de redistribuer progressivement le pouvoir économique. Déjà envisagé entre 1994 et 1999, le projet avait finalement été abandonné

par l'ANC. Selon l'ancien président, MBeki, la police et l'armée, encore dirigées à ce moment par des Blancs, ne l'auraient pas permis.

Une chose est sûre : qu'il s'agisse de nationalisation minière, ou simplement de tout projet visant à mettre à contribution les sociétés multinationales et les détenteurs de patrimoines de façon plus significative qu'aujourd'hui, l'Afrique du Sud aurait bien besoin de la coopération des pays riches, et non plus de leur hypocrisie. L'élite financière sud-africaine le répète à loisir : dans les années quatre-vingt, nous étions obligés de négocier, mais aujourd'hui nous pouvons facilement transférer nos fonds à l'étranger et dans des paradis fiscaux. De fait, l'opacité financière internationale est un véritable fléau pour l'Afrique : on estime qu'entre 30 % et 50 % des actifs financiers du continent sont détenus dans des paradis fiscaux (contre 10 % pour l'Europe). Pour peu que l'Europe et les États-Unis le décident, il serait pourtant techniquement facile de mettre en place un véritable registre mondial des titres financiers, par exemple en l'intégrant au traité transatlantique en préparation. Comme l'explique Gabriel Zucman dans *La Richesse cachée des nations*¹, il suffirait que les autorités publiques prennent le contrôle des dépositaires privés qui jouent actuellement ce rôle (Clearstream et Eurostream en Europe, Depository Trust Corporation aux États-Unis). L'Afrique n'a pas besoin d'aide; elle a simplement besoin d'un système légal international qui lui évite d'être pillée en permanence.

1. Le Seuil, 2014.

Le tout-sécuritaire ne suffira pas

Le Monde, 22-23 novembre 2015

C'est une évidence : le terrorisme se nourrit de la poudrière inégalitaire moyen-orientale, que nous avons largement contribué à créer. Daech, « État islamique en Irak et au Levant », est directement issu de la décomposition du régime irakien, et plus généralement de l'effondrement du système de frontières qui a été établi dans la région en 1920.

Après l'annexion du Koweït par l'Irak, en 1990-1991, les puissances coalisées avaient envoyé leurs troupes pour restituer le pétrole aux émirats – et aux compagnies occidentales. On inaugura au passage un nouveau cycle de guerres technologiques et asymétriques – quelques centaines de morts dans la coalition pour « libérer » le Koweït, contre plusieurs dizaines de milliers côté irakien. Cette logique a été poussée à son paroxysme lors de la seconde guerre d'Irak, entre 2003 et 2011 : environ 500 000 morts irakiens pour plus de 4 000 soldats américains tués, tout cela pour venger les 3 000 morts du 11-Septembre, qui pourtant n'avaient rien à voir avec l'Irak. Cette réalité, amplifiée par l'asymétrie extrême des pertes humaines et l'absence d'issue politique dans le conflit israélo-palestinien, sert aujourd'hui à justifier toutes les exactions perpétrées par les djihadistes. Espérons que la France et la Russie, à

la manœuvre après le fiasco américain, fassent moins de dégâts et suscitent moins de vocations.

Au-delà des affrontements religieux, le système politique et social de la région est surdéterminé et fragilisé par la concentration des ressources pétrolières sur de petits territoires sans population. Or, nous l'avons vu, non seulement la concentration du PIB fait de cette région une des plus inégalitaires de la planète, mais de plus l'inégalité au sein des monarchies pétrolières atteint des sommets.

Comment imaginer que les leçons de démocratie et de justice sociale dispensées par des démocraties qui soutiennent militairement et politiquement ces régimes aient une quelconque influence sur la jeunesse du Moyen-Orient ?

Pour gagner en crédibilité, il faudrait démontrer aux populations qu'on se soucie davantage du développement social et de l'intégration politique de la région que de nos intérêts financiers et de nos relations avec les familles régnantes.

Concrètement, l'argent du pétrole doit aller en priorité au développement régional. En 2015, le budget total du système éducatif égyptien est toujours inférieur à 10 milliards de dollars (9,4 milliards d'euros), alors que les habitants sont maintenant près de 90 millions. Et pendant ce temps, les 30 millions d'habitants de l'Arabie Saoudite profitent toujours de 300 milliards de dollars, et les 300 000 Qataris, de plus de 100 milliards de dollars de revenus pétroliers. Un modèle de développement aussi inégal ne peut conduire qu'à la catastrophe. Le cautionner est criminel.

Quant aux grands discours sur la démocratie et les élections, il faudrait cesser de les tenir uniquement quand les résultats nous arrangent. En 2012, en Égypte, Mohamed Morsi avait été élu président dans une élection à la régulière, ce qui n'est pas banal dans l'histoire électorale arabe. Dès 2013, il était expulsé du pouvoir par les militaires, qui ont aussitôt exécuté des milliers de Frères musulmans, dont l'action sociale a pourtant souvent permis de pallier les carences de l'État égyptien. Quelques mois plus tard, la France passe l'éponge afin de vendre ses frégates et d'accaparer une partie des maigres ressources publiques du pays. Espérons que ce déni de démocratie n'aura pas les mêmes

conséquences morbides que l'interruption du processus électoral en Algérie en 1992.

Reste la question : comment des jeunes qui ont grandi en France peuvent-ils confondre Bagdad et la banlieue parisienne, et chercher à importer ici des conflits qui ont lieu là-bas? Rien ne peut excuser cette dérive sanguinaire, machiste et pathétique. Tout juste peut-on noter que le chômage et la discrimination professionnelle à l'embauche (particulièrement massive pour les personnes qui ont coché toutes les bonnes cases correspondant aux diplômes, à l'expérience, etc., comme l'ont montré des travaux récents¹⁾ ne doivent pas aider. L'Europe, qui avant la crise financière parvenait à accueillir un flux migratoire net d'un million de personnes par an, avec un chômage en baisse, doit relancer son modèle d'intégration et de création d'emplois. C'est l'austérité qui a conduit à la montée des égoïsmes nationaux et des tensions identitaires. C'est par le développement social et équitable que la haine sera vaincue.

1. Voir également «Laïcité et inégalité : l'hypocrisie française».

Les pollueurs du monde doivent payer

piketty.blog.lemonde.fr, 28 novembre 2015

Après les attaques terroristes, il y a malheureusement de gros risques que les dirigeants français et occidentaux aient la tête ailleurs, et ne fassent pas les efforts nécessaires pour que la conférence de Paris sur le climat soit un succès. Ce serait dramatique pour la planète. D'abord, il est plus que temps que les pays riches prennent la mesure de leurs responsabilités historiques face au réchauffement et aux dégâts qu'ils ont d'ores et déjà causés aux pays pauvres. Ensuite, les tensions à venir sur le climat et l'énergie sont lourdes de menaces pour la paix mondiale. Ce n'est pas en laissant les terroristes imposer leur volonté qu'on prépare l'avenir.

Quel est l'état de la discussion ? Si l'on s'en tient aux objectifs de réduction des émissions présentés par les États, le compte n'y est pas. Nous sommes sur une trajectoire menant à un réchauffement supérieur à trois degrés, et peut-être d'avantage, avec à la clé des conséquences potentiellement cataclysmiques, en particulier en Afrique et en Asie du Sud et du Sud-Est. Même dans le cas de figure d'un accord ambitieux sur les mesures d'atténuation des émissions, il est déjà certain que la montée des eaux et des températures causera des dégâts considérables dans nombre de ces pays. On estime qu'il faudrait mobiliser un fonds

mondial de l'ordre de 150 milliards d'euros par an pour financer les investissements minimaux nécessaires pour s'adapter au changement climatique (digues, relocalisations d'habitations et d'activités, etc.). Si les pays riches ne sont pas capables de réunir une telle somme (à peine 0,2 % du PIB mondial), alors il est illusoire de chercher à convaincre les pays pauvres et émergents de faire des efforts supplémentaires pour réduire leurs émissions futures. Or pour l'instant, les sommes promises pour l'adaptation sont inférieures à 10 milliards. C'est d'autant plus affligeant qu'il ne s'agit pas d'une aide : il s'agit simplement de réparer une partie des dégâts que nous avons infligés dans le passé, et que nous infligeons encore.

Ce dernier point est important, car on entend souvent dire, en Europe et aux États-Unis, que la Chine est devenue le premier pollueur mondial, et que c'est maintenant à elle et aux autres pays émergents de faire des efforts.

Ce faisant, on oublie plusieurs choses. D'abord, les volumes d'émissions doivent être ramenés à la population de chaque pays : avec près d'1,4 milliards d'habitants, la Chine est près de trois fois plus peuplée que l'Europe (500 millions), et plus de quatre fois plus peuplée que l'Amérique du Nord (350 millions). Ensuite, les faibles émissions européennes s'expliquent en partie par le fait que nous sous-traitons massivement à l'étranger, notamment en Chine, la production des biens industriels et électroniques polluants que nous aimons consommer. Si l'on prend en compte le contenu en carbone des flux d'importations et d'exportations entre les différentes régions du monde, les émissions européennes augmentent subitement de 40 % (et celles d'Amérique du Nord de 13 %), alors que les émissions chinoises baissent de 25 %. Or il est nettement plus justifié d'examiner la répartition des émissions en fonction du pays de consommation finale (et non de production).

On constate alors que les Chinois émettent actuellement l'équivalent de 6 tonnes de CO₂ par an et par habitant (soit environ la moyenne mondiale), contre 13 tonnes pour les Européens, et plus de 22 tonnes pour les Nord-Américains. Autrement dit, le problème n'est pas seulement que nous

polluons depuis bien plus longtemps que le reste du monde : le fait est que nous continuons de nous arroger un droit individuel à polluer deux fois plus fort que la moyenne mondiale.

Pour dépasser les purs affrontements entre pays, et tenter de dégager des solutions communes, il est en outre essentiel d'introduire le fait qu'il existe à l'intérieur de chaque pays d'immenses inégalités de consommations énergétiques, directes et indirectes (à travers les biens et services consommés). Suivant la taille du réservoir, de l'habitation, du portefeuille, suivant la quantité de biens achetés, le nombre de voyages aériens effectués, etc., on observe une grande diversité de situations. Et même si les différents modes de vie individuels jouent un rôle important, on constate sans ambiguïté que les niveaux moyens de consommations et d'émissions augmentent très fortement avec le niveau de revenu (avec une élasticité à peine inférieure à 1).

En rassemblant des données systématiques portant, d'une part, sur les émissions directes et indirectes par pays, et, d'autre part, sur la répartition des consommations et des revenus à l'intérieur de chaque pays, Lucas Chancel et moi avons analysé l'évolution de la répartition des émissions mondiales par individu au cours des quinze dernières années¹.

Les conclusions obtenues sont claires. Avec la montée des pays émergents, il existe maintenant des pollueurs importants sur tous les continents, et il est donc légitime que tous les pays contribuent au financement du fonds mondial d'adaptation. Mais les pays riches constituent toujours l'immense majorité des plus grands pollueurs du monde, et ne peuvent donc pas demander à la Chine et aux pays émergents de prendre plus que leur juste part.

Concrètement, les quelque 7 milliards d'habitants de la planète émettent actuellement l'équivalent de 6 tonnes de CO₂ par an et par personne. Les 50 % les moins pollueurs, soit 3,5 milliards de personnes, principalement situés en Afrique, en

1. «Carbon and inequality : from Kyoto to Paris», site de l'École d'économie de Paris, <<http://piketty.pse.ens.fr/files/ChancelPiketty2015.pdf>>.

Asie du Sud et du Sud-Est (qui sont aussi les principales zones touchées par le réchauffement), émettent moins de 2 tonnes par personne, et sont responsables d'à peine 15 % des émissions totales. À l'autre bout de l'échelle, les 1 % les plus gros pollueurs du monde, soit 70 millions de personnes, ont des émissions moyennes de l'ordre de 100 tonnes de CO₂ par personne, si bien qu'ils émettent à eux seuls environ 15 % des émissions totales, c'est-à-dire autant que les 50 % du bas. Ils sont 50 fois moins nombreux, mais comme ils émettent chacun 50 fois plus, les deux effets se compensent. Or ce sont les 50 % du bas qui vont subir les conséquences du changement climatique, c'est-à-dire la montée des eaux et la hausse des températures. Ces 3,5 milliards d'habitants émettent 2 tonnes de CO₂ par personne, et ils vont payer pour ceux qui en émettent 100.

Et où se trouvent les 1 % les plus gros pollueurs du monde ? D'après nos estimations, 57 % d'entre eux habitent en Amérique du Nord, 16 %, en Europe, et à peine plus de 5 %, en Chine (moins qu'en Russie et au Moyen-Orient : environ 6 % dans les deux cas). Il nous semble que cela peut fournir une clé de répartition assez légitime pour répartir le financement du fonds mondial d'adaptation de 150 milliards de dollars par an. L'Amérique du Nord devrait verser 85 milliards (0,5 % de son PIB), et l'Europe 24 milliards (0,2 %). La conclusion déplaiera sans doute à Donald Trump, et à d'autres. Libre à eux de reproduire nos calculs et de les améliorer : toutes nos données et tous nos programmes informatiques sont disponibles sur le site de l'École d'économie de Paris. Nous avons passé en revue plusieurs séries d'hypothèses sur la répartition des consommations et des émissions individuelles, sans que cela modifie substantiellement nos principaux résultats.

On peut aussi imaginer d'autres clés de répartition, par exemple en faisant reposer les efforts sur les 10 % les plus gros émetteurs du monde (700 millions de personnes, émettant en moyenne 27 tonnes), qui sont responsables d'environ 45 % des émissions totales, soit trois fois plus que les émissions cumulées des 50 % du bas. Dans ce cas, le financement reposerait à 40 % sur l'Amérique du Nord, 19 % pour l'Europe, et 10 % pour la Chine.

LES POLLUEURS DU MONDE DOIVENT PAYER

Ce qui est certain, c'est qu'il est temps de réfléchir à un système de répartition fondé sur l'idée d'un impôt progressif sur le carbone : on ne peut pas demander les mêmes efforts aux gens qui émettent 2 tonnes par an et à ceux qui en émettent 100. C'est le grand défaut des taxes proportionnelles sur le carbone habituellement débattues (ainsi que des systèmes de prix du carbone et de marchés des droits à polluer, qui posent par ailleurs d'autres problèmes), si on les applique sans correction et sans compensation.

Certains objecteront que de tels critères de répartition ne seront jamais acceptés par les pays riches, en particulier par les États-Unis. Et, de fait, les solutions qui seront adoptées cette année à Paris et dans les années qui viennent pour financer l'adaptation au changement climatique seront sans doute beaucoup moins ambitieuses et transparentes. Mais il faudra trouver des solutions : rien ne se fera si les pays riches ne mettent pas la main au portefeuille, et les conséquences concrètes du réchauffement climatique se feront sentir de plus en plus fortement, y compris aux États-Unis.

D'une façon ou d'une autre, il est urgent d'établir un diagnostic partagé sur les responsabilités des uns et des autres, un langage commun permettant d'envisager une résolution pacifique de ce défi mondial sans précédent.

Changer l'Europe, maintenant

Le Monde, 22 décembre 2015

Ainsi, l'extrême droite est passée en quelques années de 15 % à 30 % des voix en France, avec des pointes à 40 % dans plusieurs régions. Tout y a concouru : montée du chômage et de la xénophobie, terrible déception face à la gauche au pouvoir, sentiment que tout a été essayé et qu'il faut expérimenter autre chose. On paie aussi les conséquences de la gestion calamiteuse de la crise financière venue des États-Unis en 2008, que nous avons transformée par notre seule faute en crise européenne durable, à cause d'institutions et de politiques totalement inadaptées. Une monnaie unique avec, depuis l'entrée de la Lituanie dans la zone euro, 19 dettes publiques différentes, 19 taux d'intérêt différents, 19 impôts sur les sociétés différents, sans socle social et éducatif commun, est vouée à l'échec.

Seule une refondation démocratique et sociale de la zone euro, au service de la croissance et de l'emploi, autour d'un petit noyau dur de pays prêts à aller de l'avant et à se doter d'institutions politiques propres, pourrait permettre de contrer les tentations nationalistes et haineuses qui menacent aujourd'hui toute l'Europe. L'été dernier, après le fiasco grec, François Hollande avait commencé à reprendre à son compte l'idée d'un nouveau parlement pour la zone euro. La France

doit maintenant faire une proposition précise à ses principaux partenaires et aboutir à un compromis. Faute de quoi l'agenda sera monopolisé par les pays qui font le choix du repli national (Royaume-Uni, Pologne).

Et pour commencer, il est important que les dirigeants européens – français et allemands notamment – reconnaissent leurs erreurs. On peut débattre à l'infini de toutes sortes de réformes petites et grandes à mener dans les différents pays de la zone : ouverture des magasins, lignes de bus, marché du travail, retraites, etc. Certaines sont utiles, d'autres moins. Mais dans tous les cas, ce n'est pas cela qui explique la rechute soudaine du PIB de la zone euro de 2011-2013, alors que la reprise se poursuivait aux États-Unis. Il ne fait maintenant aucun doute que la reprise a été étouffée par la tentative de réduire les déficits trop vite en 2011-2013 – avec en particulier des hausses d'impôt beaucoup trop lourdes en France. C'est l'application de règles budgétaires aveugles qui fait que le PIB de la zone euro n'a toujours pas retrouvé en 2015 son niveau de 2007. Les interventions tardives de la BCE et le nouveau traité budgétaire de 2012 (avec la création d'un Mécanisme européen de stabilité doté de 700 milliards d'euros, qui permet d'avancer vers une mutualisation des dettes) sont finalement parvenus à éteindre l'incendie, mais sans résoudre les problèmes de fond. La reprise reste timide, la crise de confiance dans la zone demeure.

Que faire aujourd'hui? Il faut organiser une conférence des pays de la zone euro sur la dette, comme il y en a eu dans l'après-guerre, et dont a notamment bénéficié l'Allemagne. Il s'agit d'alléger l'ensemble des dettes publiques, à partir d'un système de répartition basé sur les augmentations qui ont eu lieu depuis la crise. Dans un premier temps, on pourrait mettre toutes les dettes supérieures à 60 % du PIB dans un fonds commun, avec un moratoire sur les remboursements tant que chaque pays n'a pas retrouvé une trajectoire de croissance robuste par rapport à 2007. Toutes les expériences historiques le montrent : au-delà d'un certain seuil, cela n'a aucun sens de payer des dettes pendant des décennies. Mieux vaut les alléger clairement pour investir dans la croissance, même du point de vue des crédateurs.

Un tel processus demande une nouvelle gouvernance démocratique, qui permettra aussi d'éviter que de tels désastres ne se reproduisent. Concrètement, l'implication des contribuables et des budgets nationaux nécessite la mise en place d'un parlement de la zone euro, qui serait composé de députés issus des parlements nationaux, proportionnellement à la population de chaque pays et aux différents groupes politiques, et qui trancherait toutes les décisions budgétaires et financières concernant directement la zone euro, à commencer par le MES, le contrôle des déficits et la restructuration des dettes.

On doit également confier à cette chambre parlementaire le vote d'un impôt commun sur les sociétés, faute de quoi le dumping fiscal et les scandales de type LuxLeaks se reproduiront encore et toujours. On pourra ainsi financer un plan d'investissement dans les infrastructures et les universités, ce qui permettrait en particulier au programme Erasmus d'être mieux doté¹. L'Europe a tous les atouts pour offrir le meilleur modèle social du monde : cessons de gâcher nos chances !

À l'avenir, le choix du niveau de déficit public devra également être décidé dans ce nouveau cadre. Certains en Allemagne auront peur de se retrouver en minorité dans un tel parlement, et voudront s'en tenir à la logique de critères budgétaires automatiques. Mais c'est le contournement de la démocratie par des règles rigides qui nous a conduits au bord du gouffre, et il est temps de rompre avec cette logique. Si la France, l'Italie et l'Espagne (environ 50 % de la population et du PIB de la zone euro, contre à peine plus de 25 % pour l'Allemagne) font une proposition précise, un compromis devra être trouvé. Et si l'Allemagne refuse obstinément, ce qui est peu probable, alors les discours anti-euro deviendront très difficiles à contrer. Avant d'en arriver au plan B, celui de l'extrême droite, celui que l'extrême gauche est de plus en plus tentée de brandir, commençons par donner une vraie chance à un véritable plan A.

1. Voir « La double peine des classes populaires ».

Retour sur la censure de l'amendement Ayrault-Muet

piketty.blog.lemonde.fr, 31 décembre 2015.

Le Conseil constitutionnel a annoncé le 29 décembre qu'il censurerait l'amendement Ayrault-Muet visant à réduire la CSG sur les bas salaires et à augmenter ainsi le salaire net de millions de salariés modestes.

Disons-le clairement : cette censure, peu justifiée sur le fond, peut aisément être contournée par les parlementaires socialistes, idéalement avec le soutien du gouvernement, et si nécessaire sans ce soutien.

Commençons par rappeler que cette censure n'est en aucune façon une condamnation de l'idée même de CSG progressive, contrairement à ce qui pu être écrit ici et là. La CSG est depuis toujours progressive pour les retraités (15 millions de personnes), avec un taux zéro pour les très basses retraites, un taux réduit pour les retraites moyennes-basses, et un taux plein pour les autres, depuis le début des années 1990 (un quart de siècle). Le Conseil constitutionnel a toujours considéré que cela ne posait aucun problème, ce qui démontre clairement que la CSG progressive ne pose aucune difficulté sur le plan des principes. La seule condition posée par la jurisprudence constitutionnelle est que l'application des différents taux doit dépendre de l'ensemble des revenus du foyer, et non pas uniquement de

AUX URNES CITOYENS !

la pension individuelle. Par exemple, si quelqu'un touche une toute petite retraite mais de très gros dividendes (cas assez peu fréquent en pratique), alors on lui applique le taux plein de CSG. Si le même système de CSG progressive était mis en place pour les salariés, on voit mal pourquoi la jurisprudence constitutionnelle serait différente que pour le cas des retraités.

Dans le cas de l'amendement Ayrault-Muet, la censure des juges constitutionnels se fonde sur l'argument suivant. À partir du moment où l'on ouvre aux salariés la possibilité de recevoir une partie de leur prime d'activité sous forme de réduction de CSG, alors il n'est pas normal que les travailleurs non salariés – qui pour un revenu équivalent ont également droit à la même prime d'activité – ne puissent bénéficier de la même possibilité de CSG à taux réduit. L'argument est peu probant (les non-salariés continuent d'avoir droit à la même prime d'activité, il s'agit simplement d'une différence dans le mode de versement), surtout quand on sait que les juges constitutionnels ne se sont jamais émus du fait que seuls les retraités avaient droit à une CSG progressive. Tout cela n'est pas très cohérent, et il est dommage que la politique fiscal-social du pays soit suspendue à des raisonnements aussi hésitants. Mais, en tout état de cause, il est clair qu'il est très simple de répondre à cette censure : il suffit d'étendre l'amendement Ayrault-Muet aux travailleurs non-salariés. Autrement dit, tous les bas revenus d'activité, salariés ou non-salariés, devraient pouvoir bénéficier d'un taux réduit de CSG en lieu et place d'une partie de leur prime d'activité.

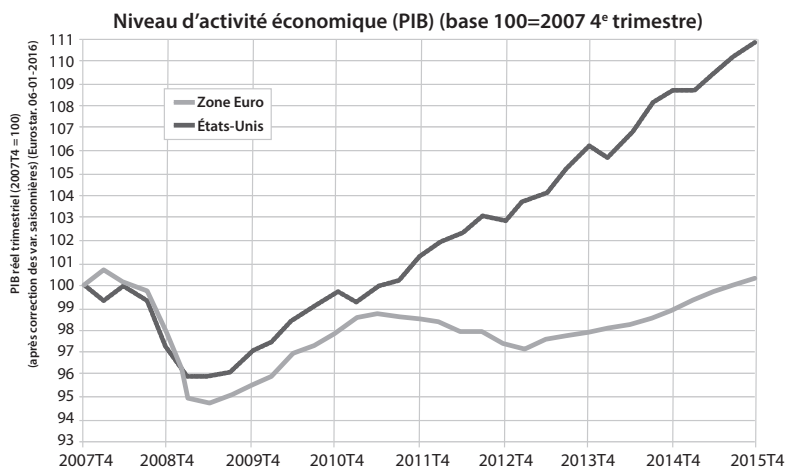
Plutôt que de s'arrêter là, les parlementaires socialistes devraient donc saisir cette opportunité pour étendre la portée de leur réforme. Quant au gouvernement, il serait bien inspiré d'aider ses parlementaires à améliorer les conditions de vie des travailleurs modestes de ce pays.

2007-2015 : une si longue récession

piketty.blog.lemonde.fr, 8 janvier 2016

En ce début d'année 2016, il n'est pas inutile de faire le point sur la situation économique de la zone euro, sur la base des dernières données publiées par Eurostat. Cela permettra également de répondre à plusieurs questions posées par les internautes à la suite de ma chronique « Changer l'Europe, maintenant ».

Commençons par comparer la situation des pays de la zone euro, considérés globalement, à celle des États-Unis.



On constate tout d'abord que la « grande récession » de 2007-2009, provoquée initialement par la crise américaine des sub-primes et la faillite de Lehman Brothers, en septembre 2008, a eu approximativement la même ampleur en Europe et aux États-Unis. Des deux côtés de l'Atlantique, le niveau d'activité économique chute d'environ 5 % entre fin 2007 et début 2009, ce qui en fait la plus grave récession mondiale depuis la crise des années 1930.

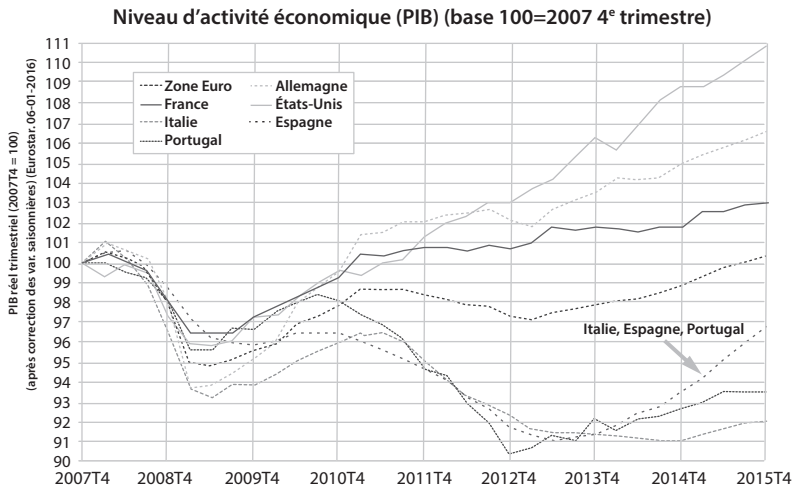
La reprise commence courant 2009, et le niveau d'activité retrouve fin 2010-début 2011 quasiment le même niveau que celui de fin 2007. C'est alors que se produit en 2011-2013 une nouvelle chute de l'activité en zone euro, alors que la reprise se poursuit tranquillement aux États-Unis. Au début de l'année 2013, la croissance finit par reprendre timidement en Europe, mais le mal est fait : à la fin de l'année 2015, le PIB de la zone euro n'a toujours pas dépassé son niveau de fin 2007, alors que les États-Unis ont connu une croissance cumulée de plus de 10 % entre 2007 et 2015. Compte tenu de la croissance de la population, lente mais positive, notamment en France, il ne fait aucun doute que le niveau de PIB par habitant en zone euro sera en 2016-2017 inférieur à ce qu'il était en 2007 : une décennie perdue, en quelque sorte, du jamais vu depuis la seconde guerre mondiale.

Les raisons de la rechute européenne de 2011-2013 sont maintenant bien connues : alors que les États-Unis ont fait preuve d'une relative souplesse budgétaire afin de maintenir le cap de la croissance, en 2011-2013, les pays de la zone euro ont tenté de réduire les déficits trop vite, avec en particulier de trop lourdes augmentations d'impôt en France, ce qui a conduit à casser la reprise et à faire monter le chômage, et pour finir, à augmenter les déficits et l'endettement public, que l'on prétendait réduire.

Pourquoi les Européens se sont-ils si mal coordonnés, transformant ainsi une crise venue du secteur financier privé américain en crise européenne durable de la dette publique ? Sans doute les institutions de la zone euro n'étaient-elles pas conçues pour faire face à une telle tempête. Pour fonctionner,

une monnaie unique doit pouvoir s'appuyer sur un socle social et éducatif commun, sur des systèmes d'impôts et de taux d'intérêt harmonisés. Or, nous l'avons vu, ce n'est pas le cas. Sans doute aussi, et surtout, la montée des égoïsmes nationaux a-t-elle empêché les Européens d'adapter leurs institutions et leurs politiques. Concrètement, quand les marchés financiers ont commencé à spéculer sur la dette des pays d'Europe du Sud, à partir de 2010-2011, l'Allemagne et la France ont au contraire bénéficié de taux d'intérêt historiquement bas, et se sont lavé les mains du fait que le Sud de la zone s'enfonçait dans la récession.

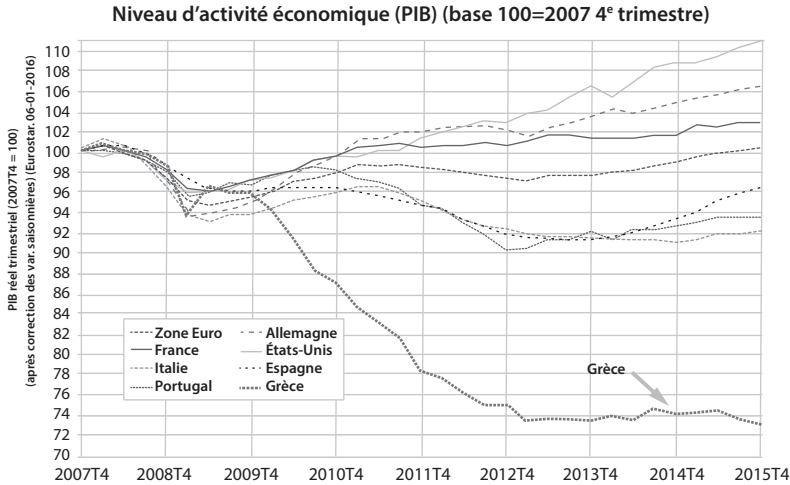
De ce point de vue, le graphique suivant est édifiant :



On constate que la moyenne de la zone euro cache des réalités très différentes selon les pays de la zone. Alors que l'Allemagne et la France s'en sont relativement mieux sortis (avec tout de même un retard de croissance sensible sur les États-Unis), la cure d'austérité, l'explosion des taux d'intérêt et la crise de défiance dans le secteur financier ont fait des ravages en Italie, en Espagne et au Portugal.

AUX URNES CITOYENS !

Le cas le plus extrême est bien sûr celui de la Grèce, dont le niveau d'activité économique est encore aujourd'hui un quart plus faible que ce qu'il était en 2007 :



Que faire aujourd'hui? Je ne reprendrai pas ici les arguments développés dans «Changer l'Europe, maintenant» : conférence des pays de la zone euro pour décider d'un moratoire sur les paiements et d'un processus de restructuration de la dette (comme il y en a eu en Europe dans les années 1950, et dont a notamment bénéficié l'Allemagne); renégociation du traité budgétaire de 2012 afin d'y introduire enfin de la démocratie et de la justice fiscale. Ce qui est certain, et ce que ces quelques graphiques illustrent assez clairement, c'est que cela n'a aucun sens de demander à des pays dont le niveau d'activité est de 10 % ou 20 % inférieur à ce qu'il était dix ans auparavant de dégager des excédents primaires de 3 % ou 4 % du PIB. C'est pourtant ce que les institutions de la zone euro, portées par l'Allemagne et la France, continuent à demander à la Grèce, au Portugal, et à l'ensemble de l'Europe du Sud (comme cela a malheureusement été confirmé lors du catastrophique sommet européen du 4 juillet dernier, qui n'a fait que repousser la question de la restructuration des dettes, et qui a maintenu des objectifs

irréalistes d'excédents budgétaires, tout cela en décrétant une braderie massive d'actifs publics grecs, à prix nécessairement cassés dans la conjoncture actuelle). La priorité absolue, aujourd'hui, devrait au contraire être de décréter un moratoire sur la dette tant que l'activité et l'emploi n'ont pas retrouvé un niveau correct. Si l'on ajoute à cela qu'on aurait bien besoin de la mobilisation de tous, et notamment de l'Europe du Sud, pour se montrer unis et coopératifs face à la crise des réfugiés, alors la stratégie européenne actuelle relève véritablement du suicide et de l'irrationalité collective.

Capital et inégalité en Inde

Le Monde, 17 janvier 2016

Alors que les doutes s'accumulent sur la Chine et son système financier, les regards se tournent de plus en plus vers l'Inde, avec l'espoir qu'elle puisse tirer l'économie mondiale dans les années et décennies qui viennent. La croissance devrait y être de près de 8 % en 2016-2017, comme en 2015, contre 6 % pour la Chine. L'Inde part certes de bas, avec un pouvoir d'achat moyen de l'ordre de 300 euros par mois et par habitant (contre 700 euros en Chine et 2 000 euros dans l'Union européenne). Il reste qu'à ce rythme-là, le rattrapage sur l'Europe pourrait se faire en moins de trente ans (contre quinze ans pour la Chine).

Ajoutons que la démographie joue pour l'Inde : d'après l'ONU, la population indienne devrait nettement dépasser celle de la Chine (qui vieillit et décline déjà) d'ici à 2025. L'Inde est appelée à devenir la première puissance mondiale par la population au ^{xxi}e siècle, et peut-être aussi la première puissance tout court. De plus, le pays s'appuie sur de solides institutions démocratiques et électorales, la liberté de la presse et l'État de droit. Le contraste avec la Chine est saisissant : elle vient d'expulser une journaliste française (sans que la France et l'Europe ne trouvent rien à y redire), et son modèle politique autoritaire semble aussi indéchiffrable qu'imprévisible dans son évolution à long terme.

Les défis à relever pour l'Inde sont cependant immenses, à commencer par celui des inégalités. On a bien du mal à retrouver les chiffres de la croissance dans les enquêtes de consommation auprès des ménages indiens, sans doute car une part disproportionnée de l'enrichissement est captée par une fine élite, mal couverte par les enquêteurs. Le gouvernement indien ayant interrompu l'accès aux données de l'impôt sur le revenu au début des années 2000 (la Chine, il est vrai, n'en a jamais publié, tout en réussissant à rassembler des recettes fiscales bien supérieures), il est difficile de trancher avec précision.

Ce qui est certain, c'est que l'investissement public dans l'éducation et la santé demeure nettement insuffisant en Inde et mine son modèle de développement. Le meilleur exemple en est l'indigent système public de santé, qui est doté d'à peine 0,5 % du PIB, contre près de 3 % en Chine. La vérité est qu'à ce jour le Parti communiste chinois (PCC) a beaucoup mieux réussi que les élites démocratiques et parlementaires indiennes à mobiliser des ressources significatives pour financer une stratégie d'investissement social et de services publics. Or, seule une telle politique peut permettre à l'ensemble de la population de bénéficier de la croissance et d'assurer le développement durable du pays. L'opacité et l'autoritarisme du modèle chinois le condamnent sans doute à terme s'il ne s'ouvre pas. Mais le modèle démocratique indien doit encore faire ses preuves, idéalement en évitant les crises et les chocs qui ont finalement contraint, au ^{xx}e siècle, les élites occidentales à mettre en place les réformes sociales et fiscales indispensables.

Le défi le plus considérable, souvent mal compris en Occident, est lié au système de castes ; en outre, le risque d'affrontements identitaires entre la majorité hindoue et la minorité musulmane (14 % de la population, 180 millions de personnes pour 1,3 milliard d'habitants), ne peut que s'accroître, les antagonismes étant actuellement attisés par le parti nationaliste hindou, Bharatiya Janata Party (BJP, au pouvoir de 1998 à 2004, puis de nouveau depuis 2014).

Résumons. En 1947, l'Inde abolit officiellement le système des castes, et en particulier met fin aux recensements par caste,

qui avaient été menés par le colonisateur britannique, accusé d'avoir cherché à diviser l'Inde et à rigidifier ses classes pour mieux dominer le pays. Le gouvernement développe toutefois un système d'admission préférentielle dans les universités et les emplois publics pour les enfants issus des plus basses castes (les SC/ST, «Scheduled Castes/Scheduled Tribes», anciens intouchables discriminés, près de 30 % de la population). Mais ces politiques suscitent une frustration croissante chez les enfants issus de castes intermédiaires (OBC, «Other Backward Classes», environ 40 % de la population), coincés entre les groupes les plus défavorisés et les plus hautes castes. À partir des années 1980, plusieurs États indiens étendent les politiques d'admission préférentielle à ces nouveaux groupes (auxquels peuvent se rattacher les musulmans, exclus du système initial). Les conflits autour de ces dispositifs sont d'autant plus vifs que les anciennes frontières entre castes sont poreuses et ne correspondent pas toujours aux hiérarchies de revenus et de patrimoines, loin de là. En 2011, le gouvernement fédéral se résout finalement à clarifier ces relations complexes en organisant un recensement socio-économique des castes (le premier depuis 1931).

Le sujet est explosif et on attend toujours la publication complète des résultats. À terme, l'enjeu est de transformer progressivement ces politiques d'admission préférentielle en règles fondées sur des critères sociaux universels tels que le revenu parental ou le territoire, à la manière des logiciels d'accès aux lycées ou dans le supérieur (ou de certaines aides aux entreprises), qui en France commencent timidement à accorder des points supplémentaires aux élèves boursiers ou à ceux issus d'établissements ou de territoires défavorisés.

D'une certaine façon, l'Inde tente simplement de faire face avec les moyens de l'État de droit au défi de l'égalité réelle, dans une situation où l'inégalité de statuts issue de la société ancienne et des discriminations passées est particulièrement extrême et menace de dégénérer à tout moment en tensions violentes. On aurait bien tort de s'imaginer que ces défis ne nous concernent pas.

Combattre les inégalités, en France et en Europe

piketty.blog.lemonde.fr, 28 janvier 2016

Thomas Piketty fait partie de la quarantaine de personnalités ayant lancé un appel pour une primaire «des gauches et de l'écologie» en vue de l'élection présidentielle de 2017, dans le quotidien Libération du lundi 11 janvier. En deux semaines, l'appel a rassemblé plus de 70 000 signatures. Ce texte fait partie d'un ensemble de contributions aux débats publiées par le collectif Notre primaire.¹

Oui, il est possible de combattre les inégalités, en France et en Europe, ici et maintenant. Contrairement à ce que prétendent les conservateurs, il existe toujours des alternatives, entre la gauche et la droite, bien sûr, mais aussi entre plusieurs politiques de gauche, toutes respectables à première vue, mais entre lesquelles il va falloir choisir. Pour redéfinir une proposition de gauche face à la droitisation ambiante, il faut commencer par débattre, au grand jour, de façon exigeante et rigoureuse : c'est la seule façon d'éviter que les décisions soient ensuite confisquées par d'autres.

1. notreprimaire.fr

Pour combattre les inégalités, il faut marcher sur deux jambes : il faut tout à la fois imposer une réorientation de la politique européenne, permettant de sortir de l'austérité et du dumping fiscal et social, et mettre en place en France, dès maintenant, les réformes progressistes qui s'imposent, sans se servir de l'inaction européenne comme d'une mauvaise excuse.

La question européenne d'abord. On peut imaginer trois grandes séries de positions, avec toutes sortes de nuances : la recherche de meilleures politiques, dans le cadre des institutions actuelles; la refondation démocratique et sociale de ces institutions; la porte de sortie.

Première position : certains pensent qu'il est possible, dans le cadre des institutions européennes actuelles, de relancer la croissance et l'emploi, et d'améliorer peu à peu la situation économique et sociale. C'est la thèse du gouvernement qui est en place depuis 2012, et les résultats n'ont guère été probants. On peut toutefois plaider qu'il est possible de mieux faire à l'avenir, et que réformer les traités ne sera pas simple.

La deuxième position, que je défends, est qu'il est possible et nécessaire, si l'on souhaite mener des politiques de progrès social en Europe, de renégocier le traité budgétaire de 2012. Il faut notamment y ajouter de la démocratie et de la justice. Le choix du niveau de déficit et de la politique de relance doit se faire en suivant la règle de la majorité, dans un parlement de la zone euro représentant tous les citoyens de façon égale, et non pas en appliquant des critères budgétaires aveugles. Et il faut sortir de la règle de l'unanimité pour mettre en place un impôt commun sur les grandes sociétés et instaurer un minimum de justice fiscale. Si la France, avec l'Italie et l'Espagne (qui ensemble représentent 50 % du PIB et de la population de la zone euro), propose un projet précis, alors l'Allemagne (à peine plus de 25 %) devra accepter un compromis. Et si elle le refuse, alors la position eurosceptique sera irrémédiablement renforcée.

La troisième position, c'est précisément la porte de sortie : on constate l'échec de la zone euro, et on envisage un scénario permettant de retrouver une certaine souveraineté monétaire et budgétaire. Cette position me semble prématurée : je pense

qu'il faut d'abord donner une vraie chance à une refondation démocratique et sociale de la zone euro et de l'idée européenne. Mais je comprends l'exaspération. Ce débat ne doit pas être tabou à gauche : certains pays restés à l'extérieur de la zone euro, comme la Suède et le Danemark, mènent des politiques de progrès social au moins aussi performantes que les nôtres. Ils connaissent également les mêmes crises de xénophobie : ils ne font ni mieux ni moins bien, en quelque sorte. Aucun débat ne doit être interdit.

Les réformes progressistes en France, ensuite. Il en existe de nombreuses qui peuvent être menées immédiatement, quelle que soit l'issue des négociations européennes. Comme beaucoup de citoyens, je persiste à penser qu'il est possible de mettre en place un grand impôt progressif sur tous les revenus, prélevé à la source pour plus d'efficacité et de réactivité, individualisé pour favoriser l'égalité hommes-femmes et l'autonomie. Ce nouvel impôt pourrait également permettre de refonder le modèle de financement de notre protection sociale, qui repose trop lourdement sur les cotisations et la masse salariale du secteur privé. Il pourrait être complété par un grand impôt progressif sur le patrimoine, issu du rapprochement de la taxe foncière et de l'impôt sur la fortune, afin d'alléger la charge de ceux qui tentent d'accéder à la propriété, et non plus de ceux qui possèdent déjà beaucoup. Mais, là encore, il existe plusieurs positions possibles, dont il va falloir débattre. Certains préféreront maintenir le quotient conjugal, d'autres souhaiteront conserver les cotisations actuelles, ou bien la proportionnalité de la CSG, afin d'éviter qu'elle ne devienne elle aussi truffée de niches fiscales de toutes natures. On peut enfin penser qu'aucune réforme fiscale ambitieuse n'est possible, et que prétendre le contraire est mentir. Toutes ces positions sont respectables *a priori*, à condition toutefois qu'elles soient précisément et clairement présentées avant les élections. Il n'est pas concevable que les électeurs découvrent après s'être exprimés que les réformes promises sont impossibles à mettre en œuvre, et qu'il faut se résoudre à augmenter la TVA, alors que cela n'a jamais été évoqué auparavant dans le débat public. Ces mensonges tuent l'idée même de démocratie.

AUX URNES CITOYENS !

Au-delà de la fiscalité, il en va de même dans de multiples autres domaines, qui ne peuvent être qu'effleurés ici : formation, retraites, santé, démocratie sociale. Le système français d'enseignement supérieur est un des plus inégaux du monde : il est temps d'investir massivement dans les universités et de les réformer profondément, en conciliant égalité et liberté. Sur les retraites, il est possible d'unifier les régimes privés et publics pour mieux garantir les droits des nouvelles générations et adapter le système à la complexité de leurs trajectoires professionnelles. Les salariés doivent être par ailleurs mieux impliqués dans les stratégies des entreprises et leurs conseils d'administration : c'est la voie choisie en Suède et en Allemagne; cela marche bien mieux qu'ici, et cela pourrait encore être amélioré. Sur toutes ces questions, il faut du débat, de la clarté, de la démocratie. C'est la condition pour recréer de l'espoir et sortir de l'ornière.

Le choc Sanders

Le Monde, 15 février 2016

Comment interpréter l'incroyable succès du « socialiste » Bernie Sanders aux primaires américaines ? Le sénateur du Vermont devance désormais Hillary Clinton chez les sympathisants démocrates de moins de 50 ans, et seuls les seniors permettent à Clinton de maintenir l'avantage.

Face à la machine Clinton et au conservatisme des grands médias, Sanders ne gagnera peut-être pas la primaire. Mais la preuve est faite qu'un autre Sanders, sans doute plus jeune et moins blanc, pourrait un jour prochain gagner la présidentielle américaine et changer le visage du pays. Par bien des aspects, on assiste à la fin du cycle politico-idéologique ouvert par la victoire de Ronald Reagan aux élections de novembre 1980.

Revenons en arrière. Des années 1930 aux années 1970, les États-Unis mènent une ambitieuse politique de réduction des inégalités. En partie pour ne pas ressembler à la vieille Europe, alors perçue comme hyperinégalitaire, et contraire à l'esprit démocratique américain, le pays invente dans l'entre-deux-guerres l'impôt fortement progressif sur les revenus et les successions, et met en place des niveaux de progressivité fiscale jamais utilisés de notre côté de l'Atlantique.

De 1930 à 1980, pendant un demi-siècle, le taux applicable aux revenus américains les plus élevés (supérieurs à un million de dollars par an) est en moyenne de 82 %, avec des pointes à 91 % des années 1940 aux années 1960, de Roosevelt à Kennedy, et toujours 70 % lors de l'élection de Reagan en 1980. Cette politique n'affecte en rien la vigoureuse croissance américaine de l'après-guerre, sans doute parce que cela ne sert pas à grand-chose de payer des super-managers dix millions de dollars plutôt qu'un. L'impôt successoral, tout aussi progressif, avec des taux de l'ordre de 70-80 % applicables aux plus grandes fortunes pendant des décennies (alors que ce taux n'a presque jamais dépassé 30-40 % en Allemagne ou en France), réduit fortement la concentration des patrimoines américains, même si les États-Unis n'ont pas connu sur leur territoire les guerres et les destructions qu'a subies l'Europe.

Les États-Unis mettent également en place, bien avant les pays européens, dès les années 1930, un salaire minimum fédéral, dont le niveau (exprimé en dollars de 2016) dépasse à la fin des années 1960 les 10 dollars par heure, ce qui en fait de loin le plus élevé de l'époque. Tout cela sans chômage, ou presque, car le niveau de productivité et du système éducatif le permet. C'est également le moment où les États-Unis mettent enfin un terme aux discriminations raciales légales, fort peu démocratiques, qui étaient toujours en place dans le Sud du pays, et lancent de nouvelles politiques sociales.

Mais tout cela provoque de fortes résistances, notamment parmi les élites financières, et dans les franges réactionnaires de l'électorat blanc. Humiliée au Vietnam, l'Amérique des années 1970 s'inquiète en outre du fait que les vaincus de la guerre (Allemagne et Japon en tête) la rattrapent à vive allure. Elle souffre aussi de la crise pétrolière, de l'inflation et de la sous-indexation des barèmes fiscaux.

Reagan surfe sur toutes ces frustrations et se fait élire en 1980 sur un programme visant à rétablir un capitalisme mythique des origines. Le point d'orgue est la réforme fiscale de 1986, qui met fin à un demi-siècle de forte progressivité fiscale et abaisse à 28 % le taux applicable aux plus hauts revenus. Ce choix ne

sera jamais véritablement remis en cause par les démocrates des années Clinton (1992-2000) et Obama (2008-2016), qui stabiliseront ce taux autour de 40 % (deux fois plus bas que le niveau moyen de la période 1930-1980), ce qui conduira à une explosion des inégalités et à des rémunérations mirobolantes, tout cela avec une croissance faible (mais un peu supérieure à l'Europe, engluée dans d'autres problèmes) et la stagnation du revenu du plus grand nombre.

Reagan décide également de geler le niveau du salaire minimum fédéral, lequel, à partir des années 1980, sera lentement mais sûrement grignoté par l'inflation (guère plus de 7 dollars par heure en 2016, contre près de 11 dollars en 1969). Là encore, ce nouveau régime politico-idéologique a été à peine atténué par les alternances démocrates Clinton et Obama.

Le succès remporté aujourd'hui par Sanders montre qu'une bonne partie de l'Amérique est lassée de la montée des inégalités et de ces pseudo-alternances, et entend renouer avec le programme progressiste et la tradition égalitaire américaine. Clinton, qui se battait à gauche d'Obama en 2008, notamment à propos de l'assurance-santé, apparaît aujourd'hui comme la tenante du *statu quo*, l'héritière du régime politique Reagan-Clinton-Obama.

Sanders propose clairement de rétablir la progressivité fiscale et un salaire minimum élevé (15 dollars par heure). Il y ajoute la gratuité de la santé et de l'université, dans un pays où l'inégalité d'accès aux études a atteint des sommets inouïs, et il met en évidence le gouffre qui sépare la réalité des lénifiants discours méritocratiques tenus par les gagnants du système.

Dans le même temps, le parti républicain s'enfonce dans un discours hypernationaliste, anti-immigrés et anti-islam (religion pourtant quasi absente des États-Unis), et dans une glorification sans limite de la fortune à la peau blanche. Les juges nommés sous Reagan et Bush ont fait sauter toute limitation légale à l'influence de l'argent privé dans la vie politique, ce qui complique singulièrement la tâche de candidats comme Sanders. Mais les nouvelles formes de mobilisation politique et

AUX URNES CITOYENS !

de financement participatif peuvent l'emporter et faire rentrer l'Amérique dans un nouveau cycle politique. On est bien loin des tristes prophéties sur la fin de l'histoire.

De l'inégalité en Amérique

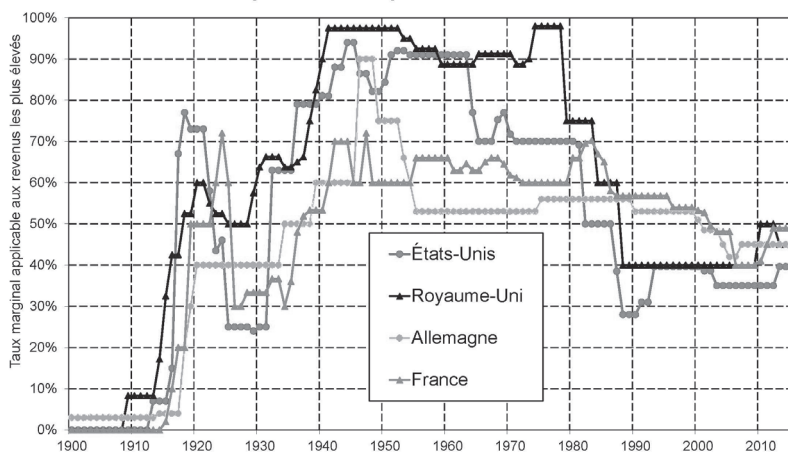
piketty.blog.lemonde.fr, 18 février 2016

Au moment où la primaire américaine bat son plein, il n'est pas inutile de s'interroger sur la relation complexe entretenue par les États-Unis avec l'idée d'égalité et d'inégalité. Cela permettra également de répondre à plusieurs questions posées par les internautes à la suite de ma chronique « Le choc Sanders ».

On imagine parfois que les États-Unis ont une tolérance sans limite pour l'inégalité, alors que la France serait caractérisée par une passion sans pareil pour l'égalité. Rien n'est plus faux. En vérité, ce sont les États-Unis – imités par le Royaume-Uni – qui ont inventé dans l'entre-deux-guerres l'impôt fortement progressif sur le revenu et sur les successions, avec des niveaux de progressivité fiscale jamais utilisés en France ou en Allemagne (sauf pendant de très courtes périodes). Commençons par examiner le graphique suivant, qui décrit l'évolution du taux supérieur de l'impôt sur le revenu (c'est-à-dire le taux applicable aux revenus les plus élevés) aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne et en France de 1900 à 2015 :

AUX URNES CITOYENS !

Le taux supérieur de l'impôt sur le revenu 1900-2015



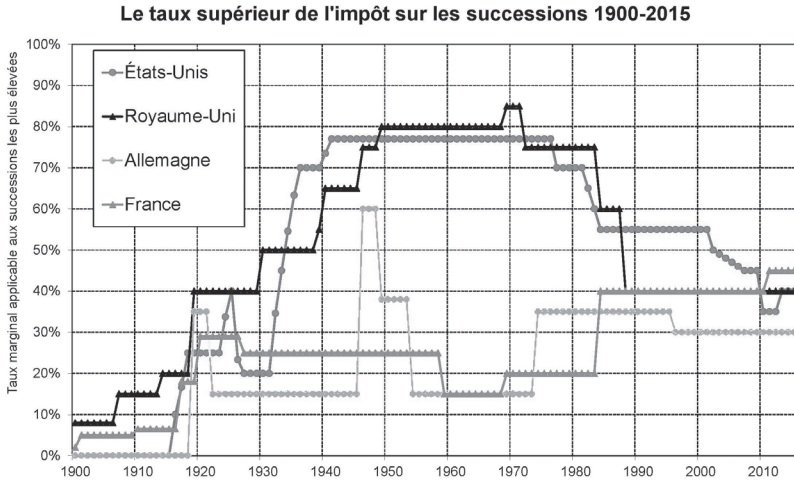
Lecture: le taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu (applicable aux revenus les plus élevés) aux États-Unis est passé de 70% en 1980 à 28% en 1988.

Il y a un siècle, à la veille de la première guerre mondiale, l'impôt sur le revenu n'existait quasiment pas. Puis, à la fin de la guerre et au début des années 1920, les taux montèrent très vite. Tous les pays sont concernés, mais ce sont clairement les États-Unis, puis le Royaume-Uni, qui mènent le mouvement. Sur la période 1930-1980, le taux moyen applicable aux revenus américains les plus élevés est de 82 %¹. Sur la même période, la France et l'Allemagne se limitent à des taux supérieurs de l'ordre de 50-60 %, ce qui est déjà une révolution par rapport à la période précédant la première guerre mondiale; mais cela reste modeste, comparé à ce qui se fait à la même époque dans les pays anglo-saxons.

L'écart est encore plus important si l'on examine maintenant le cas de l'impôt successoral. Les États-Unis et le Royaume-Uni appliquent pendant des décennies des taux de l'ordre de 70-80 % aux plus grandes fortunes, alors que le taux supérieur de l'impôt sur les successions a généralement été compris entre 20 % et 40 % en Allemagne et en France tout au long du xx^e siècle. Le taux de 45 % actuellement appliqué aux plus

1. Voir « Le choc Sanders ».

fortes successions en ligne directe est le plus élevé jamais utilisé dans l'Hexagone, mais il paraît bien modeste par rapport aux sommets anglo-saxons de l'après-guerre.



Lecture: le taux marginal supérieur de l'impôt sur les successions (applicable aux successions les plus élevées) aux États-Unis est passé de 70% en 1980 à 35% en 2013.

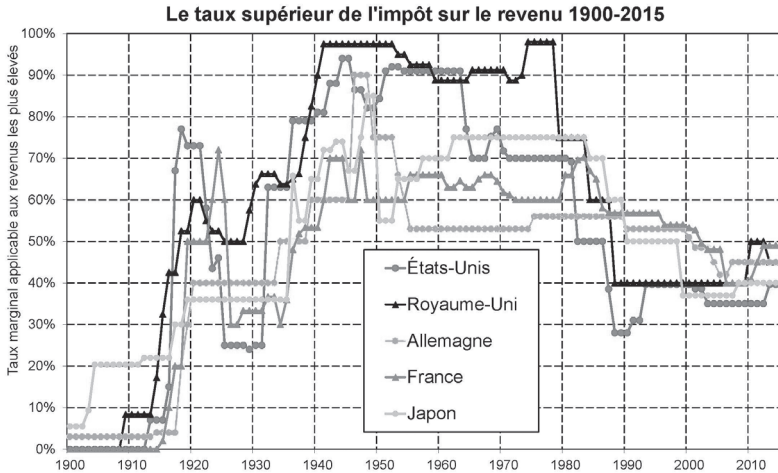
Pourquoi les États-Unis, à partir des années 1920-1930, mettent-ils en place cette vigoureuse politique de réduction des inégalités? Dès la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, on observe outre-Atlantique une inquiétude de plus en plus vive au sujet de la montée des inégalités. Cela conduit, au terme d'un long processus, à amender la constitution américaine (procédure pourtant peu commode) pour permettre la création, en 1913, d'un impôt fédéral sur le revenu, puis, en 1916, d'un impôt fédéral sur les successions.

À la lecture du fameux discours prononcé en 1919 par Irving Fisher, au congrès annuel l'association des économistes américains, dont il était alors le président, il apparaît clairement que la hantise des États-Unis était de se diriger vers un système inégalitaire semblable à celui de l'Europe. Fisher, qui n'avait rien d'un dangereux gauchiste, explique à ses distingués collègues que la montée des inégalités et d'une concentration «non démocratique» des richesses, s'approchant des niveaux européens,

AUX URNES CITOYENS !

est la principale menace pour le développement harmonieux de l'Amérique. Il en conclut notamment qu'il faut imposer lourdement les plus hautes successions, par exemple en les amputant d'un tiers à la première génération, de deux tiers à la seconde, et de trois tiers à la troisième¹. C'est quasiment ce qui arriva, puisque le taux supérieur du tout nouvel impôt successoral bondit à 40 % dès les années 1920 et à 70-80 % dès les années 1930-1940.

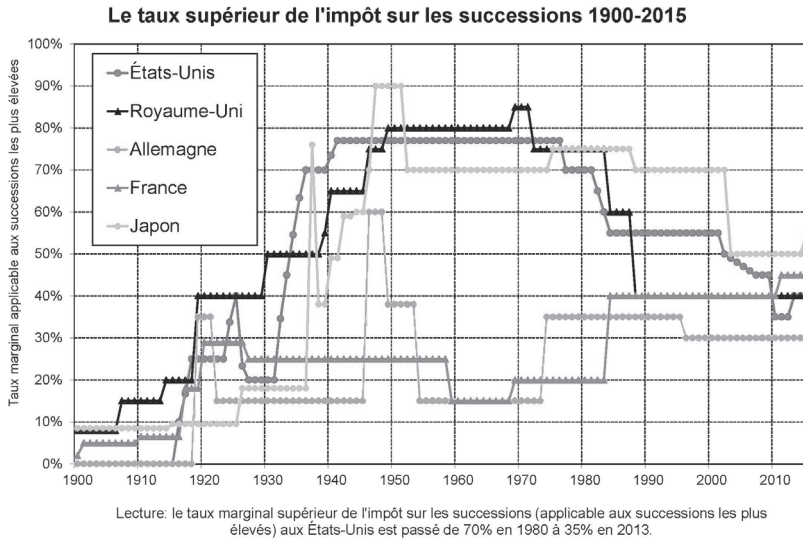
Il est également intéressant de noter que le seul moment où l'Allemagne applique des taux très élevés aux plus hautes successions et aux plus hauts revenus survient entre 1946 et 1949, c'est-à-dire pendant la période d'occupation américaine, quand la politique fiscale allemande est fixée par l'Allied Control Council, lequel est en pratique dominé par les États-Unis. On retrouve d'ailleurs le même phénomène au Japon, comme le montrent les deux graphiques suivants (où le Japon a été ajouté aux quatre autres pays) :



Lecture: le taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu (applicable aux revenus les plus élevés) aux États-Unis est passé de 70% en 1980 à 28% en 1988.

1. Discours de Fisher sur le site de l'American Economic Association : <http://piketty.blog.lemonde.fr/2016/02/18/de-linegalite-en-amerique/>.

DE L'INÉGALITÉ EN AMÉRIQUE



Insistons sur le fait que les États-Unis de 1946-1949 ne cherchent aucunement à « punir » les Allemands et les Japonais en leur imposant des taux confiscatoires, puisqu'il s'agit très exactement de la même politique que celle qu'ils appliquent chez eux. Dans l'esprit américain de l'époque, même si cela peut sembler étonnant aujourd'hui, cela participe au contraire de leur mission civilisatrice : il s'agit d'apporter en même temps de nouvelles institutions démocratiques et de nouvelles institutions fiscales à ces deux pays, de façon à éviter qu'une concentration excessive des richesses ne se mette en place, et que la démocratie ne se transforme en ploutocratie.

L'impôt successoral japonais a également ceci d'intéressant qu'il est toujours resté relativement lourd, au moins nominalemment, avec un taux supérieur qui a été remonté à 55 % par le gouvernement de centre droit en 2015.

Plus généralement, assisterait-on aujourd'hui aux prémices d'un retour historique à une plus forte progressivité fiscale, une sorte de reproduction du mouvement amorcé il y a près

d'un siècle? Le succès de Sanders aux primaires américaines traduit sans nul doute une exaspération croissante à l'égard de la montée des inégalités et des pseudo-alternances Clinton et Obama. Il faudra toutefois bien des combats politiques pour parvenir à contrer l'emprise croissante de l'argent privé sur la vie politique et sur les médias, notamment aux États-Unis (mais pas seulement).

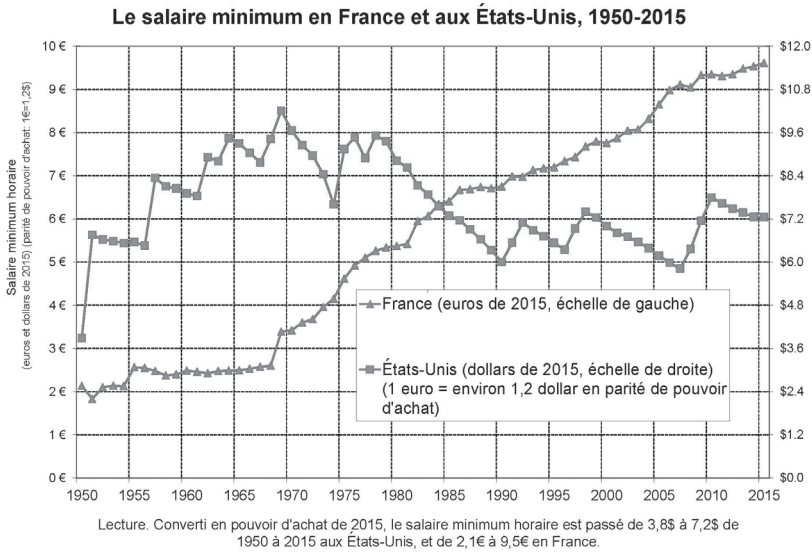
Une autre différence essentielle avec le début du xx^e siècle tient au fait que la concurrence fiscale entre pays et l'opacité financière ont atteint en ce début de xxi^e siècle des proportions inédites dans l'histoire, ce qui rend difficile le retour à une forte progressivité fiscale en l'absence d'une coordination internationale adéquate (qui est techniquement possible, mais politiquement et intellectuellement compliquée dans les circonstances actuelles).

On ajoutera un autre facteur qui ne faisait pas partie du paysage politico-idéologique d'il y a un siècle : il existe aujourd'hui deux grands pays ex-communistes, la Russie et la Chine, qui, après leurs expériences traumatiques, ont quasiment renoncé à toute tentative rationnelle de réduction des inégalités par la puissance publique. Il n'y a ainsi aucun impôt successoral dans ces deux pays (capitalistes de tous les pays, allez mourir en Russie ou en Chine pour transmettre votre fortune sans payer le moindre impôt!), et même si le gouvernement chinois parle d'en introduire un, dans le cadre d'une vaste réforme fiscale, sa réticence à l'égard de l'état de droit risque fort de le dissuader de passer à l'acte.

Examinons maintenant une autre dimension de la lutte contre les inégalités, à savoir le salaire minimum, qui pourrait bien jouer un rôle central à l'avenir. Dans la foulée du New Deal, les États-Unis ont créé un salaire minimum fédéral¹, qui est trois fois plus élevé que le salaire minimum français de l'époque :

1. Voir «Le choc Sanders».

DE L'INÉGALITÉ EN AMÉRIQUE



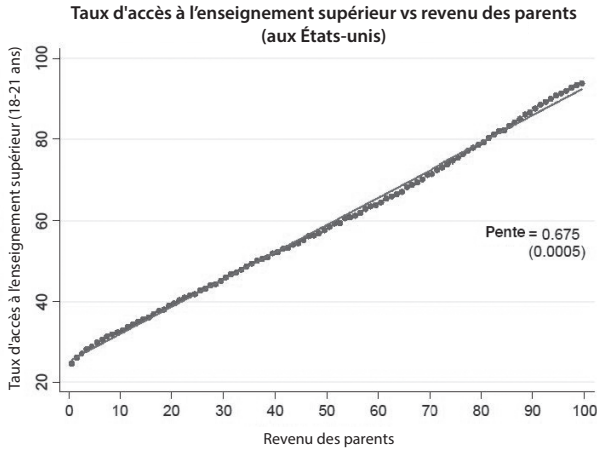
On assiste là encore à un retournement complet à la suite de l'élection de Reagan, en 1980. En l'absence de mécanisme d'indexation automatique, le salaire minimum fédéral est gelé pendant de longues périodes, avec quelques revalorisations ponctuelles sous Clinton et Obama, qui ne suffisent pas à compenser le fait que le pouvoir d'achat du salaire minimum se retrouve lentement mais sûrement grignoté par l'inflation depuis maintenant plusieurs décennies ; cela entraîne une perte du niveau absolu de pouvoir d'achat de plus d'un tiers en un demi-siècle, ce qui n'est pas banal pour un pays en croissance. On comprend mieux pourquoi Sanders propose de revaloriser le salaire minimum fédéral¹.

L'autre enjeu crucial soulevé par Sanders est celui de la gratuité de la santé et de l'université. La question est primordiale, car les inégalités d'accès à l'éducation ont atteint des sommets inouïs aux États-Unis, comme le montre clairement ce graphique, issu des travaux d'Emmanuel Saez et Raj Chetty, qui décrit le lien observé aux États-Unis en 2008-2012 entre le

1. Voir « Le choc Sanders ».

AUX URNES CITOYENS !

revenu des parents (exprimé en percentiles, du 1 % le plus faible au 1 % le plus élevé) et la probabilité que les enfants fassent des études supérieures :



On observe une ligne droite quasi parfaite, qui va pratiquement de 0 % à 100 % : les enfants issus des milieux les plus modestes ont une probabilité à peine supérieure à 20 % d'accéder aux études supérieures, contre plus de 90 % pour les enfants issus des milieux les plus favorisés. Ce graphique montre le fossé qui existe parfois entre, d'un côté, les discours méritocratiques tenus par les élites et les gagnants du système (qui ont toujours eu beaucoup d'imagination pour justifier leur position, mais qui en un siècle ont fait d'indéniables progrès dans cette direction), et, de l'autre, la réalité que vivent les classes populaires et de très larges groupes de la population. Encore faut-il préciser que les enfants d'origine modeste qui parviennent à se frayer un chemin vers les études ne vont évidemment pas aux mêmes universités que les enfants favorisés. Le revenu moyen des parents des étudiants de Harvard correspond actuellement au revenu moyen des 2 % des Américains les plus aisés. Il existe certes quelques étudiants dont les parents ne font pas partie du top 2 %, mais ils sont tellement peu nombreux, et ceux qui sont issus du top 2 % sont tellement haut placés dans le top 2 %, que

la moyenne est la même que si tous les étudiants avaient été choisis au hasard au sein du top 2 %.

Là encore, les résistances au changement seront fortes, en particulier de la part des grandes universités et des élites, qui ne veulent pas perdre la main sur les procédures d'admission. Le combat pour l'égalité d'accès à l'éducation n'en reste pas moins l'un des plus porteurs pour l'avenir, ne serait-ce que parce qu'il est fortement susceptible de mobiliser les minorités hispaniques et noires (en passe de devenir la majorité), davantage peut-être que la question de la progressivité fiscale ou même le salaire minimum (même si ces différents combats peuvent et doivent avancer de concert).

Une chose est sûre : même si au cours des dernières décennies les inégalités y sont devenues beaucoup plus élevées qu'en Europe, les États-Unis ont une relation avec la notion d'égalité et d'inégalité qui est beaucoup plus complexe que ce qu'on imagine parfois, et qui n'a pas fini de nous surprendre, au XXI^e siècle comme au XX^e siècle. Confrontés à des inégalités jugées insupportables, les États-Unis ont inventé au cours du siècle écoulé de nouveaux outils pour les réduire. Il en ira sans doute de même à l'avenir, sous des formes qu'il est difficile de prévoir, mais auxquelles on peut se préparer en remettant ces questions en perspective. La fin de l'histoire n'est pas pour demain.

L'Europe devient-elle islamophobe ?

Le Monde, 15 mars 2016

Le débat public sur la place de l'islam et des populations de confession musulmane dans les sociétés européennes prend une tournure de plus en plus hystérique. Faute d'informations et de recherches précises, on utilise des événements, qui sont certes dramatiques, mais qui n'impliquent qu'une infime fraction des populations en question (attentats de Paris, agressions de Cologne), pour en tirer des conclusions générales sur la capacité ou la volonté de dizaines de millions de personnes de s'intégrer et de vivre ensemble.

De fait, près de 5 % de la population de l'Union européenne (environ 2 millions de personnes sur 51 millions) se considère de culture ou de religion musulmane (pratiquante ou non), avec des pointes à 6-7 % en Allemagne et en France (1 million sur 150). Il s'agit d'une minorité substantielle, certes moins importante qu'en Inde (près de 15 % de la population), à l'autre extrémité du monde arabo-musulman, mais beaucoup plus significative qu'aux États-Unis, où l'islam est quasiment inexistant (moins de 1 % de la population, comme en Europe de l'Est).

Il existe heureusement quelques enquêtes solides permettant de recadrer le débat, comme l'enquête «Trajectoires

et origines», menée par l'INED. Les chercheurs ont scruté la vie de 300 immigrés issus de sept vagues successives, et l'ont comparée à celle de 200 de leurs descendants et à celle de Français sans ascendance étrangère. Les résultats mettent en évidence une «intégration asymétrique». D'un côté, les enfants d'immigrés obtiennent des diplômes, trouvent des conjoints et des amis sans ascendance migratoire et ont souvent mis entre parenthèses la langue de leurs parents. Mais de l'autre, ils restent plus longtemps victimes du chômage et, pour un diplôme donné, n'accèdent pas aux mêmes emplois que les autres jeunes. L'asymétrie est particulièrement forte quand l'origine est maghrébine ou africaine.

L'étude menée par Marie-Anne Valfort¹ permet de préciser ce diagnostic, et de montrer l'ampleur de la discrimination professionnelle subie par les jeunes générations d'origine ou de confession musulmane. Valfort montre également que c'est bien l'hostilité à la religion musulmane qui est en cause. Par exemple, pour une même origine libanaise, un prénom «Mohammed» est disqualifiant, alors que les «Michel» s'en sortent bien. La mention sur le CV d'une participation aux scouts musulmans fait chuter les taux de réponse, alors qu'une expérience avec les scouts catholiques ou protestants les fait monter. Les noms juifs sont également discriminés, mais beaucoup moins massivement que les noms musulmans.

Est-il permis de parler d'islamophobie? Certes, les employeurs ne prennent pas ces millions de jeunes pour des violeurs ou des djihadistes en puissance. Mais il existe de puissants préjugés négatifs, que les événements récents n'ont pu que renforcer, et qui en retour ne peuvent susciter que frustration et ressentiment.

Face à cette injustice criante, Valfort propose une politique explicite de discrimination positive. L'idée n'est pas absurde et a été appliquée ailleurs : l'Inde applique des quotas d'emploi aux castes les plus défavorisées (mais pas aux musulmans, pourtant tout autant discriminés), et les États-Unis s'y sont également

1. Voir «Laïcité et inégalité : l'hypocrisie française».

L'EUROPE DEVIENT-ELLE ISLAMOPHOBE ?

essayés avec la minorité noire (mais de façon moins assumée). Dans la conjoncture européenne actuelle, on peut craindre cependant que cela fasse plus de mal que de bien. Par contre, il est temps d'appliquer avec beaucoup plus de fermeté les lois antidiscrimination, si besoin en ayant recours aux CV aléatoires et en appliquant des peines exemplaires.

Il faut aussi rappeler une chose : l'hystérie actuelle vient de la conjonction de la crise des réfugiés et de la gestion calamiteuse par l'Europe de la crise financière de 2008. Entre 2000 et 2010, l'Europe intégrait un flux net d'un million de migrants par an, le chômage baissait et l'extrême droite reculait. Le flux a été subitement divisé par trois de 2010 à 2015, alors même que les besoins augmentaient. Il est plus que temps que la France et l'Allemagne proposent une relance de l'Europe et de son modèle d'intégration. Cela passe par un moratoire sur la dette et un investissement massif dans les infrastructures et la formation. Sinon, les pulsions xénophobes risquent de tout emporter.

Sur la situation migratoire en Europe

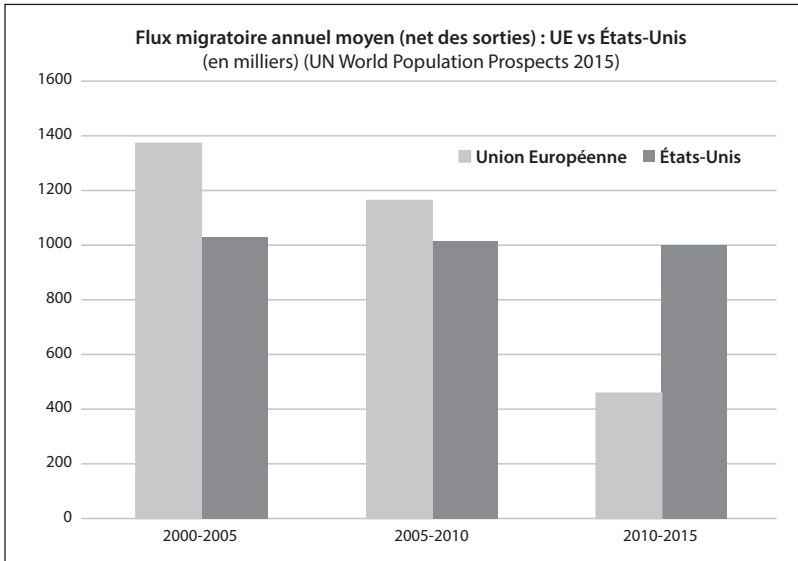
piketty.blog.lemonde.fr, 31 mars 2016

Alors que la jeunesse française manifeste contre le chômage et la flexibilité, et que François Hollande vient de renoncer à sa sinistre déchéance de nationalité, les réfugiés s'entassent par dizaines de milliers en Grèce, en attendant d'être renvoyés de force en Turquie. Ne nous y trompons pas : ces différentes réalités témoignent du même échec de l'Europe face à la crise économique et dans la relance de son modèle de création d'emplois, d'intégration et de progrès social.

Le plus triste est que l'Europe aurait parfaitement les moyens de se montrer plus accueillante tout en réduisant le chômage. Pour s'en convaincre, il n'est pas inutile de faire un détour par les statistiques migratoires (ce qui me permettra également de répondre à certaines questions des internautes à propos de ma chronique «L'Europe devient-elle islamophobe?»).

Précisons d'emblée que les flux migratoires sont difficiles à mesurer, et que les estimations disponibles sont imparfaites. Les meilleures données disponibles au niveau mondial, rassemblées par les Nations unies dans le cadre des «World Population Prospects» publiés fin 2015, permettent cependant d'établir un certain nombre d'ordres de grandeur.

AUX URNES CITOYENS !

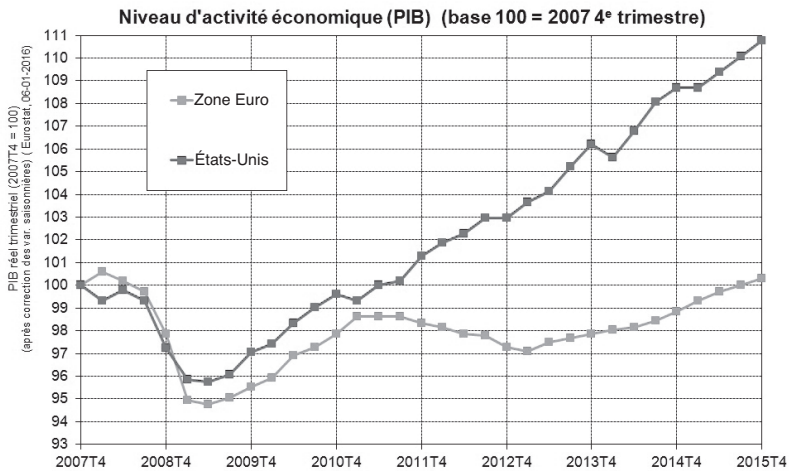


On constate tout d'abord que le flux migratoire entrant dans l'Union Européenne (net des sorties) était de l'ordre d'1,2 million de personnes par an en moyenne entre 2000 et 2010. Le chiffre peut sembler énorme, mais si on le ramène à une population totale de plus de 500 millions, alors cela ne représente qu'à peine plus de 0,2 % par an. À cette époque peu éloignée, l'Union européenne était la région la plus ouverte du monde (le flux migratoire était d'environ 1 million par an aux États-Unis), et cela ne posait pas de problème majeur : l'emploi augmentait et le chômage baissait en Europe, tout du moins jusqu'au déclenchement de la crise financière de 2008.

C'est cette crise, et surtout les politiques d'austérité calamiteuses qui ont été appliquées en Europe pour y répondre, provoquant ainsi une rechute absurde de l'activité en 2011-2013 (voir «2007-2015 : une si longue récession»), qui expliquent la montée du chômage et de la xénophobie sur notre continent, avec pour conséquence une division par trois des flux migratoires : environ 400 000 par an de 2010 à 2015 d'après les Nations unies. Tout cela s'est produit au moment même où l'évolution de la situation géopolitique au Moyen-Orient et celle de la

crise des réfugiés auraient au contraire exigé une Europe plus ouverte.

Paradoxe supplémentaire : les États-Unis, qui étaient pourtant à l'origine de la crise de 2008, ont su faire preuve de souplesse budgétaire pour relancer leur économie, et ont maintenu un flux migratoire d'environ 1 million de personnes par an entre 2010 et 2015 (tout en demeurant beaucoup plus fermés que l'Europe aux réfugiés syriens, et plus généralement aux populations de confession musulmane).



Si l'on examine la répartition du flux migratoire à l'intérieur de l'Union européenne, on constate là encore les effets de la crise. Si l'on fait la moyenne sur l'ensemble de la période 2000-2015 (près d'un million de migrants par an en moyenne), on observe une répartition relativement équilibrée : chacun des cinq grands pays (Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Espagne) accueille entre 100 000 et 200 000 migrants par an. Mais alors que l'Allemagne était relativement peu ouverte entre 2000 et 2010, elle est passée nettement en tête entre 2010 et 2015, tandis que le flux devenait négatif pour l'Espagne. Au total, sur la période 2000-2015, ce sont l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni qui ont été les plus ouverts, suivis de l'Allemagne et de la France.

AUX URNES CITOYENS !

Les données des Nations unies sont incomplètes et ne prennent pas pleinement en compte les entrées de l'année 2015, sur lesquelles on manque encore de recul, mais dont on sait d'ores et déjà qu'elles ont atteint des niveaux extrêmement élevés : un million de réfugiés entrés en Allemagne en une seule année selon le gouvernement allemand, 400 000 demandes d'asile déposées en Allemagne en 2015 selon Eurostat. Ce qui est certain, c'est que ces flux, aussi importants soient-ils, ne sont pas aussi exceptionnels que ce qu'on imagine parfois, par rapport aux flux migratoires observés entre 2000 et 2010.

La conclusion tombe d'elle-même : si l'Europe, et particulièrement la zone euro, menée par l'Allemagne et la France, suivait une meilleure politique (moratoire sur les dettes publiques, relance économique, investissement dans la formation et les infrastructures, impôt commun sur les grandes sociétés, parlement de la zone euro), alors notre continent aurait parfaitement les moyens de se montrer plus accueillant, et n'aurait pas à se compromettre dans un accord indigne avec la Turquie.

LuxLeaks, Panama Papers : l'hypocrisie européenne

Le Monde, 12 avril 2016

La question des paradis fiscaux et de l'opacité financière occupe depuis des années le haut de l'affiche. Malheureusement, il existe dans ce domaine un écart abyssal entre les proclamations victorieuses des gouvernements et leurs actions réelles. En 2014, l'enquête LuxLeaks révélait que les multinationales ne payaient quasiment aucun impôt en Europe, grâce à leurs filiales au Luxembourg. En 2016, les Panama Papers montrent l'étendue des dissimulations de patrimoines opérées par les élites financières et politiques du Nord et du Sud. On peut se réjouir du fait que les journalistes fassent leur travail. Le problème est que les gouvernements ne font pas le leur. La vérité est que presque rien n'a été fait depuis la crise de 2008. Par certains côtés, les choses ont même empiré.

Prenons les sujets dans l'ordre. Sur l'imposition des profits des grandes sociétés, la concurrence fiscale exacerbée a atteint de nouveaux sommets en Europe. Le Royaume-Uni s'apprête ainsi à réduire son taux à 17 %, du jamais vu pour un grand pays, tout cela en protégeant les pratiques prédatrices des îles Vierges et des autres places offshore de la couronne britannique. Si l'on ne fait rien, alors on finira tous par s'aligner sur les 12 % de l'Irlande, voire sur 0 %, ou même sur des subventions

aux investissements, comme c'est déjà parfois le cas. Pendant ce temps, aux États-Unis, où il existe un impôt fédéral sur les profits, le taux est de 35 % (sans compter l'impôt des États, compris entre 5 % et 10 %). C'est le morcellement politique de l'Europe et l'absence d'une puissance publique forte qui nous mettent à la merci des intérêts privés. La bonne nouvelle, c'est qu'il est possible de sortir de l'impasse. Si quatre pays, la France, l'Allemagne, l'Italie, et l'Espagne, qui regroupent plus de 75 % du PIB et de la population de la zone euro, proposaient un nouveau traité fondé sur la démocratie et la justice fiscale, avec comme mesure forte un impôt commun sur les grandes sociétés, alors les autres pays seraient obligés de suivre, sauf à se placer en dehors de l'effort de transparence que les opinions publiques demandent depuis des années, et à s'exposer à des sanctions.

Sur les patrimoines privés détenus dans les paradis fiscaux, la plus grande opacité est là aussi toujours de mise. Depuis 2008, un peu partout dans le monde, les plus grandes fortunes ont continué à progresser beaucoup plus rapidement que la taille de l'économie, en partie car elles paient moins d'impôts que les autres. En France, un ministre chargé du budget a pu tranquillement expliqué en 2013 qu'il ne détenait aucun compte en Suisse, sans craindre que son administration l'apprenne, et il a fallu à nouveau des journalistes pour découvrir la vérité.

Les transmissions automatiques d'informations sur les actifs financiers, officiellement acceptées par la Suisse, et toujours refusées par le Panama, sont supposées régler la question à l'avenir. Pourtant, elles ne commenceront à être timidement appliquées qu'à compter de 2018, avec des exceptions flagrantes, par exemple pour les titres détenus par l'intermédiaire de trusts et de fondations, et tout cela sans aucune pénalité prévue pour les pays récalcitrants. Autrement dit, on continue de vivre dans l'illusion qu'on va résoudre le problème sur la base du volontariat, en demandant poliment aux paradis fiscaux de cesser de mal se comporter. Il est impératif d'accélérer le processus et de mettre en place de lourdes sanctions commerciales et financières pour les pays qui ne respecteront pas des règles

strictes. Ne nous y trompons pas : seule une application répétée de telles sanctions, au moindre manquement constaté (et il y en aura, y compris bien sûr avec nos chers voisins suisses et luxembourgeois), permettra d'établir la crédibilité du système et de sortir du climat d'opacité et d'impunité généralisée qui règne depuis des dizaines d'années.

Il faut dans le même temps mettre en place un registre unifié des titres financiers, ce qui passe par la prise de contrôle public des dépositaires centraux (Clearstream et Eurostream en Europe, Depository Trust Corporation aux États-Unis), comme l'a bien montré Gabriel Zucman. Pour crédibiliser le système, on peut aussi imaginer d'instaurer sur ces actifs un droit d'enregistrement commun, dont les recettes pourraient financer les recherches pour la préservation d'un bien public mondial (comme le climat).

Reste une question : pourquoi les gouvernements ont-ils fait si peu depuis 2008 pour lutter contre l'opacité financière ? La réponse courte est qu'ils se sont donné l'illusion qu'ils n'avaient pas besoin d'agir. Leurs banques centrales ont imprimé assez de monnaie pour éviter l'effondrement complet du système financier, évitant ainsi les erreurs qui, à la suite de 1929, avaient conduit le monde au bord du gouffre. Résultat : on a effectivement évité la dépression généralisée, mais au passage on s'est dispensé des réformes structurelles, réglementaires et fiscales pourtant indispensables. On pourrait se rassurer en notant que le bilan des grandes banques centrales (qui est passé de 10 % à 25 % du PIB) demeure faible par rapport à l'ensemble des actifs financiers que les acteurs publics et privés détiennent les uns sur les autres (autour de 1 000 % du PIB, voire 2 000 % au Royaume-Uni), et pourrait encore augmenter en cas de besoin. En vérité, cela montre surtout l'hypertrophie persistante des bilans privés et la fragilité extrême du système. Espérons que le monde saura entendre les leçons des Panama Papers et s'attaquer enfin à l'opacité financière sans attendre une nouvelle crise.

Pour un noyau dur européen

Le Monde, 14 mai 2016

Réfugiés, dettes, chômage : la crise européenne semble interminable. Pour une part croissante de la population, la seule réponse lisible est celle du repli national : sortons de l'Europe, revenons à l'État-nation, et tout ira mieux. Face à cette promesse illusoire, mais qui a le mérite de la clarté, le camp progressiste ne fait que tergiverser : certes, la situation n'est pas brillante, mais il faut persister et attendre que les choses s'améliorent et, de toute façon, il est impossible de changer les règles européennes. Cette stratégie mortifère ne peut plus perdurer. Il est temps que les principaux pays de la zone euro reprennent l'initiative et proposent la constitution d'un noyau dur capable de prendre des décisions et de relancer notre continent.

Il faut commencer par tordre le cou à cette idée selon laquelle l'état de l'opinion interdirait de toucher aux traités européens. Puisque l'opinion publique déteste l'Europe actuelle, alors ne changeons rien ! Le raisonnement est absurde et surtout, il est faux. Soyons précis. Revoir l'ensemble des traités conclus par les vingt-huit pays pour instituer l'Union européenne, en particulier le traité de Lisbonne de 2007, est sans doute prématuré : le Royaume-Uni et la Pologne, pour ne citer qu'eux, ont des priorités qui ne sont pas les nôtres. Mais cela n'implique pas qu'il

faillie rester les bras ballants. Il est tout à fait possible de conclure, parallèlement aux traités existants, un nouveau traité intergouvernemental entre les pays de la zone euro qui le souhaitent.

La meilleure preuve, c'est que cela a été fait en 2011-2012. En quelques mois, les pays de la zone ont négocié et ratifié deux traités intergouvernementaux qui avaient de très lourdes conséquences budgétaires : l'un instituait le MES (Mécanisme européen de stabilité, fonds doté de 700 milliards d'euros, permettant de venir en aide aux pays de la zone); l'autre, le TSCG (Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance de la zone euro), fixait les nouvelles règles budgétaires et des sanctions automatiques applicables aux pays membres.

Le problème est que ces deux traités n'ont fait qu'aggraver la récession et la dérive technocratique de l'Europe. Les pays demandant le soutien du MES doivent signer un «*Memorandum of Understanding*» avec les représentants de la fameuse Troïka (article 13 du traité MES). En quelques lignes, on a ainsi donné à une poignée de technocrates issus de la Commission européenne, de la BCE et du FMI, parfois compétents et parfois beaucoup moins, le pouvoir de superviser la réforme des systèmes de santé, de retraites, d'impôts, etc., de pays entiers, tout cela dans la plus grande opacité et sans contrôle démocratique.

Quant au TSCG (article 3), il fixe une cible totalement irréaliste de déficit structurel maximal de 0,5 % du PIB. Précisons qu'il s'agit d'une cible de déficit secondaire (après intérêts de la dette) : dès que les taux d'intérêt remonteront, cela impliquera d'énormes excédents primaires, de 3 % ou 4 % du PIB, pour tous les pays ayant accumulé des dettes importantes à la suite de la crise, c'est-à-dire la quasi-totalité de la zone, et ce, pendant des décennies. On oublie au passage que l'Europe s'est construite dans les années 1950 sur l'annulation des dettes du passé (notamment au bénéfice de l'Allemagne), et que ce sont ces choix politiques qui ont permis de miser sur la croissance et les nouvelles générations.

Ajoutons que ce bel édifice – MES et TSCG – est placé sous l'autorité du Conseil des ministres des Finances de la zone euro, qui se réunit à huis clos, et qui nous annonce lui aussi,

comme c'est manifestement devenu la coutume, que l'Europe est sauvée, pour qu'on s'aperçoive dans la foulée que pas un ministre ne sait quelles décisions ont été prises. Belle réussite pour la démocratie européenne au XXI^e siècle !

La solution s'impose : il faut remettre ces deux traités sur le métier et donner à la zone euro de véritables institutions démocratiques, capables de prendre des décisions claires après avoir délibéré au grand jour. La meilleure option serait la constitution d'une chambre parlementaire¹ de la zone euro, qui pourrait aussi voter un impôt commun sur les sociétés et un budget de la zone permettant d'investir dans les infrastructures et les universités.

Ce noyau dur européen serait ouvert à tous les pays, mais personne ne devrait pouvoir bloquer ceux qui souhaiteraient avancer plus vite. Concrètement, si la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, qui, ensemble, représentent plus de 75 % de la population et du PIB de la zone euro, parviennent à un accord, alors ce nouveau traité intergouvernemental doit pouvoir entrer en vigueur.

Dans un premier temps, l'Allemagne aura sans doute peur d'être mise en minorité au sein d'une telle chambre parlementaire. Mais elle ne pourra refuser ouvertement la démocratie, sauf à prendre le risque de renforcer irrémédiablement le camp anti-euro. Surtout, ce nouveau système constitue une proposition équilibrée : on ouvre la voie à des annulations de dettes, mais, simultanément, on oblige ceux qui veulent en bénéficier – comme la Grèce – à se soumettre à l'avenir à la loi de la majorité. Un compromis est à portée de main, pourvu qu'on mette de côté les conservatismes et les égoïsmes nationaux.

1. Voir « Changer l'Europe, maintenant ».

Loi Travail : un effroyable gâchis

piketty.blog.lemonde.fr, 2 juin 2016

Alors que les tensions sociales menacent de bloquer le pays et que le gouvernement s'obstine à refuser le dialogue et le compromis, la loi travail apparaît de plus en plus clairement pour ce qu'elle est : un effroyable gâchis, un de plus au sein d'un quinquennat raté, et peut-être le plus grave. Le Gouvernement voudrait nous faire croire qu'il est pénalisé parce qu'il est réformateur, et qu'il doit se battre seul contre tous les conservatismes. La vérité est tout autre : sur ce sujet comme sur les précédents, le pouvoir en place multiplie les improvisations, les mensonges et les bricolages.

On a déjà vu cela à l'œuvre sur la compétitivité. Le gouvernement a commencé par supprimer – à tort – les baisses de cotisations patronales décidées par le précédent gouvernement, avant de mettre en place une invraisemblable usine à gaz, sous la forme d'un crédit d'impôt¹ visant à rembourser aux entreprises une partie des cotisations payées un an plus tôt, avec au passage une énorme perte, due au manque de lisibilité et de pérennité du dispositif. Il aurait fallu au contraire

1. Voir « CICE, la verrue de François Hollande ».

lancer une ambitieuse réforme du financement de la protection sociale.

On retrouve avec la loi travail le même mélange d'impréparation et de cynisme. Si le chômage n'a cessé d'augmenter depuis 2008, avec pour conséquence un million et demi de chômeurs supplémentaires (2,1 millions de demandeurs d'emploi de catégorie A à la mi-2008, 2,8 millions mi-2012, 3,5 millions mi-2016), ce n'est pas parce que le droit du travail serait subitement devenu plus rigide, c'est parce que, en 2011-2013, la France et la zone euro ont provoqué par leur excès d'austérité, contrairement aux États-Unis et au reste du monde, une chute absurde de l'activité, transformant ainsi une crise financière venue d'outre-Atlantique en interminable récession européenne. Si le Gouvernement commençait par reconnaître ses erreurs, et surtout en tirait les leçons pour préparer une refonte démocratique de la zone euro et de ses critères budgétaires, il serait beaucoup plus facile de mener les débats, qui sont par ailleurs nécessaires, sur les réformes à mettre en œuvre en France.

C'est d'autant plus regrettable que le droit du travail aurait mérité de vraies discussions. Le recours croissant aux CDD par les entreprises françaises n'a jamais permis de réduire le chômage. Il serait plus que temps d'adopter un système de bonus-malus permettant de mettre davantage à contribution les employeurs qui abusent de la précarité et de l'assurance-chômage. Plus généralement, il faudrait restreindre l'usage des CDD aux cas où ils se justifient vraiment, et faire du CDI la norme pour les nouvelles embauches, avec pour contrepartie une clarification des conditions de rupture, qui comportent souvent trop d'incertitudes, pour les salariés comme pour les employeurs. Il y avait là les conditions d'une réforme équilibrée, fondée sur le donnant-donnant, que le gouvernement a malheureusement été incapable de présenter au pays.

Le débat se focalise maintenant sur l'article 2 de la loi Travail, qui entend désormais faire des accords d'entreprise la nouvelle norme, susceptibles de déroger aux accords de branche comme à la loi nationale, notamment pour ce qui concerne l'organisation du temps de travail et le paiement des heures

supplémentaires. La matière est complexe et ne se prête pas à des réponses simples, comme l'illustre d'ailleurs l'épaisseur du projet de loi (588 pages pour l'ensemble du projet, dont 50 pages pour le seul article 2). Il est évident que certaines décisions très particulières sur les pauses et les horaires ne peuvent se prendre qu'au niveau de l'entreprise. À l'inverse, il en existe d'autres, plus structurantes, qui doivent être tranchées au niveau national, faute de quoi la concurrence généralisée entre entreprises risque de conduire au dumping social. Par exemple, les salariés des pays qui n'ont pas de législation nationale ambitieuse sur les congés payés finissent par prendre très peu de congés, malgré la progression historique des salaires, ce qui peut être collectivement absurde.

Quant aux accords d'entreprise, certains ont cru voir dans leur montée en puissance outre-Rhin, au cours des années 2000, l'une des clés du succès actuel du modèle allemand¹. Le débat est ouvert, et il est légitime. Il faut cependant souligner deux points. Tout d'abord, il faut rappeler que la bonne performance de l'Allemagne en matière d'emploi s'explique en partie par le niveau anormalement élevé de son excédent commercial : plus de 8 % du PIB en moyenne ces cinq dernières années. Autrement dit, chaque fois que l'Allemagne produit 100 euros de biens ou d'équipements, le pays n'en consomme et n'en investit que 92 sur le territoire allemand. Pour mémoire, il n'existe tout simplement aucun exemple historique d'une économie de cette taille réalisant un excédent commercial aussi important et aussi durable.

Certes, cela s'explique en partie par les atouts du modèle industriel et social allemand, et notamment de son excellente insertion dans les nouveaux circuits de production d'Europe centrale et orientale, issus de l'élargissement européen des années 2000. Mais cela s'explique également par une modération salariale excessive, qui a probablement été exacerbée par la multiplication des accords d'entreprises et la montée de la concurrence

1. Voir Christian Dustmann, Bernd Fitzenberger, Uta Schönberg et Alexandra Spitz-Oener, « From Sick Man of Europe to Economic Superstar. Germany's Resurgent Economy », *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 28, n° 1, hiver 2014, p. 167-188, <<http://www.jstor.org/stable/43193721>>.

généralisée entre sites de production, ce qui revient finalement à prendre une partie de l'activité économique des voisins. Si une telle stratégie devait être généralisée à l'ensemble de l'Europe, alors par définition elle serait vouée à l'échec : personne au monde ne pourrait absorber un tel excédent commercial. Cela ne ferait qu'aggraver la tendance actuelle, qui conduit tout droit notre continent à un régime durable de croissance faible, de déflation salariale et d'endettement élevé.

Ensuite, et surtout, l'une des forces du modèle allemand est de reposer sur des syndicats puissants et représentatifs. Compte tenu de la faiblesse des syndicats français et de leur implantation, il semble illusoire de vouloir développer des accords équilibrés au niveau des entreprises. Dans ces conditions, il serait préférable de réécrire l'article 2 afin de privilégier les accords de branche, laquelle, compte tenu de la réalité actuelle du syndicalisme français, constitue l'échelon le plus pertinent et le plus prometteur. Comme l'ont bien montré les travaux de Thomas Breda, les délégués syndicaux sont quasiment absents de la plupart des entreprises françaises, non seulement dans les plus petites mais également dans les moyennes, en partie du fait de la discrimination salariale avérée dont ils sont l'objet. On retrouve ici la culture du conflit chère à une bonne partie du patronat français, comme viennent encore de l'illustrer les propos stupidement insultants tenus par le patron du Medef sur la CGT. En Europe du Nord, cela fait des décennies que les représentants syndicaux jouent un rôle majeur dans les conseils d'administration (un tiers des sièges en Suède, la moitié en Allemagne), et que le patronat a appris tous les bénéfices qu'il pouvait tirer d'une plus grande implication des salariés dans la stratégie de l'entreprise. Ce modèle de codétermination, élaboré après la seconde guerre mondiale, pourrait d'ailleurs encore être amélioré à l'avenir ; on pourrait donner aux salariés des voix dans les assemblées générales d'actionnaires, qui deviendraient des assemblées mixtes, ce qui permettrait de nommer des administrateurs incarnant des projets de développement porteurs pour les deux parties. Mais à ce stade, la France en est encore

à ses balbutiements sur la scène de la négociation sociale et de la démocratie économique.

De façon plus générale, la principale faiblesse de la loi Travail est de ne pas suffisamment prendre en compte la faiblesse syndicale française, et les moyens d'y remédier. Pis encore : la loi Travail comporte des dispositions susceptibles d'affaiblir encore un peu plus les syndicats et leurs représentants. C'est le cas notamment des mesures sur les référendums d'entreprise, présentées dans l'article 10. L'objectif est de permettre aux employeurs d'imposer par référendum – et dans des conditions qui peuvent s'apparenter souvent à du chantage – des accords qui auraient pourtant été refusés par des syndicats représentant jusqu'à 70 % des salariés de l'entreprise lors des dernières élections professionnelles. On comprend que la CFDT puisse dans certains cas y trouver son compte : cela peut lui permettre avec 30 % des voix de contourner les autres syndicats, en particulier la CGT, et de négocier directement un accord avec l'employeur. Il reste que ce contournement des élections professionnelles – qui ont lieu tous les quatre ans – revient à revenir en arrière sur les timides progrès démocratiques des réformes de la représentation syndicale, qui venaient tout juste d'être mises en place en 2004-2008 et qui avaient donné pour la première fois aux syndicats réunissant 50 % des voix le rôle décisif pour la signature des accords d'entreprise (alors que le régime antérieur permettait à chacun des cinq syndicats historiques de 1945 de signer des accords, quelle que soit leur représentativité dans l'entreprise, ce qui n'a guère réussi au modèle social français). Tous les exemples étrangers le montrent : la démocratie économique a besoin de corps intermédiaires. Ce n'est pas en renvoyant une bonne partie des syndicats et du corps social français dans l'opposition et la frustration qu'on sortira la France de la crise.

Repenser l'impôt sur le patrimoine

Le Monde, 12 juin 2016

Faut-il supprimer l'impôt sur la fortune (ISF) ? C'est en tout cas ce que vont proposer la plupart des candidats à la primaire de droite. Ce serait pourtant une lourde faute politique et économique. En ces temps de prospérité patrimoniale, de stagnation salariale et de crise sociale, ce n'est pas le moment de faire des cadeaux aux plus fortunés. Les maigres marges de manœuvre doivent être consacrées à d'autres priorités : l'allègement de la pression fiscale et sociale pesant sur le travail (le financement de notre protection sociale repose trop lourdement sur les salaires), et l'investissement dans la formation et la recherche.

Surtout, l'impôt sur le patrimoine mériterait une vraie réflexion et une réforme d'ensemble, qui devrait prendre en compte non seulement l'ISF mais surtout la taxe foncière, qui en France comme dans tous les pays est de très loin le principal impôt sur le patrimoine : plus de 25 milliards d'euros de recettes, contre 5 milliards pour l'ISF. La taxe foncière constitue un impôt extrêmement lourd et injustement réparti pour des millions de personnes cherchant à accéder à la propriété, et il est regrettable que les responsables politiques – de droite et parfois de gauche – n'aient d'yeux que pour les contribuables ISF. En rapprochant les deux impôts, on pourrait constituer

à terme un impôt unifié et progressif sur le patrimoine net, prenant en compte à la fois l'immobilier, les actifs financiers et les dettes. Cela permettrait d'alléger la charge fiscale des plus modestes et de favoriser la mobilité du patrimoine.

Commençons par rappeler que les ménages français possèdent en 2016 plus de 10 000 milliards d'euros de patrimoine (net de dettes), soit environ 200 000 euros en moyenne pour chacun des quelque 50 millions d'adultes. La répartition est fortement inégale autour de cette moyenne. La moitié la plus pauvre de la population détient à peine 5 % du total, contre près de 60 % pour les 10 % les plus riches. Parmi les 50 % les moins dotés en patrimoine (au-dessous de 100 000 euros), ainsi que parmi les 40 % suivants (entre 100 000 et 400 000 euros), on trouve nombre de ménages lourdement endettés, souvent sur des durées de plus en plus longues, compte tenu des prix de l'immobilier. On notera aussi que la concentration des patrimoines reste extrêmement élevée à l'intérieur de chaque classe d'âge (par exemple, elle est presque aussi forte parmi les plus de 60 ans que pour la population dans son ensemble).

Au total, sur les 10 000 milliards de patrimoine net, l'immobilier correspond à près de 5 000 milliards (6 000 milliards pour la valeur brute des logements, dont il faut déduire plus de 1 000 milliards d'emprunts), les actifs financiers à environ 4 500 milliards (assurance-vie, actions, obligations, dépôts et livrets bancaires), et les actifs professionnels des indépendants à plus de 500 milliards.

Qu'en est-il des impôts sur le patrimoine ? L'ISF concerne les contribuables disposant de plus de 1,3 million d'euros de patrimoine net, avec un taux d'imposition progressif qui monte graduellement de 0 % à 1,5 % (au-delà de 10 millions). Il existe de multiples exonérations et abattements (par exemple de 30 % sur la résidence principale), et l'impôt touche à peine 1 % de la population. Compte tenu de la prospérité de ce groupe social (environ 25 % du patrimoine total détenu par les 1 % les plus riches, soit 2 500 milliards d'euros), les recettes représentent tout de même un peu plus de 5 milliards d'euros, soit un taux d'imposition moyen d'à peine 0,2 %.

REPENSER L'IMPÔT SUR LE PATRIMOINE

La taxe foncière suit une logique différente, puisqu'elle repose sur l'ensemble de la population détenant des biens immobiliers. Les recettes n'ont cessé d'augmenter ces dernières années, et dépassent maintenant les 25 milliards d'euros, soit près de 0,5 % de la valeur des biens concernés.

La taxe foncière est en principe proportionnelle (avec d'énormes variations locales) : chacun paie en moyenne 0,5 % de son bien (soit 1 000 euros par an pour un bien de 200 000 euros, et 5 000 euros pour un bien d'un million). Mais comme les actifs financiers et les dettes ne sont pas pris en compte, le système est en réalité violemment régressif. Par exemple, une personne possédant un bien de 200 000 euros et une dette de 150 000 euros (soit un patrimoine net de 50 000 euros), paie la même taxe foncière qu'une personne qui aurait hérité du même bien et qui détiendrait en outre des actifs financiers de 300 000 euros (soit un patrimoine net de 500 000 euros).

Cette situation aberrante s'explique par le fait que la taxe foncière a été créée il y a plus de deux siècles, de même que les très lourds systèmes de « property tax » en vigueur aux États-Unis et dans la plupart des pays, à une époque où la propriété prenait essentiellement la forme de terrains et de biens immobiliers, et où les actifs financiers et les dettes n'existaient quasiment pas.

Il est plus que temps de moderniser cet impôt vénérable, en commençant par unifier les taux et les bases d'imposition au niveau national (source d'injustice supplémentaire), et en introduisant la déduction des dettes et la prise en compte des actifs financiers. À l'issue d'un quinquennat marqué par l'affaire Cahuzac et les Panama Papers, il faudrait également introduire plus de transparence dans les déclarations d'ISF, qui devraient indiquer les montants des actifs financiers transmis à l'administration par les banques françaises et étrangères, de même que pour les déclarations de revenus pré-remplies. Espérons que la campagne à venir permettra de sortir des sentiers battus et d'avoir un vrai débat sur l'imposition du patrimoine.

Reconstruire l'Europe après le Brexit

piketty.blog.lemonde.fr, 28 juin 2016

Avouons-le : jusqu'au petit matin du 24 juin 2016, personne ne croyait vraiment que les Britanniques allaient voter pour le Brexit. Maintenant que le désastre est arrivé, il est tentant de se sentir découragé, et d'abandonner tout rêve de refondation démocratique et progressiste de l'Europe. Il faut pourtant persévérer et reprendre espoir, car il n'existe pas d'autre option : la montée des égoïsmes nationaux et de la xénophobie en Europe nous conduit tout droit à la catastrophe. Reprenons le fil des événements, et voyons ce qu'il faudrait changer et clarifier pour reconstruire l'Europe après le Brexit.

Cela a déjà été dit et redit : dans bien des cas, le vote « Brexit » est davantage un vote contre l'immigration et la mondialisation qu'un vote contre l'Union européenne en tant que telle. Cette attitude de repli xénophobe, qu'on connaît bien en France avec le vote FN, et maintenant aux États-Unis avec le vote Trump, même si l'insularité britannique a aussi ses particularités, a quelque chose de profondément nihiliste et irrationnel : ce n'est pas en blâmant toujours plus les travailleurs immigrés et en accusant les pays et cultures étrangères qu'on va résoudre les problèmes, bien au contraire.

Et ce n'est évidemment pas en se plaçant en dehors du seul cadre européen de délibération collective qui existe, aussi imparfait soit-il, que le Royaume-Uni va trouver sa voie.

Tout cela est vrai, mais il faut préciser deux points. Tout d'abord, ce vote est également une réaction au fait que les institutions européennes, entièrement tournées vers le principe d'une concurrence pure et parfaite entre territoires et entre pays, sans socle social et fiscal commun, n'ont fait objectivement que renforcer les tendances lourdement inégalitaires de la mondialisation qui s'est développée au cours des dernières décennies.

En l'absence de réponse démocratique et progressiste, il n'est pas étonnant que les classes populaires et moyennes se sentent attirées par les forces xénophobes. Il s'agit d'une réponse pathologique à un abandon bien réel. Née d'un projet de marché commun adapté à la reconstruction et à la croissance des années 1950-1970, la construction européenne n'a jamais su se transformer en force efficace de régulation du capitalisme financier mondialisé, qui est en plein essor depuis les années 1980-1990.

Ensuite, la vérité oblige à dire que l'UKIP ou le FN ne sont pas malheureusement pas les seules forces politiques à avoir succombé à la montée des égoïsmes nationaux et à l'irrationalité collective au cours des dernières années. En particulier, ce sont l'égoïsme à courte vue et la poussée du « chacun pour soi » qui expliquent la façon catastrophique dont les pays de la zone euro ont affronté la crise financière depuis 2008.

Les gouvernements de centre droit et de centre gauche (CDU, UMP, PS) qui se sont succédé au pouvoir des deux côtés du Rhin portent de ce point de vue une écrasante responsabilité historique, qu'il faudra bien reconnaître un jour. En Allemagne, le discours tenu depuis bientôt dix ans n'a quasiment pas varié d'une virgule : si les autres pays de la zone euro faisaient la même chose que nous, adoptaient les mêmes réformes, se comportaient avec la même fiabilité et la même vertu, etc., alors tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Le problème de ce discours moralisateur, donneur de leçons et nationaliste est qu'il est totalement irrationnel. Non pas qu'il n'y

ait quelques bonnes choses à apprendre dans le modèle industriel et social allemand, évidemment. Le problème est que si chaque pays de la zone euro avait appliqué la même politique de déflation salariale généralisée, et se retrouvait aujourd'hui avec le même excédent commercial gigantesque de 8 % du PIB, situation inédite dans l'histoire depuis la révolution industrielle, alors par définition il n'y aurait plus aucun pays au monde pour absorber un tel excédent.

Les responsables allemands se refusent toujours à expliquer à la population cette réalité factuelle, évidente pour le reste du monde et pour l'histoire : leur haut niveau d'activité économique et d'emploi a été obtenu pour une bonne part au détriment des voisins. Avec plusieurs monnaies, il aurait suffi de dévaluer fortement les monnaies du Sud de l'Europe; mais à partir du moment où l'on faisait le choix de conserver la monnaie unique, alors il aurait fallu – et il faut toujours – relancer massivement les salaires et l'investissement public en Allemagne, et mettre en place une union fiscale et budgétaire.

Quant à la France, qui aime se servir de l'Allemagne comme d'une mauvaise excuse pour ne rien faire, la vérité est qu'elle a bénéficié des mêmes taux d'intérêt ultra-faibles que son voisin allemand et c'est pour cela qu'elle a choisi de laisser tomber l'Europe du Sud. En conséquence, les responsables de la zone euro ont imposé des politiques d'hypercraustérité, qui en 2011-2013 ont fait replonger la zone dans une récession absurde que n'a pas connue le reste du monde et dont elle se remet à peine.

C'est ainsi que la zone euro est devenue un boulet pour l'Europe, ce que les tenants du Brexit n'ont pas manqué d'exploiter dans la campagne qu'ils ont menée : à quoi bon rester avec des pays qui nous tirent vers le bas et qui se sont montrés incapables de gérer correctement leur union monétaire? L'euro devait marquer la transformation du marché commun en union politique, capable de nous protéger face à la spéculation des marchés, première étape vers une puissance publique permettant de réguler le capitalisme du XXI^e siècle. En réalité, l'euro est devenu la machine infernale qui menace de tout faire dérailler.

Que faire aujourd'hui ? Il faut tout d'abord clarifier le fait que l'Union européenne ne peut se réduire à une vaste zone de libre circulation des marchandises, des services et des capitaux, sans aucune contrepartie fiscale, sociale et réglementaire. Pour être durable, la croissance économique a besoin de services publics, d'infrastructures, de systèmes d'éducation, de recherche, de santé, d'échanges universitaires, de péréquation régionale, d'égalité des chances, et tout cela a un coût.

Le Royaume-Uni va maintenant chercher à obtenir un statut analogue à celui de la Norvège, de l'Islande et de la Suisse. Il est plus que temps de rappeler aux Britanniques – et le cours des choses aurait pu être changé si les gouvernements allemands et français le leur avaient clairement rappelé plus tôt – que cela ne se fera pas gratuitement.

La Norvège et l'Islande font partie de l'Espace économique européen (EEE), ce qui leur garantit un accès plein et entier au marché commun. Mais ces deux pays doivent en contrepartie appliquer la quasi-totalité de la législation de l'Union et acquitter une contribution à son budget (voisine de la contribution britannique actuelle, si on l'exprime en pourcentage du PIB), tout cela sans participer à la prise de décision collective. Il faudrait d'ailleurs en profiter pour appliquer les mêmes règles à la Suisse, qui bénéficie actuellement d'un statut privilégié (sa contribution budgétaire est moitié moindre).

Surtout, au-delà de la question de la contribution budgétaire permanente des pays non-membres de l'Union souhaitant bénéficier du marché commun, il est temps de mettre sur la table la question des sanctions applicables aux pays pratiquant le dumping réglementaire, et en particulier aux pays qui n'appliqueraient pas des règles strictes en matière de transparence financière et de lutte contre l'optimisation fiscale.

Il n'est pas normal que l'on ait dû attendre les sanctions américaines pour que le secret bancaire suisse commence (timidement) à être remis en cause. Les calculs de Gabriel Zucman¹ montrent que les bénéfices apportés à la Suisse par le secret

1. *La Richesse cachée des nations*, *op. cit.*

bancaire sont équivalents à ce que coûterait au pays des droits de douane de l'ordre de 30 % appliqués par ses trois principaux voisins (Allemagne, France, et Italie).

La même question va se poser pour la place financière de Londres et les paradis fiscaux de la couronne britannique. Il faudra évaluer rigoureusement les dommages imposés aux autres et appliquer des sanctions en rapport avec ces montants.

Tant qu'on ne sera pas prêt à imposer des sanctions de ce type, il ne faudra pas s'étonner que des pays choisissent de prospérer en dehors de l'Union européenne : s'il est possible de bénéficier du marché commun tout en siphonnant tranquillement la base fiscale des voisins, pourquoi se priver ? Le système légal et politique dans lequel s'est enfoncée l'Europe, qui finalement repose sur une sacralisation de la libre circulation et du marché libre, sans la contrepartie sérieuse d'une régulation collective, nous conduit tout droit à des « Brexit » en série.

Ensuite, si l'on souhaite sauver la zone euro, il va falloir fondamentalement changer son cours. Après la victoire électorale de Syriza en janvier 2015 (elle-même conséquence du refus obstiné des Européens d'engager la restructuration de dette pourtant promise au précédent gouvernement grec), les dirigeants de la zone euro ont fait le choix absurde de vouloir humilier la Grèce, afin d'éviter que d'autres électeurs ne soient tentés par l'aventure.

Ce choix a en partie payé, puisque Podemos n'a pu faire mieux que jeu égal avec le PSOE lors des doubles élections espagnoles de décembre 2015 et juin 2016. Le problème est que l'Espagne est aujourd'hui ingouvernable, et que les dirigeants français et allemands se retrouvent maintenant confrontés un peu partout à la montée du populisme de droite et du nationalisme, au Royaume-Uni comme en Pologne et en Hongrie. Cette menace est autrement plus dangereuse pour l'Europe que le défi posé par la gauche radicale, qui dans le fond ne fait que formuler une demande de bon sens : la restructuration des dettes publiques européennes est inévitable et doit être organisée au plus vite. Il aurait mieux valu tenter de s'appuyer sur Syriza, Podemos, le

PSOE et l'ensemble des partis de gauche, radicale ou non, qui ont le mérite d'être fondamentalement proeuropéens, par comparaison aux populistes de droite.

Il est navrant de constater qu'aujourd'hui encore les dirigeants européens continuent d'exiger de la Grèce qu'elle dégage un excédent primaire de 3,5 % du PIB pour les décennies qui viennent, et cela dans un pays dont le niveau d'activité économique est d'un quart plus faible qu'en 2008 et où le chômage a explosé, ce qui n'a strictement aucun sens. Il est normal de demander à un pays un léger excédent, de l'ordre de 0,5 % ou d'1 % du PIB, mais pas davantage. La décision vient de nouveau d'être repoussée à la fin de l'année, et il y a fort à parier que ce ne sera pas la dernière fois.

Plus généralement, il est urgent de mettre en place un moratoire sur les dettes européennes, qui sera en vigueur tant que la zone n'aura pas retrouvé une croissance robuste, et de lancer un programme d'investissement dans les infrastructures, la formation et la recherche. Le secteur privé a aujourd'hui peur d'investir, comme le montrent les taux d'intérêt négatifs actuellement appliqués, et sans relance publique il existe un risque réel que la zone euro s'éternise dans un régime de croissance molle et d'inflation quasi-nulle, voire négative.

L'histoire démontre qu'il est impossible de réduire un endettement public élevé dans de telles conditions, et qu'il vaut mieux avoir le courage de restructurer clairement les dettes lorsqu'elles deviennent impossibles à rembourser pour les nouvelles générations (ce dont a d'ailleurs bénéficié fortement l'Allemagne lors de l'annulation de sa dette dans les années 1950). La création monétaire et le développement de nouvelles bulles sur les prix des actifs ne résoudront pas le problème à la place des gouvernements, bien au contraire.

Enfin, si l'on souhaite véritablement avancer sur toutes ces questions, alors le débat institutionnel ne pourra être évité. On peut toujours bricoler des compromis dans l'urgence en s'appuyant sur les institutions actuelles. Mais à terme, si l'on souhaite pouvoir adopter démocratiquement et sereinement un plan de relance au sein de la zone euro, une restructuration des

dettes, un impôt commun sur les bénéfiques des sociétés, etc., alors une refondation démocratique s'impose.

Il existe une théorie selon laquelle les institutions européennes auraient atteint une sorte de perfection indépassable avec le traité constitutionnel européen de 2005 (finalement adopté en 2008 avec le traité de Lisbonne), et que tout irait pour le mieux si les responsables politiques nationaux et les opinions publiques se saisissaient enfin de ces institutions merveilleuses et cessaient d'être stupidement europhobes.

En vérité, les institutions européennes actuelles sont gravement dysfonctionnelles. Elles reposent sur un bicaméralisme de façade : d'un côté, le Conseil européen des chefs d'États (et ses déclinaisons au niveau ministériel : Conseil des ministres des Finances, Conseil des ministres de l'Agriculture, etc.); de l'autre, le Parlement européen (élu directement par les citoyens). En principe, les textes législatifs européens doivent être approuvés par ces deux chambres. En pratique, l'essentiel du pouvoir est détenu par le Conseil européen et les Conseils ministériels, qui le plus souvent doivent statuer à la règle de l'unanimité (notamment sur la fiscalité, ce qui empêche toute progression réelle), et qui, dans les rares cas où s'applique la règle de la majorité, délibèrent toujours à huis clos.

En vérité, le Conseil européen est une machine à dresser les intérêts nationaux les uns contre les autres, une machine à empêcher toute possibilité de faire émerger des délibérations démocratiques et des décisions majoritaires au niveau européen. À partir du moment où vous demandez à un individu (chef d'État ou ministre des Finances) de représenter à lui seul 82 millions d'Allemands ou 65 millions de Français, ou encore 11 millions de Grecs, il est impossible d'avoir une délibération démocratique apaisée aboutissant à la mise en minorité d'un représentant ou d'un autre.

C'est ce système institutionnel, doublé de multiples règles visant à contourner la démocratie (unanimité sur la fiscalité, règles automatiques sur les critères budgétaires), qui produit l'inertie et l'incapacité d'agir en Europe. Chacun défend ce qu'il croit être ses intérêts nationaux, et en vérité personne n'en sait

rien, puisque tout cela se passe à huis clos¹. Cette structure institutionnelle est une machine à faire détester l'Europe.

Face à ce blocage, plusieurs évolutions sont possibles. Certains europhiles proposent de réduire radicalement le rôle du Conseil européen et de confier l'essentiel du pouvoir au Parlement européen (voir par exemple Laurent Joffrin il y a quelques jours dans *Libération*). Cette solution a le mérite de la simplicité. Mais elle a l'inconvénient de faire totalement l'impasse sur les institutions politiques nationales, ce qui risque fort de provoquer l'hostilité de ces dernières et les « Brexit » en cascade.

Il me semble plus prometteur d'imaginer une forme originale de bicaméralisme européen, fondée d'une part sur le Parlement européen (élu directement par les citoyens), et d'autre part sur une véritable chambre parlementaire, qui comporterait par exemple une quarantaine de membres du Bundestag, une trentaine de membres de l'Assemblée nationale, etc., et se réunirait environ une semaine par mois, pour décider notamment des mesures budgétaires et financières qui engagent directement les contribuables².

On peut imaginer pour cela différentes règles de majorité qualifiée, qui dans tous les cas seraient plus satisfaisantes que la situation actuelle, où chaque parlement national dispose de fait d'un droit de veto, ce qui pose de redoutables problèmes de légitimité démocratique (Bundestag contre Vouli, etc.) et conduit le plus souvent au blocage. En donnant la possibilité aux députés nationaux de siéger les uns à côté des autres et de prendre des décisions majoritaires, à l'issue de délibérations publiques et démocratiques, on peut au moins espérer faire des progrès dans la bonne direction.

Cette forme originale de bicaméralisme diffère des structures classiques de bicaméralisme (Assemblée/Sénat en France, Bundestag/Bundesrat en Allemagne, Chambre/Sénat aux États-Unis) et correspond, me semble-t-il, au caractère unique

1. Voir « Pour un noyau dur européen » et « Changer d'Europe pour surmonter la crise ».

2. Voir « Changer l'Europe, maintenant » et « Pour un noyau dur européen ».

de la construction européenne, qui s'appuie sur de vieux États-nations qui ont réussi à construire au fil des décennies des formes extrêmement élaborées d'État social, en s'appuyant sur la démocratie parlementaire dans le cadre national.

Il ne me semble ni réaliste ni souhaitable de prétendre bâtir une souveraineté parlementaire européenne en contournant les parlements nationaux, car, malgré tous leurs défauts, ils demeurent les structures démocratiques essentielles qui ont permis depuis des décennies de voter des prélèvements et des budgets sociaux représentant des dizaines de points de PIB, et ayant entraîné une progression du bien-être social et une amélioration des conditions de vie inédites dans l'histoire du monde. Il paraît plus judicieux de transformer progressivement les législateurs nationaux en co-législateurs européens, en les contraignant à prendre en compte l'intérêt général européen, et en les empêchant de se contenter de se plaindre de l'Europe.

Le débat est ouvert, et il mérite des discussions approfondies. Il faut également éviter qu'il ne s'arrête trop vite sur des malentendus. Trop souvent, lorsqu'on évoque cette question du rôle des parlements nationaux, on entend les réactions énervées des europhiles, et notamment des proches du Parlement européen, qui voient de telles propositions comme un insupportable retour en arrière.

De fait, avant la première élection au suffrage universel du Parlement européen, en 1979, ce dernier n'était qu'une assemblée parlementaire composée de représentants des parlements nationaux, avec un rôle purement consultatif. Mais la proposition défendue ici est totalement différente : il s'agit de donner à cette chambre parlementaire issue des parlements nationaux un véritable pouvoir législatif, en lieu et place du Conseil européen (qui ne sera jamais une véritable chambre législative). Cela, dans le fond, permettrait de renforcer la logique parlementaire défendue par le Parlement européen, et constitue sans doute la seule façon de dépasser les blocages actuels.

Mais les vieux démons ont la vie dure, et il est à craindre que ces réactions ne disparaissent pas de sitôt. Il y a quelques jours, Jean-Pierre Chevènement, éternel défenseur de l'Europe

AUX URNES CITOYENS !

des nations, proposait dans *Le Monde* de renforcer le pouvoir du Conseil européen (qui est pourtant tout sauf un lieu de délibération démocratique), tout en suggérant que le Parlement européen soit issu des parlements nationaux (ce qui ne manquera pas d'agacer les europarlementaires), sans toutefois préciser sous quelle forme et avec quels pouvoirs.

Certains membres du Parlement européen, comme Yannick Jadot ou Henri Weber, proposent une solution mixte, avec un parlement de la zone euro composé pour partie de parlementaires européens et nationaux. Cela ne me semble pas être la solution la plus simple, mais le débat est légitime.

En tout état de cause, ce débat sur les institutions européennes est fondamental, et il ne doit pas être réservé aux experts du droit et des Constitutions : il concerne tous les citoyens, de même que les débats sur l'impôt ou sur la dette. Ces questions ont trop longtemps été abandonnées à d'autres, avec les résultats qu'on sait. Il est temps que les citoyens de l'Europe se réapproprient l'avenir.

Le scandale APB

Le Monde, 12 juillet 2016

En toute logique, la question de la sélection à l'université et du fameux logiciel APB (admission post-bac), qui organise l'orientation et l'affectation dans l'enseignement supérieur de quelque 700 000 bacheliers chaque année en France, devrait figurer haut dans les débats de l'année électorale qui s'annonce. Un signe qui ne trompe pas : alors que les associations lycéennes se démènent pour avoir enfin accès au code source du logiciel, le sujet vient de faire son entrée dans la fiction. Dans la série «Baron noir», c'est en défendant des quotas pour les bacs pro dans les IUT qu'un bien peu reluisant président de gauche tente de redorer son blason social. Pas de chance : de jeunes socialistes huppés infiltrèrent les AG et font tout capoter pour défendre les bacs généraux.

Disons-le clairement : l'attitude du Ministère de l'éducation nationale sur ce dossier est proprement scandaleuse. Il maintient une opacité extrême sur les critères utilisés dans le logiciel et ne distille les informations qu'au compte-gouttes, tout en promettant régulièrement une plus grande transparence, jamais réellement appliquée. C'est d'autant plus regrettable que le système APB pourrait permettre de sortir par le haut de cette très ancienne querelle française sur la question de la sélection à l'université.

Rappelons les faits : sur l'accès à l'enseignement supérieur, la France se caractérise par la cohabitation d'un modèle hyper-sélectif (les classes préparatoires aux grandes écoles, richement dotées) et d'un secteur universitaire supposé parfaitement égalitaire (chaque bachelier est censé y avoir accès, sans sélection, mais les moyens y sont faibles). APB conduit à exposer au grand jour les contradictions du système : les lycéens classent leurs choix dans le logiciel (prépas, universités, IUT, etc.), les filières sélectives classent les lycéens, mais les universités ne peuvent rien classer du tout. Sauf qu'en pratique il existe de multiples exceptions et rafistolages dans le système, jamais assumés publiquement par le ministère. Lorsqu'il existe un trop plein de candidatures, on pratique allègrement le tirage au sort, alors qu'on pourrait prendre en compte des critères objectifs, comme les notes, la distance à l'établissement, ou bien un objectif clair de mixité sociale, ou encore un mélange assumé de tout cela. On laisse les étudiants s'entasser dans des premières années surchargés, comme en médecine, avant de pratiquer une sélection drastique à la fin de la première année, où le premier critère de réussite est souvent la capacité des parents à payer des cours privés en lieu et place des amphis saturés. En 2013, les députés avaient voté un dispositif visant à réserver des places en filières sélectives aux meilleurs élèves des lycées défavorisés. Mais cette mesure n'a jamais été sérieusement évaluée, et la façon dont elle a été paramétrée dans APB est totalement obscure.

Cette opacité ne peut plus durer. C'est d'autant plus triste que le système APB, s'il était correctement appliqué et assumé politiquement, à l'issue d'un vaste débat public et contradictoire, pourrait être un formidable outil de mixité sociale et d'égalité des chances. Concrètement, les universités doivent pouvoir choisir les critères objectifs de notes et de disciplines les plus adaptés à chaque filière. Mais la puissance publique doit garantir une place à chaque bachelier, et surtout doit pouvoir ajouter dans APB des critères sociaux et géographiques clairs permettant de contrebalancer l'effet des notes et d'atteindre un objectif légitime de mixité et d'égalité, en toute transparence.

Un exemple d'une telle politique est d'ailleurs fourni par le système Affelnet, qui depuis 2008 organise l'affectation des collégiens dans les lycées parisiens. Le système prend en compte les notes, qui comptent pour 600 points, mais ajoute 300 points pour les élèves boursiers (environ 15 % des familles ayant les revenus les plus faibles), ce qui a permis d'augmenter significativement la mixité sociale. Le système pourrait toutefois être amélioré, et souffre lui aussi d'un manque criant de transparence. Les 300 points attribués aux boursiers permettent d'accéder aux meilleurs lycées, presque indépendamment des notes obtenues, ce qui peut avoir des effets pervers. Cela pourrait être équilibré en attribuant 200 ou 100 points aux élèves légèrement plus favorisés. Surtout, ces points doivent cesser de s'appliquer dès lors que l'objectif de mixité sociale a été atteint, par exemple si tous les boursiers ont demandé le même lycée. Malgré les mises en garde, le ministère a refusé de corriger ce bug évident du système. Résultat : certains lycées vont se retrouver à la rentrée 2016 avec 80 % de boursiers, soit un niveau de ségrégation sociale supérieur à tout ce qui avait été observé avant la réforme. À l'heure où le gouvernement envisage d'étendre Affelnet pour promouvoir la mixité sociale au collège, il est plus que temps d'accepter le débat.

Ajoutons que l'enjeu est aussi international : il s'agit de promouvoir un modèle européen d'égalité et de justice dans l'accès à l'éducation. Là où les universités privées sont reines, comme aux États-Unis, on applique la sélection par l'argent, les droits d'inscriptions et même les dons des parents fortunés, sans que l'État n'y trouve rien à redire. Le principe de gratuité des études est bien établi en France comme en Allemagne ou en Suède. Mais cela ne dispense pas de mettre en place un système juste et efficace d'orientation. Ne gâchons pas les chances de ce modèle alternatif en remplaçant l'arbitraire privé par l'opacité publique.

Le gouvernement souhaite-t-il vraiment la mixité sociale ?

piketty.blog.lemonde.fr, 31 août 2016

En ces jours de rentrée scolaire, la question mérite d'être posée : le gouvernement souhaite-t-il vraiment promouvoir la mixité sociale, ou bien va-t-on en rester aux effets d'annonce ?

Rappelons tout d'abord que le ministère de l'éducation avait annoncé en 2015 la mise en place de nouveaux dispositifs visant à réduire la ségrégation en vigueur dans les collèges. On avait même évoqué l'idée d'une ambitieuse expérimentation à Paris, avec des annonces précises à la rentrée 2016 et une mise en place à la rentrée 2017, suivie d'une possible généralisation dans le reste du pays. Malheureusement tout reste très flou à ce stade, et le ministère comme la Ville de Paris ne semblent guère pressés de passer de la rhétorique à la réalité.

C'est d'autant plus regrettable que le niveau de ségrégation sociale observée dans les collèges atteint des sommets inacceptables, notamment à Paris. Des travaux récents, comme ceux réalisés par Julien Grenet dans le cadre de la consultation en cours¹, ont souligné en particulier le rôle clé joué par les collèges privés, et le fait que de meilleures procédures d'affectations

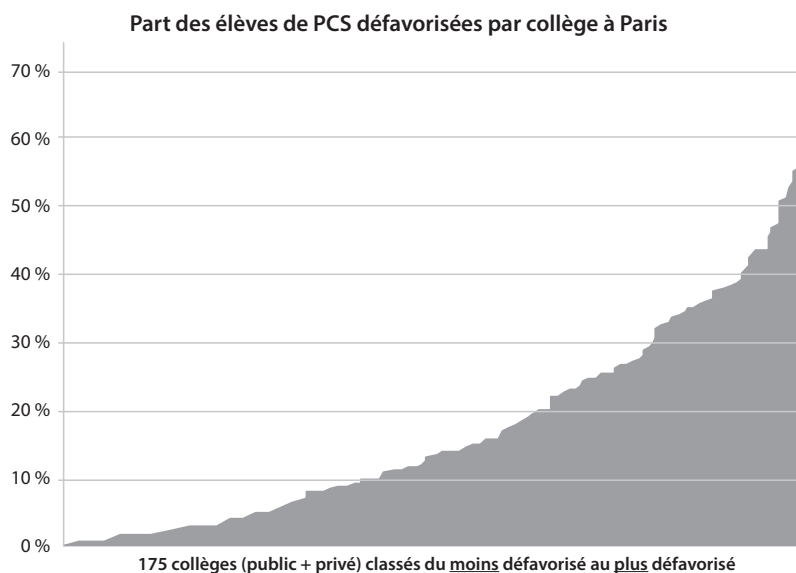
1. <http://piketty.pse.ens.fr/files/Grenet2016.pdf>

AUX URNES CITOYENS !

des élèves, plus justes et plus transparentes, pourraient permettre d'améliorer nettement la situation.

Résumons. Paris comptait en 2015 plus de 85 000 élèves inscrits dans 175 collèges publics et privés (soit un peu moins de 500 élèves par collège). La part du privé est devenue au fil des ans exceptionnellement forte : 60 collèges privés sous contrat (34 % des élèves) pour 115 collèges publics (66 % des élèves).

Sur ces 85 000 élèves, le pourcentage d'enfants socialement défavorisés (ici définis comme ceux dont les parents sont ouvriers, chômeurs ou inactifs) est de 16 %. Si les collèges pratiquaient la mixité sociale intégrale, on devrait donc trouver très exactement 16 % d'élèves défavorisés dans chacun des 175 collèges. Si l'on ordonne les collèges en fonction du pourcentage d'enfants défavorisés, on obtient le résultat suivant :



Source : base élèves de l'académie de Paris, 2015-2016.

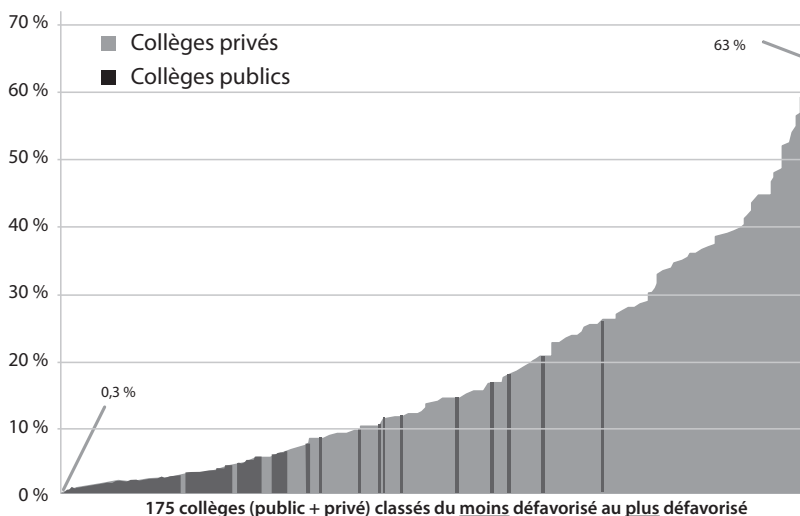
Autrement dit, on observe un niveau absolument extrême de ségrégation sociale. Dans les collèges socialement les plus huppés, il n'existe quasiment aucun élève défavorisé (moins de 1 %). A l'autre extrême, certains collèges comptent plus de

LE GOUVERNEMENT SOUHAITE-T-IL VRAIMENT LA MIXITÉ SOCIALE ?

60 % d'élèves défavorisés. Il est à noter que l'on obtiendrait des résultats tout aussi extrêmes si l'on complétait l'analyse avec autres indicateurs permettant de définir les élèves défavorisés, comme le revenu parental ou la nationalité d'origine des parents.

Le second résultat frappant concerne le rôle clé joué par le privé. Concrètement, la quasi-totalité des collèges comportant très peu d'élèves défavorisés sont des collèges privés, et, inversement, il n'existe aucun collège privé parmi ceux qui accueillent une grande proportion d'élèves défavorisés.

Part des élèves de PCS défavorisées par collège à Paris



Source : base élèves de l'académie de Paris, 2015-2016.

Autrement dit, les collèges privés pratiquent une exclusion quasi complète des classes sociales défavorisées, et contribuent ainsi fortement à la ségrégation scolaire d'ensemble. Cela s'explique en partie par le fait que ces collèges sont payants (ce qui fait fuir les parents les plus pauvres), et plus encore par le fait que les collèges privés peuvent choisir eux-mêmes les élèves qu'ils acceptent et ceux qu'ils refusent.

AUX URNES CITOYENS !

Ces résultats ont une implication forte : si l'on souhaite véritablement faire progresser la mixité sociale, alors il serait hautement préférable de faire rentrer les collèges privés dans une procédure commune d'affectation des élèves aux collèges. Si on les laisse en dehors du système, et que l'on tente de faire progresser la mixité au sein des seuls collèges publics, alors on risque fort d'accentuer la fuite des familles favorisées vers le privé (déjà un tiers des enfants, demain la moitié?).

On entend déjà les cris horrifiés des parents et des enseignants du privé face à cette privation de leur sacro-sainte liberté de recrutement. Sauf qu'à partir du moment où ils bénéficient d'un financement public massif, il est normal que ces établissements soient soumis à des règles communes, pour les programmes bien sûr (c'est le cas depuis longtemps), mais aussi pour les règles d'affectations des élèves, comme cela se passe déjà dans de nombreux pays européens.

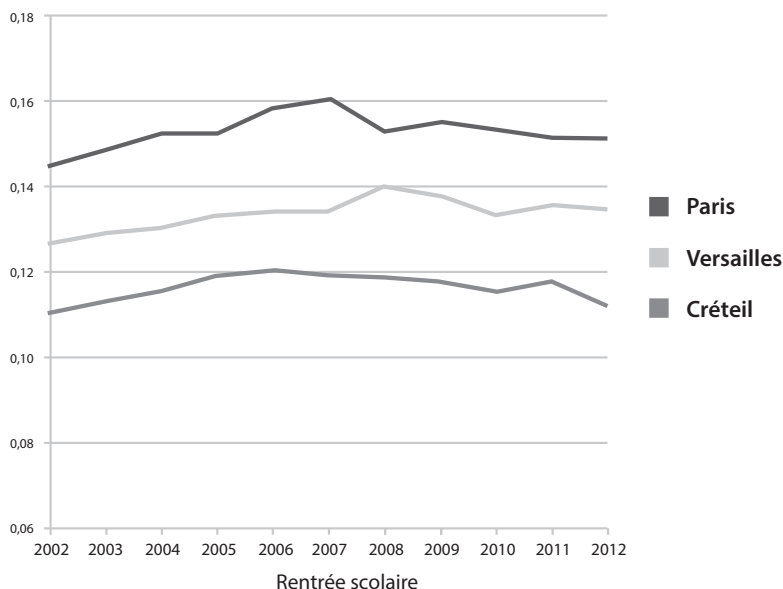
Pour aller plus loin, il faut également prendre la mesure des énormes inégalités territoriales¹ qui caractérisent le petit territoire de la capitale, et qui sont à l'origine de la très forte ségrégation scolaire. Les arrondissements de l'ouest et du centre de Paris comptent très peu d'élèves défavorisés, alors que les concentrations les plus fortes se situent dans les arrondissements du nord et de l'est.

Cette ségrégation scolaire extrême découle de la ségrégation résidentielle, puisque, dans le système actuel, l'adresse des parents détermine mécaniquement le collège d'affectation (hors langues rares et dérogations, qui ne sont guère accessibles pour les familles défavorisées). Cela est accentué par les fuites vers le privé.

Il est à noter que la ségrégation est particulièrement forte à Paris, y compris par comparaison aux autres académies de la région parisienne (on utilise ici un indicateur synthétique mesurant l'ampleur de la ségrégation), et que cette situation ne s'est pas améliorée au cours des 10-15 dernières années :

1. Retrouvez les cartes illustrant cette analyse sur : piketty.blog.lemonde.fr/2016/08/31/le-gouvernement-souhaite-t-il-vraiment-la-mixite-sociale/

Indice de ségrégation des collèges à Paris : évolution



Source : Fack, Grenet et Benhenda (2014).

La bonne nouvelle, c'est qu'il existe des façons d'améliorer la situation. En faisant rentrer les collèges publics et privés dans un même système d'affectation des élèves, il est possible de faire fortement progresser la mixité sociale au collège. Et il n'est nul besoin pour cela de faire se déplacer les collégiens dans tout Paris : compte tenu de la très forte densité urbaine parisienne, des faibles distances et du bon système de transport en commun, il est possible de réduire de façon massive la ségrégation, sans augmenter exagérément les temps de transport.

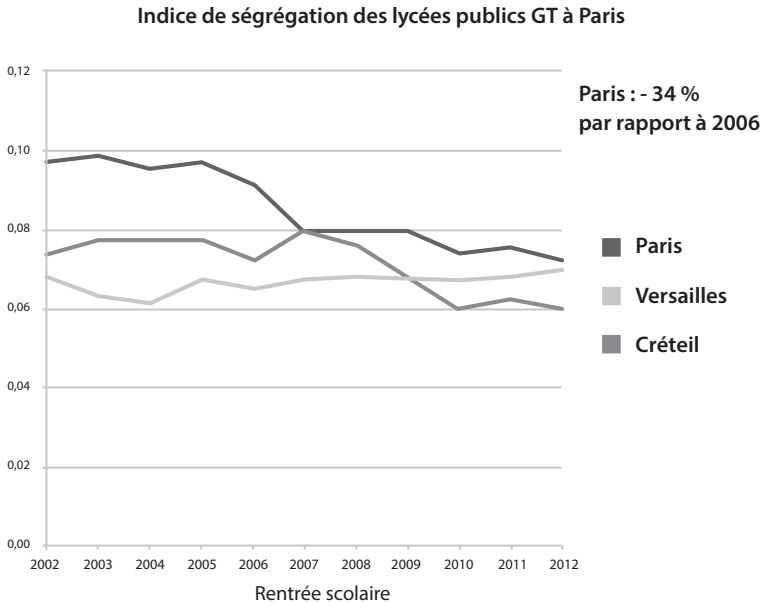
Il ne s'agit pas de décréter que chaque collège doit avoir exactement 16 % d'élèves défavorisés, simplement, on pourrait imaginer un système qui fasse en sorte que tous les collèges comptent entre 10 % et 20 % d'élèves défavorisés, ou bien 5 % et 25 %... mais pas entre 0,3 % et 63 %!

Le fait qu'il soit possible d'améliorer la situation n'est pas un vœu pieux : comme l'ont montré Asma Benhenda, Gabrielle

AUX URNES CITOYENS !

Fack¹ et Julien Grenet², c'est exactement ce qui a été réalisé dans les lycées parisiens, avec la mise en place, en 2007-2008, de la procédure Affelnet, qui prend en compte non seulement les notes et les vœux d'affectation des élèves, mais également ajoute des « points boursiers » pour les élèves les plus défavorisés.

Auparavant, la ségrégation entre les lycées était nettement plus forte à Paris que dans les autres académies franciliennes, de la même façon que pour les collèges. Grâce à la réforme, la mixité sociale a fortement progressé, avec une baisse de 34 % de la ségrégation, qui est maintenant plus faible à Paris qu'à Versailles ou à Créteil.



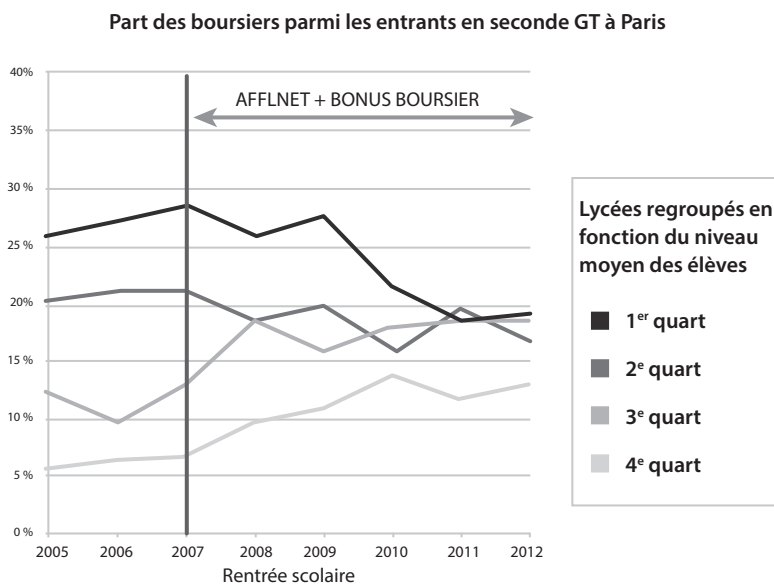
Source : Fack, Grenet et Benhenda (2014).

1. www.ipp.eu/wp-content/uploads/2014/07/impact-sectorisation-affectation-mixite-lycees-idf-rapport-IPP-juin-2014.pdf

2. Loc. cit.

LE GOUVERNEMENT SOUHAITE-T-IL VRAIMENT LA MIXITÉ SOCIALE ?

Concrètement, le pourcentage d'élèves boursiers est maintenant quasiment le même dans le quart le moins bon des lycées (classés par le niveau moyen des élèves, tel que mesuré par les notes aux brevets) que dans les quarts suivants, ce qui n'était pas du tout le cas avant la réforme :



Source : Fack, Grenet et Benhenda (2014).

Ce système Affelnet n'est pas parfait, loin s'en faut, mais cela montre qu'il est possible d'agir contre la ségrégation, contrairement à ce que prétendent toujours les sceptiques et les pessimistes en matière d'égalité scolaire. Le même système pourrait être appliqué pour les collèges, à condition toutefois de tirer les leçons des échecs et des limitations du système Affelnet. Tout d'abord, comme cela a été noté plus haut, le nouveau système devrait s'appliquer à la fois aux collèges publics et privés. Cela permettrait au passage de clarifier la façon dont sont traités les élèves issus des collèges privés lors de leur demande d'affectation dans des lycées publics.

Par ailleurs, il est essentiel de faire en sorte que les points boursiers cessent de s'appliquer dès lors que la cible de mixité

AUX URNES CITOYENS !

sociale a été dépassée (ce qui peut arriver si un trop grand nombre de boursiers demande le même établissement). Malgré les mises en garde, le ministère a toujours refusé de corriger ce bug abyssal du système Affelnet. Résultat : certains lycées se retrouve à la rentrée 2016 avec 80 % de boursiers, soit un niveau de ségrégation sociale supérieur à tout ce qui avait été observé avant la réforme. Autrement dit, le système qui devait promouvoir la mixité sociale a réussi dans certains cas à créer encore plus de ségrégation que la ségrégation résidentielle sous-jacente.

Plus généralement, il est temps que le ministère accepte un véritable débat public sur ces questions démocratiques essentielles, et mette fin à l'opacité extrême qui caractérise les procédures d'affectation des élèves, qu'il s'agisse d'Affelnet ou plus encore du système APB (admission post-bac) d'affectation dans le supérieur¹. Ce refus persistant de la transparence menace aujourd'hui de miner la confiance des parents et des élèves dans des procédures qui peuvent pourtant être porteuses d'un véritable progrès social.

1. Voir « Le scandale APB ».

Si vous souhaitez être tenu informé des parutions
et de l'actualité des éditions Les Liens qui Libèrent,
visitez notre site :
<http://www.editionslesliensquiberent.fr>

